



HAL
open science

La population espagnole en France. Etude statistique des résultats du RGP de 1999.

Isabelle I. André-Poyaud, Naïk Miret, Nathalie Kotlok

► **To cite this version:**

Isabelle I. André-Poyaud, Naïk Miret, Nathalie Kotlok. La population espagnole en France. Etude statistique des résultats du RGP de 1999.. 2004. halshs-00183786

HAL Id: halshs-00183786

<https://shs.hal.science/halshs-00183786>

Preprint submitted on 5 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA POPULATION ESPAGNOLE EN FRANCE

Etude statistique des résultats du Recensement de la Population de 1999

(Rapport final - Juin 2004)

Contrat N° 781138 entre le Ministère espagnol
du travail et des affaires sociales, l'Université
de Poitiers, le CNRS et l'UMR CNRS 6588

Laboratoire Migrinter/Université de Poitiers

Isabelle Bouhet, Ingénieur d'études au CNRS
Nathalie Kotlok, Maître de Conférences en Géographie
Naïk Miret, Maître de Conférences en Géographie

Cartographie et traitements statistiques :
Isabelle Bouhet, Ingénieur d'études au CNRS
Olivier Clochard, Doctorant

Sélection bibliographique
Gilles Dubus, documentaliste, Migrinter

La réalisation de cette étude a été réglée par une subvention du programme 19 « Aides pour le développement de projets concrets dans le domaine migratoire » promue par la Direction Générale d'Organisation des Migrations, par application de l'arrêté du 4 février 2003.

SYNTHESE DES RESULTATS

La population que l'on nous a demandé d'étudier est définie comme étant de nationalité espagnole et n'ayant pas acquis la double nationalité. Il s'agit d'un groupe bien spécifique dans le contexte français du début du XXIème siècle, issu d'une longue tradition d'émigration de l'Espagne vers la France, qui s'est terminée dans les années soixante-dix pour évoluer vers des flux de faible ampleur dans le cadre de la construction européenne.

Cette histoire migratoire a été fortement marquée par l'épisode de la guerre civile espagnole qui a provoqué le départ de plus de 500 000 réfugiés en 1939, dont une partie sont restés en France en attente d'une amélioration de la situation politique en Espagne, et ont fini par ne jamais revenir. Au total, la période de plus forte immigration correspond aux années 1954-1968 au cours desquelles le nombre d'Espagnols en France a atteint un maximum de 600 000 personnes. Avec le ralentissement de cette migration, la structure familiale s'est progressivement équilibrée, les hommes seuls qui avaient constitué une grande partie des premiers contingents de travailleurs étant repartis ou ayant été rejoints par leur famille.

En raison de ces arrivées massives et de la situation d'attente qui s'en est suivie, et du fait de relations historiques transfrontalières, la localisation de la population espagnole sur le territoire français est très différente des autres populations. L'ensemble des départements du pourtour méditerranéen ainsi que ceux de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ont été pendant longtemps les principaux foyers d'accueil aux côtés de la région parisienne particulièrement attractive pour toutes les populations.

Du fait de cette ancienneté migratoire, les caractéristiques de cette population sont très différentes de celles des groupes d'immigrés arrivés les plus récemment en France, tels que les Maghrébins majoritaires ou les ressortissants du reste de l'Afrique qui constituent l'essentiel des flux d'entrée contemporains. Ils sont notamment particulièrement âgés, les plus jeunes ayant acquis la nationalité française et ayant ainsi disparu des statistiques, ce qui influence une grande partie de leurs caractéristiques socio-démographiques.

Pour tous les thèmes de leurs conditions de vie, de travail et d'intégration que nous avons abordés, la situation des Espagnols résidant en France se situe de ce fait dans une situation intermédiaire et d'ailleurs plus proche, de celle des Français de naissance que de celle des autres étrangers. Pour plusieurs thèmes, nous fournissons quelques indications relatives à la situation des Français par acquisition d'origine espagnole, dont le comportement

général est encore plus proche de celui des Français de naissance, dans la mesure où ils représentent la partie la plus « intégrée » de la population issue de l'immigration espagnole.

La population active espagnole se concentre encore dans les statuts les moins privilégiés, ouvriers et employés, compte tenu du faible niveau de qualification des plus âgés. Mais se dessine nettement une diffusion de cette population à l'ensemble des autres CSP, et donc une mobilité sociale ascendante qui fait suite à une élévation du niveau de formation. La sur-qualification des jeunes espagnols traduit aussi de nouveaux flux s'inscrivant dans le contexte de migrations d'élites européennes qui font suite aux migrations de travail traditionnelles.

L'accès au marché de l'emploi, plus facile pour les Espagnols, grâce aux facteurs énoncés précédemment, que pour les autres étrangers induit des revenus supérieurs qui leur permettent d'accéder à des conditions de vie meilleures. Néanmoins, on ne peut généraliser à l'ensemble de la population, les situations étant disparates selon l'âge, les CSP et les lieux de vie.

Les Espagnols sont plus souvent propriétaires de leur logement que les autres étrangers et résident pour près de la moitié d'entre eux dans des maisons individuelles, ce qui correspond à la conception idéale des conditions d'habitat des Français. Ils vivent aussi plus souvent dans les villes-centre qu'en banlieue et plus dans l'espace urbain que dans l'espace à dominante rurale.

La multiplicité des croisements statistiques que nous avons acquis auprès de l'INSEE, et notamment ceux qui permettent de différencier la situation des Espagnols selon leur âge et leur année d'arrivée, permettent de cerner les contours de la population espagnole ayant migré récemment dans le cadre des mobilités modernes au sein de l'Union Européenne, dont les caractéristiques socio-démographiques et les conditions de vie ne sont en rien comparables avec la population issue de l'immigration de travail du XXème siècle.

INTRODUCTION

Nous présentons ici l'ensemble des résultats de l'étude confiée au laboratoire Migrinter sur la population espagnole résidant en France. Le phénomène migratoire espagnol s'est fait oublier aujourd'hui dans la complexité des mobilités géographiques internationales actuelles, comme l'atteste la composition de la bibliographie présentée dans ce rapport. Cependant, il fut un temps pas si lointain, où les Espagnols formaient le premier groupe étranger en France. Aujourd'hui ces migrants et leurs descendants sont considérés par l'opinion publique comme des personnes assimilées à la société française.

Pour connaître cette population, ses caractéristiques démographiques, économiques, comportementales voire ses spécificités et ses originalités, nous avons traité des données fines résultant d'une exploitation spéciale des statistiques de l'INSEE. Les sources ici utilisées sont principalement celles du recensement général de la population (RGP) de 1999. Elles sont complétées par celles du Centre de Liaisons Européennes et Internationales de la Sécurité Sociale (CLEISS), celles des consulats d'Espagne réunies par l'Ambassade d'Espagne à Paris, et celles de l'Annuaire des Migrations publiées par le Ministère du travail et des affaires sociales en Espagne.

Les analyses ont été réalisées au niveau régional, et souvent au niveau départemental quand les données nécessitaient ce niveau de précision. Autant que faire ce peut, afin de contextualiser notre propos et à des fins comparatives, nous avons comparé les séries statistiques des Espagnols à celles d'autres catégories telles les étrangers, les Français ou bien encore les Français par acquisition d'origine espagnole.

Cette étude retrace dans un premier temps le cadre historique de ce mouvement migratoire qui jette les bases de la compréhension de la géographie socio-économique de cette vague migratoire. Puis après la description de la structure démographique, une large place est accordée aux données sur l'activité économique ; enfin les conditions de vie, dépendantes par le biais des revenus, de l'insertion sur le marché de l'emploi, font l'objet d'une dernière partie.

PARTIE 1 : LA POPULATION ESPAGNOLE EN FRANCE ; DONNEES DE CADRAGE

I – Définition de la population étudiée

Dans ce paragraphe, nous présenterons de manière rapide le recensement de la population, tout en mettant en évidence ses limites. En France, le recensement de la population demeure la première source statistique pour connaître le nombre d'immigrés et d'étrangers. Il donne une description fidèle et détaillée des différentes populations à des échelles géographiques plus ou moins fines et permet de comparer la population française aux populations immigrées ou étrangères. Néanmoins, cette source présente des défauts qu'il convient d'avoir présents à l'esprit lors de l'analyse de ces résultats. Malgré les efforts considérables menés par les agents recenseurs, l'exhaustivité n'est pas totale. Les isolés ou les immigrés et/ou étrangers, plus particulièrement ceux qui se trouvent en situation irrégulière ou ceux qui ne maîtrisent pas la langue française, sont parfois difficilement joignables et échappent donc à ce dénombrement. Cette population est de ce fait sous-estimée. Par ailleurs, le recensement est basé sur les déclarations des individus qui remplissent eux-mêmes les feuilles de bulletin individuel, ainsi que la feuille de logement. Une mauvaise compréhension de la question par le déclarant peut entraîner par la suite des erreurs de saisie, qui ne seront pas forcément repérables lors des contrôles. Ensuite, la périodicité des recensements, tous les sept à neuf ans, présente également un inconvénient non négligeable pour les populations immigrées, dont les stocks peuvent se modifier rapidement. Enfin dans un souci de respect de la loi informatique et libertés, les données sur les nationalités ne sont plus transmises pour les communes de moins de 5 000 habitants.

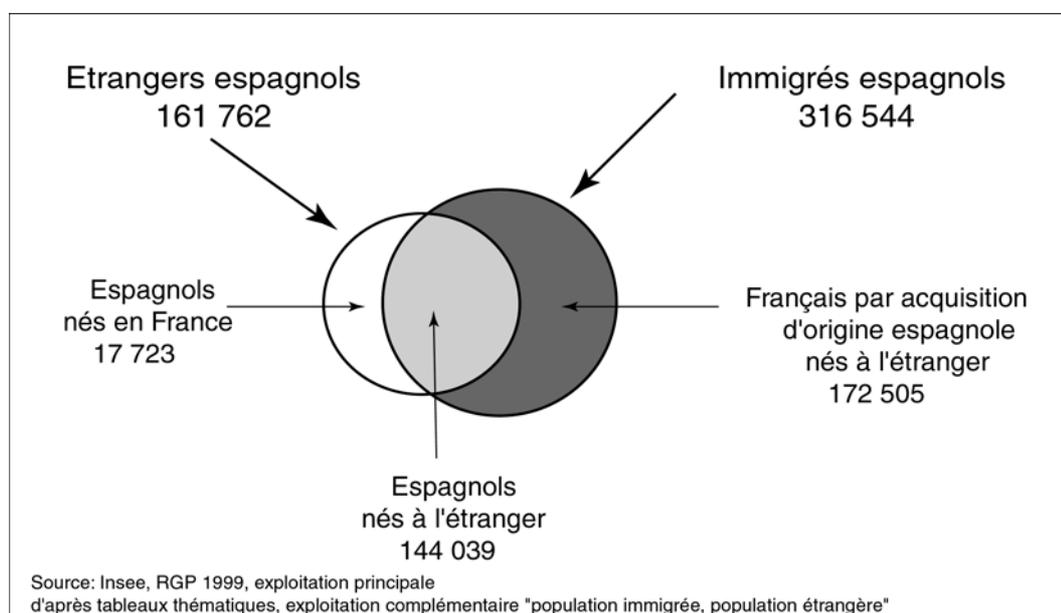
Comme nous venons de le préciser précédemment, le recensement de la population française permet de s'intéresser à deux notions distinctes, celle des immigrés et celle des étrangers, souvent utilisées l'une pour l'autre dans le langage courant. Compte tenu des confusions existantes, il semble nécessaire de rappeler leurs définitions selon l'INSEE.

La notion d'immigré repose sur les déclarations de nationalité et de lieu de naissance. Les indicateurs qui qualifient ce concept ont été disponibles pour la première fois dans le bulletin individuel du recensement de 1946. Est appelée immigrée toute personne née à l'étranger de nationalité étrangère et résidant en France depuis plus d'un an qu'elle ait acquis la nationalité française ou non.

La notion d'étranger est, quant à elle, définie par un statut juridique. Est considérée comme étrangère une personne qui réside en France mais qui n'a pas la nationalité française. Parmi les étrangers se trouvant sur le territoire au moment du recensement, seuls ceux qui y résident de façon permanente, qui ont un emploi ou qui étudient ont été comptabilisés. N'ont pas été recensés les travailleurs saisonniers et frontaliers, ainsi que les étrangers membres du corps diplomatique. Par contre, a été intégré le personnel étranger des ambassades résidant de manière permanente en France. La notion d'étranger, plus instable dans le temps que celle d'immigré, varie en fonction des demandes de nationalité française. Entre deux recensements, un étranger a pu obtenir la nationalité française et sort par conséquent de cette catégorie. Un autre point reste à souligner. Le recensement général de la population ne tient pas compte de la double nationalité. Dès lors qu'une personne se déclare de nationalité française et d'une autre nationalité, elle est comptée dans la catégorie des Français.

Comme en témoigne le graphique 1 ci-dessous, tout étranger n'est pas nécessairement un immigré, et tout immigré n'est pas forcément un étranger¹.

Graphique 1 : Immigrés d'origine espagnole et étrangers espagnols en France en 1999



Source : INSEE, RGP 1999, exploitation principale.

¹ Les Français par acquisition nés en France (105 561 personnes) n'apparaissent pas dans ce graphique, dans la mesure où ils ne sont ni étrangers ni immigrés.

Tel que préconisé dans la commande de la Direction Générale d'Organisation des Migrations, ne seront prises en compte que les situations concernant les personnes de nationalité espagnole, soit 161 762 personnes. Les données relatives aux 274 066 Français par acquisition d'origine espagnole ne seront donc pas analysées en tant que telles dans cette étude, mais sont utilisées quand cela a été possible à des fins comparatives.

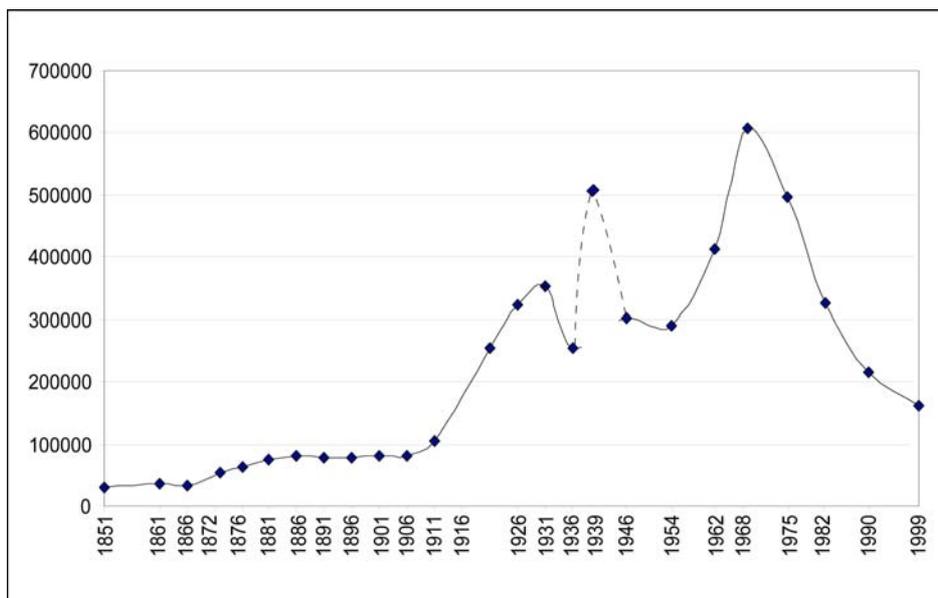
Les résultats détaillés ci-dessous proviennent des différentes exploitations du recensement. La première exploitation, dite « principale » ou « légère », est exhaustive : elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles logement recueillis par les agents recenseurs. La deuxième exploitation dite « complémentaire » ou « lourde », plus complexe à obtenir que la précédente, est réalisée sur un échantillon au $\frac{1}{4}$: un logement sur 4 est tiré au sort et analysé par la suite.

Nous ne raisonnerons jamais ici en termes de flux, peu de données disponibles étant fiables en la matière. C'est bien sur les stocks de population présents en France en 1999 qu'ont porté nos acquisitions statistiques auprès de l'INSEE et du Centre Quételet (unité de CNRS chargée de l'archivage et de la diffusion de données quantitatives).

II - Historique de la population espagnole en France

La France depuis le milieu du XIXème siècle est l'une des destinations privilégiées des Espagnols. Le dénombrement de ce groupe national depuis 1851, date du premier décompte officiel des étrangers, montre une évolution en plusieurs phases de leur présence. Néanmoins, le graphique 2 représentant la population espagnole en France, réalisé à partir des données des recensements ne permet de quantifier cette population que lors des années du dénombrement. Il ne permet pas d'appréhender les flux d'arrivées et de départs réalisés dans les périodes intercensitaires. Or la migration espagnole n'a pas été seulement une migration économique permanente, ce fut surtout une migration saisonnière fondée sur la circulation des travailleurs, dont certains d'ailleurs ont fini par s'installer durablement sur le sol français. Ce fut aussi une migration politique de grande ampleur à la fin des années 1930.

Graphique 2 : La population espagnole en France depuis 1851



Source : Statistique générale de la France de 1881 à 1936, pour l'année 1939, estimation (Schor, 1996²), et INSEE à partir de 1946.

Outre les juifs espagnols installés à Bayonne ou Bordeaux entre le XVIème et le XVIIIème siècle, l'histoire migratoire espagnole en France commence avec l'arrivée de près de 60 000 déportés entre 1808 et 1814. Ces prisonniers de guerre et réfugiés, pour la plupart d'entre eux très pauvres, se sont dispersés sur l'ensemble du territoire. On les retrouve aussi bien dans les forts de l'Est et du Nord que dans les Alpes ou en Normandie et dans les Deux-Sèvres. Quelques années plus tard, la France terre d'accueil des « amis de la liberté » devient le refuge d'Espagnols de toute obédience. Assignés à résidence lors de la restauration, la plupart d'entre eux ne s'éloigne pas du Midi Aquitain.

Durant toute la seconde moitié du XIXème siècle et ce jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, la présence espagnole en France (30 000 en 1851, 62 000 en 1876) ne cesse de s'affirmer lentement pour atteindre 106 000 ressortissants en 1911. Basques, Navarrais et Catalans s'installent alors principalement dans le Sud-Ouest.

Pendant la première guerre mondiale, du fait de sa neutralité, l'Espagne suite à des accords conclus avec le Secrétariat d'Etat au Travail, fournit près de 150 000 travailleurs, sans

² Schor, R., Histoire de l'immigration en France de la fin du 19^e siècle à nos jours, Armand Colin, Paris, 1996, 347p.

compter les saisonniers, répartis par les pouvoirs publics sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins des secteurs économiques.

L'immigration espagnole après guerre progresse moins rapidement et moins massivement que d'autres courants migratoires comme les migrations italienne ou polonaise car contrairement à ces dernières, elle n'est pas organisée par l'Etat français. Néanmoins quelques réfugiés viennent en France, qu'ils soient opposés à la dictature de Primo de Rivera (1923-1930) ou monarchistes hostiles à la République.

L'arrivée de 50 000 Basques à la fin de 1937, de 20 000 Aragonais et Catalans au printemps 1938 annonce le déferlement de 500 000 hommes, femmes et enfants en quelques jours de février 1939, suite au succès de l'offensive franquiste en Catalogne. Alors que le gouvernement Daladier n'avait prévu aucune structure d'accueil, c'est dans une quinzaine de camps improvisés comme ceux de Gurs, d'Argelès ou du Barcarès, que 165 000 civils et 209 000 miliciens vont devoir s'entasser. Les autres sont alors accueillis dans des écoles, casernes et colonies de vacances aménagés pour les recevoir quelques temps. Albert Saraut alors Ministre de l'intérieur qualifie l'arrivée de ces populations de « mascaret humain »³. Le gouvernement français négocie très vite leur départ notamment vers le Mexique et le Chili, des rapatriements sont aussi organisés vers l'Espagne, mais en juillet 1939, 325 000 demeurent encore en France. A la fin de 1939, ils ne seront plus que 150 000. Cet événement n'est pas repérable avec les données censitaires, mais compte tenu de son importance tant statistique qu'humaine, nous avons choisi de le faire figurer sur le graphique.

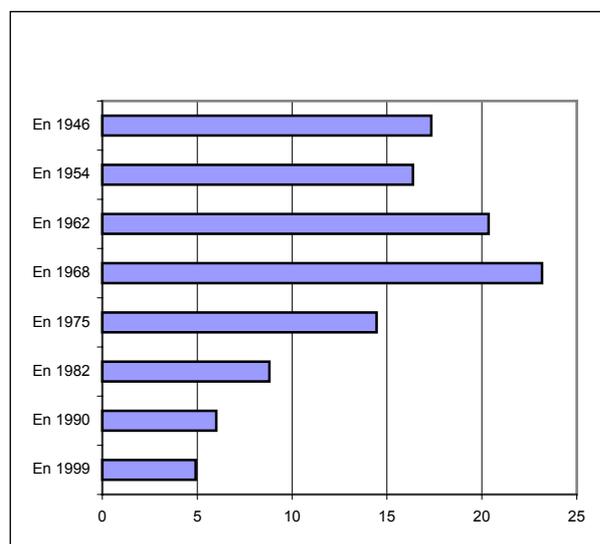
Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le passif démographique (décès de civils et militaires, classes creuses nées pendant la première guerre, retour dans les pays d'origine des étrangers présents dans l'entre deux guerres) et les dommages matériels favorisent la reprise de l'immigration. Néanmoins, le gouvernement franquiste limite les départs et la frontière pyrénéenne est officiellement fermée de 1946 à 1948.

Avec la phase d'expansion économique qui débute au milieu des années 1950, l'arrivée de travailleurs étrangers permet de fournir la main-d'œuvre qui faisait défaut. Ainsi, le nombre des Espagnols en France double entre 1954 et 1968 pour atteindre plus de 600 000 personnes. L'appel de main-d'œuvre en France trouve un écho favorable en Espagne car la situation économique des familles rurales y est difficile et l'exutoire transocéanique déjà

³ Lequin Y., Histoire des étrangers et de l'immigration en France, Références Larousse Histoire, Paris, 1992, 493p..

réduit à partir des années 1920 s'éteint avec les fermetures de frontières dans les années 1960. L'accord bilatéral de main-d'œuvre signé entre les gouvernements français et espagnol en 1961, et l'autorisation faite à la France d'installer des missions de l'Office National de l'Immigration à Barcelone puis à Irun vont faciliter la mobilité de milliers de personnes pauvres et peu qualifiées. Si en 1931, les Espagnols représentent le troisième groupe national derrière les Italiens et les Polonais, ils deviennent les plus nombreux en 1968, comme l'indique le graphique 3. A ce moment près d'un étranger sur cinq est de nationalité espagnole. Cette « hégémonie » sera de courte durée, puisque dès le recensement suivant, ils seront dépassés par les Portugais.

Graphique 3 : Part des Espagnols dans la population étrangère



Source : INSEE/RGP 1999

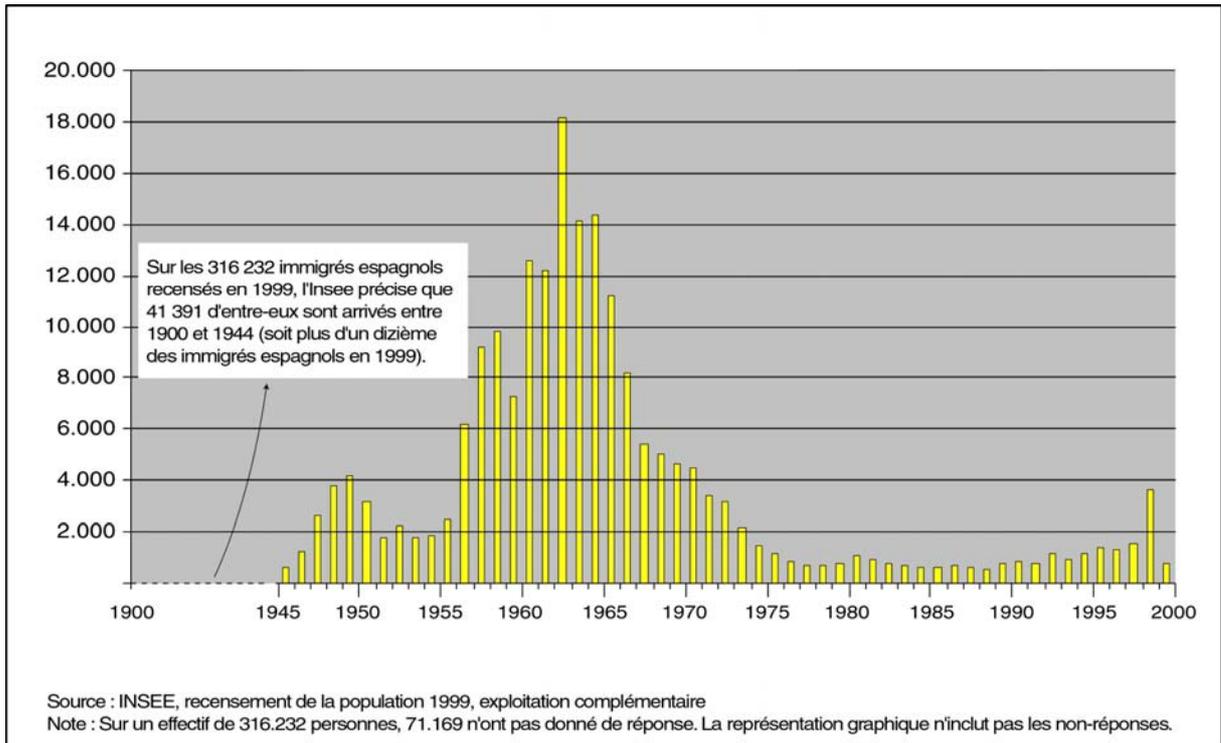
Depuis la fin des années 1960, le nombre d'Espagnols en France ne cesse de régresser régulièrement. En 1982, cette présence est quasiment identique à son niveau de 1954 avec près de 300 000 ressortissants. Entre ces deux dates, la politique migratoire en France a connu un tournant important avec l'arrêt de l'immigration de main-d'œuvre en 1974. Après cette date, les arrivées au titre des regroupements familiaux sont à nouveau autorisées à partir de 1975 et ce jusqu'à la libre circulation au sein de l'espace Schengen en 1992. Néanmoins malgré les restrictions aux entrées en France, les migrations de personnes très qualifiées ont toujours été autorisées. En 1999, les Espagnols ne sont plus que 161 700. Ils constituent 5% des étrangers et représentent le 6^{ème} groupe national. Cette évolution à la baisse tient entre

autres à la montée en puissance d'autres mouvements migratoires comme ceux des Portugais ou des Algériens, à la multiplication et diversification des pays d'origine des migrants. Le courant migratoire espagnol ne s'est pas renouvelé depuis les années 1970, de nouvelles générations de migrants ne se sont pas substituées statistiquement aux retours et décès des premiers arrivants. De plus ceux qui ont acquis la nationalité française, disparaissent de la statistique officielle des étrangers en France. Ne sont pas non plus comptabilisés les enfants de migrants nés sur le sol français qui peuvent acquérir la nationalité à partir de 16 ans. Pour appréhender la population d'origine espagnole, il faudrait aussi prendre en considération les 274 000 Français d'origine espagnole. Les 161 000 étrangers espagnols ne représentent donc qu'une partie de la population présente en France grâce à cette mobilité spatiale internationale.

Du fait de cette histoire migratoire, les Espagnols ou Français d'origine espagnole présents en France en 1999 sont arrivés tout au long du XXème siècle, comme le montre le graphique 4, mais avec une intensité variable selon les années. Près d'un dixième d'entre eux étaient déjà présents avant la seconde guerre mondiale expliquant par ailleurs le vieillissement actuel de cette population. 46% du contingent recensé sont arrivés sur une dizaine d'années à partir de 1956, période d'encouragement à l'immigration. L'entrée et le séjour des étrangers sont alors facilités pour répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre. L'accord bilatéral signé en 1961 entre les autorités françaises et espagnoles favorise les arrivées des immigrés espagnols en France. Le paroxysme de 1962 s'explique aussi par la signature des accords d'Evian entre la France et l'Algérie, et plus généralement par la décolonisation du Maghreb, qui contraint les descendants de migrants espagnols vivant auparavant en Algérie française ou au Maroc à émigrer vers la métropole. A partir de 1966, le mouvement commence à perdre de son ampleur.

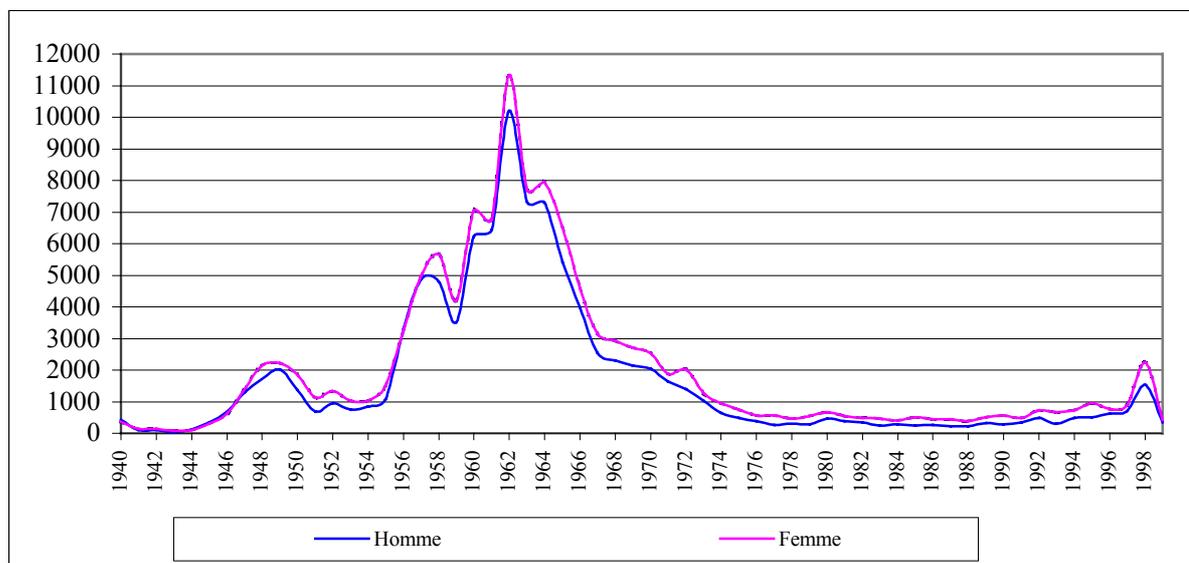
Peu de migrants espagnols résidant en 1999 en France sont arrivés depuis 1974, année de la fermeture des frontières. Seulement 7% d'entre eux se sont installés en France entre 1975 et 1982. La libre circulation des personnes entre les pays signataires de l'accord Schengen prenant effet en 1992 n'a pas engendré d'arrivées massives. Les personnes arrivant chaque année depuis cette date ne sont guère plus nombreuses que celles arrivées les années précédentes, exception faite de l'année 1998.

Graphique 1 : Espagnols résidant en France en 1999 par année d'arrivée



Parmi les 144 039 Espagnols nés à l'étranger, 80% d'entre eux ont mentionné leur année d'arrivée sur le territoire français. Ce graphique élaboré à partir des déclarations de la population toujours résidante en France en 1999 montre une quasi simultanéité des arrivées des hommes et des femmes. Le profil des deux courbes est symptomatique d'une migration de travailleurs isolés et, en parallèle, d'une migration familiale, sans installation préalable des chefs de familles. La prédominance des hommes sur 5 années de 1962 à 1965, n'a pas été suivie par un rattrapage de l'immigration féminine. Néanmoins, ce graphique tout en illustrant les fluctuations du nombre d'arrivants dans le temps ne laisse pas apparaître le volume des flux d'arrivées durant quelques années de la décennie 1960, de l'ordre de 60 000 pour les hommes et de 20 000 pour les femmes selon les statistiques de l'Office des Migrations Internationales. C'est pourtant la période pendant laquelle d'une part les flux ont été les plus nombreux (hors arrivées des réfugiés) et d'autre part où le différentiel par sexe a été le plus important. Ces données montrent que les travailleurs isolés ont été logiquement plus enclins à retourner en Espagne que les familles et que la migration féminine s'est relativement plus installée dans la durée.

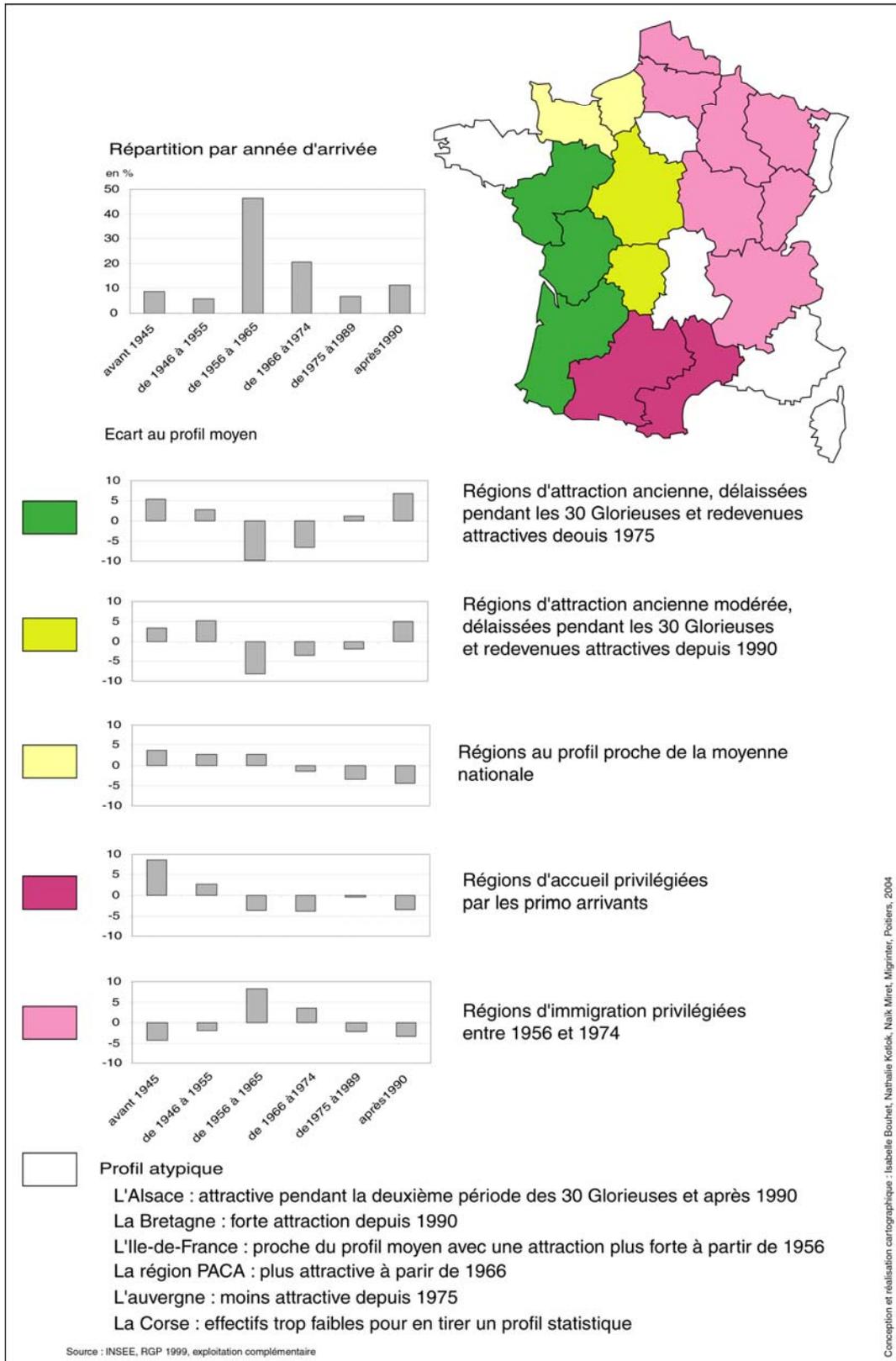
Graphique 5 : Les immigrants espagnols résidant en France en 1999 par année d'arrivée et par sexe



Source : INSEE, RGP 1999, Exploitation complémentaire.

La population espagnole se répartit sur le territoire selon les périodes d'arrivées. Aussi, nous avons croisé ces dernières avec la région de résidence en 1999 afin de différencier chacun de ces espaces selon leur attractivité dans le temps (cf. carte 1).

Carte 1 : Lieu de résidence des Espagnols selon leur année d'arrivée



Les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon se caractérisent comme nous l'avons signalé, comme des régions d'accueil de primo arrivants, délaissées par les Espagnols arrivés en France après 1966. L'Auvergne, qui a été attractive pour les Espagnols venus avant 1945, est délaissée à partir de 1975 (- 7 points par rapport au profil moyen pour la période 1975-1989 et -3 points pour la période 1990-1999).

L'Aquitaine, le Poitou-Charentes et les Pays de la Loire, se caractérisent, quant à elles, comme étant des régions d'attraction ancienne, délaissées pendant la période des Trente Glorieuses, mais qui connaissent une reprise de l'immigration plus forte que dans les autres régions à partir de 1975. Etant donné les effectifs cela ne reste qu'une tendance qu'il conviendra d'observer par la suite, mais néanmoins en adéquation avec le renouveau économique de ces espaces. Le Centre et le Limousin ont un profil proche de ce dernier groupe. Elles se distinguent néanmoins par une reprise de l'immigration plus tardive, à partir de 1990 et non de 1975.

Compte tenu de leur potentiel élevé d'emplois, les régions de l'Est (le Nord Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Rhône-Alpes) ont été plus privilégiées que les autres entre 1956 et 1974. Ce type montre clairement la dichotomie du territoire français et l'insertion de ces régions au sein de l'arc du dynamisme européen. L'Alsace classée dans les profils atypiques se distingue de ces dernières par son attractivité durant la dernière décennie (+4 points par rapport à la moyenne), qui s'explique par la présence des institutions européennes.

L'Ile-de-France, qui accueille 40% des immigrés espagnols, est proche du profil moyen qu'elle détermine en grande partie compte tenu de son poids sur toute la période d'observation, avec néanmoins une attirance plus élevée que la moyenne à partir de 1956.

La Bretagne se démarque des autres régions par son attractivité dans la dernière décennie, alors qu'elle avait été délaissée jusque là. Plus du tiers de ses résidents espagnols sont arrivés après 1990, soit 22 points de plus que la moyenne nationale, à l'instar des autres régions du Grand Ouest.

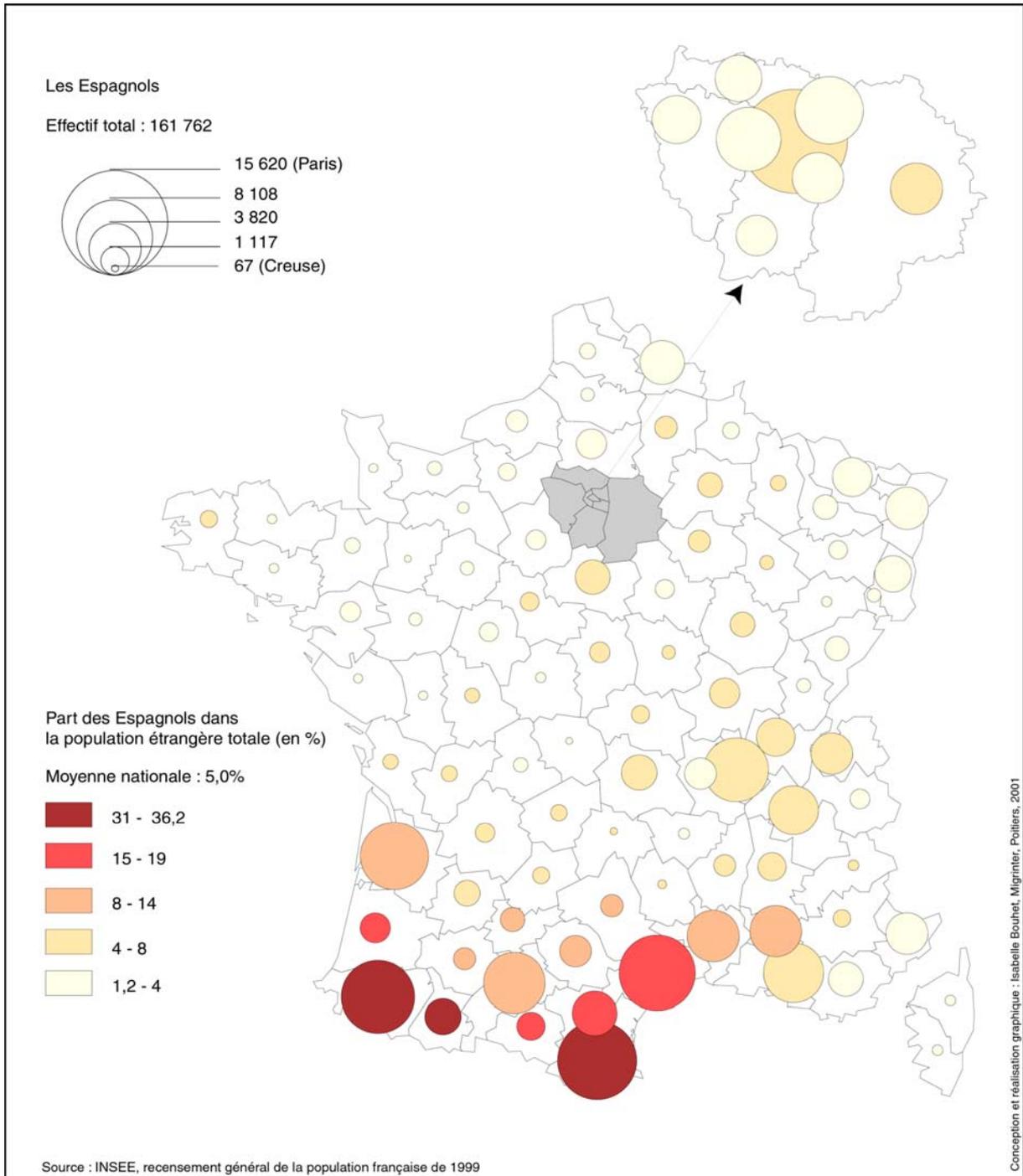
III – L'espace migratoire espagnol

Pour analyser l'espace migratoire espagnol, nous utilisons les données des derniers recensements à l'échelle départementale. Cette géographie est d'une appréhension délicate du fait de la multiplicité des faits qui interagissent sur les conditions d'implantation des populations étrangères et sur les conditions de séjours tant souhaitées que subies. Afin de mieux comprendre cet espace migratoire particulier, revenons quelques peu sur la géographie de la présence étrangère en France.

La répartition des étrangers en France est à mettre en relation avec les grands foyers d'emploi des secteurs secondaire et tertiaire. Ce sont les régions économiquement les plus dynamiques au moment des arrivées qui ont été les plus attractives, c'est à dire les espaces situés à l'Est de la diagonale Le Havre-Marseille, symbole de la dichotomie traditionnelle du territoire français, urbain et industriel à l'Est et rural et agricole à l'Ouest. En quête de travail, la plupart des migrants s'est orientée principalement vers les régions d'intenses activités économiques. Loin de combler les vides provoqués par les migrations internes, comme ce fut le cas dans l'entre deux guerres, l'immigration étrangère dans les années 1960-1970 accentue le phénomène de concentration géographique qui caractérise la France contemporaine. Dans ces conditions, ce sont les grands foyers urbains et en particulier Paris offrant le panel d'activités le plus large, des possibilités de mobilité professionnelle et une rémunération du travail supérieure à la moyenne qui exercent la plus forte attraction pour les populations migrantes. Les zones minières et industrielles du Nord, de la Lorraine, d'Alsace jusqu'aux Alpes du Nord ont également eu recours pour la réalisation de grands travaux et pour assurer leur développement économique à une main-d'œuvre étrangère non qualifiée. Sur le littoral méditerranéen, la création et le développement des stations balnéaires et les emplois créés par l'activité touristique notamment dans la restauration et l'hôtellerie, le dynamisme marseillais participent à la présence étrangère. Le grand Ouest et le Massif Central du fait de leur faible capacité économique et d'une main-d'œuvre longtemps excédentaire sur place, n'ont pas attiré en si grand nombre les étrangers. Ainsi en 1999, 40% des étrangers résident en Ile-de-France, 11,8% en Rhône-Alpes, 8,6% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 4% dans le Nord-Pas de Calais. Près des deux tiers des étrangers résident dans ces quatre régions. Ce sont donc dans les régions les plus peuplées que se concentrent les étrangers. De ce fait, la proportion moyenne des étrangers dans la population (5,6% en 1999) cache de grandes disparités géographiques.

Les plus fortes proportions s'observent en Ile-de-France, au Nord et à l'Est, sur le pourtour méditerranéen, soit dans les régions françaises intégrées à la frange occidentale de la « banane bleu ». Malgré l'attractivité des espaces de l'Est de la France liée aux potentialités d'intégration sur le marché de l'emploi plus importantes, la répartition des différents groupes nationaux sur le territoire est loin d'être homogène pour des raisons historiques, selon les périodes de plus forte intensité migratoire, pour des raisons économiques, en fonction des spécialités des différents groupes, mais aussi en fonction de l'existence de filières migratoires.

Carte 2 : Les Espagnols en France en 1999



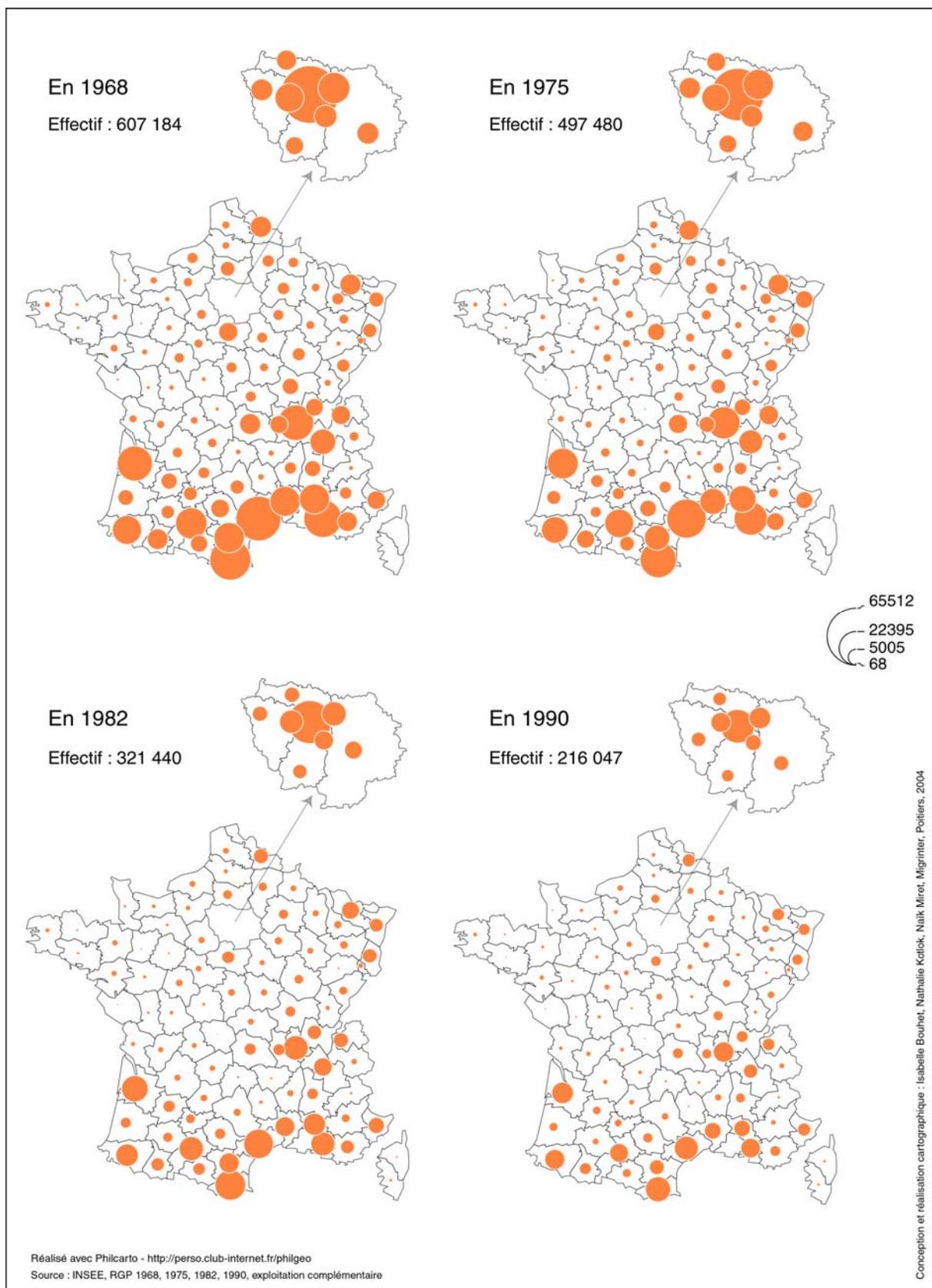
La carte 2 de la répartition des étrangers espagnols en France montre à la fois une diffusion de la présence espagnole à l'ensemble des départements et une concentration spécifique à cette population dans les départements (peu attractifs pour les autres groupes hors les Portugais) situés à proximité de la frontière pyrénéenne. Cette localisation tout a fait spécifique des Espagnols s'explique d'une part par la préférence qu'ils ont eu à s'installer

dans des espaces géographiquement proches de leur lieu d'origine, à une époque où les moyens de locomotion ne permettaient pas la rapidité des transports actuels. De plus, ils ont pu s'intégrer dans les secteurs d'activité délaissés par la main-d'œuvre française.

A l'exception de l'Ile-de-France (région qui a toujours été très attractive et de ce fait lieu d'installation privilégié par l'ensemble des communautés étrangères) et notamment de Paris où résident en 1999 près de 44 000 Espagnols soit près d'un quart de cette population, la grande zone de présence correspond aux régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

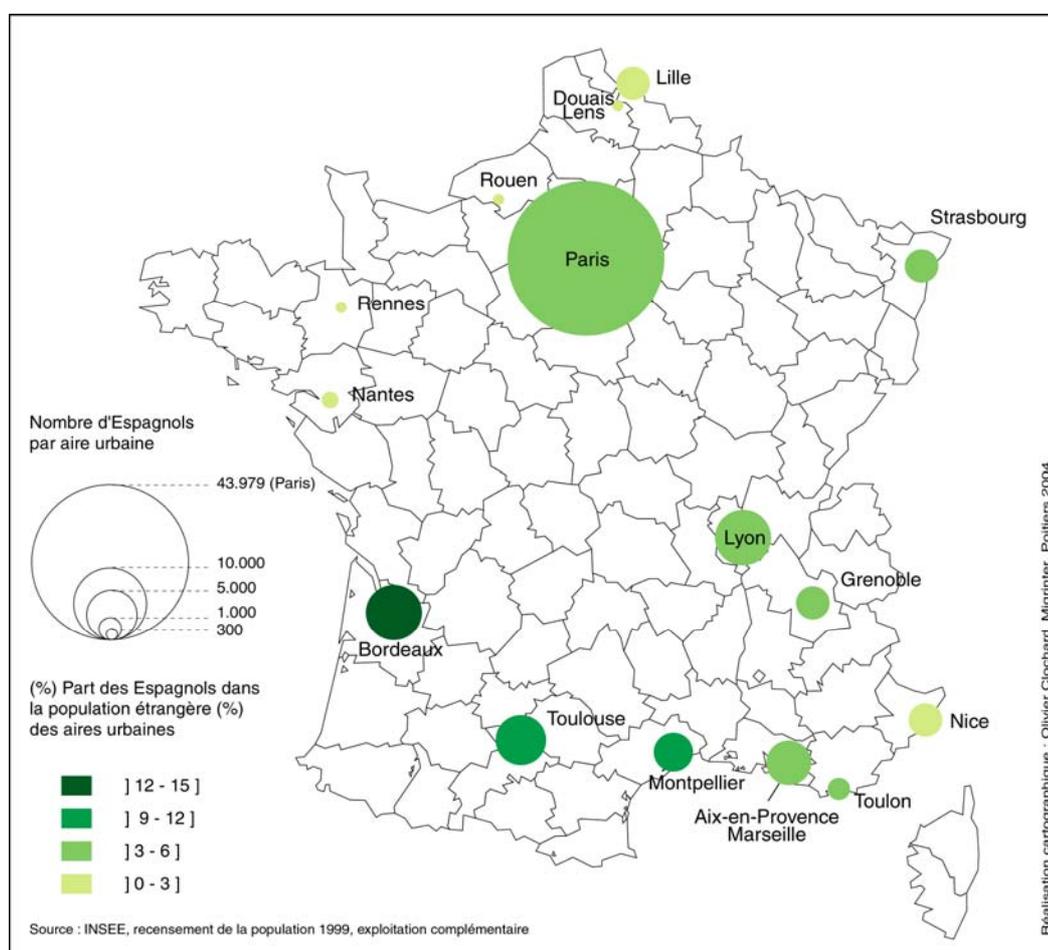
La distribution des Espagnols au sein de l'hexagone depuis le recensement de 1968 n'a guère évolué comme le montre la carte 3. Depuis 1968, les principales concentrations se retrouvent dans les mêmes régions. Les zones les moins attractives étant le quart Nord-Ouest du pays et dans une moindre mesure le centre du pays. Globalement, on observe que la diminution démographique constante depuis 1968 de moins 18%, moins 35%, moins 21% et moins 25% respectivement pour chacune des quatre dernières périodes intercensitaires (les effectifs ayant été divisés au total par près de quatre) s'est répercutée à l'ensemble de l'espace. Pour beaucoup de régions, la baisse des effectifs entre 1968 et 1999 est de l'ordre de 70-75%. Dans les régions aux effectifs peu nombreux du Nord-Ouest, Bretagne et Pays de la Loire et dans une moindre mesure Poitou-Charentes, la diminution relative des effectifs est plus faible compte tenu de la nouvelle attractivité de ces régions au cours de la dernière période censitaire. Cette géographie laisse supposer qu'il n'y a pas d'effets de lieu pour expliquer les évolutions de cette population, comme si les facteurs mis en œuvre se jouaient des aléas économiques et sociaux territorialisés. Les implantations anciennes marquent donc encore la distribution actuelle, du fait de la réactivation dans les années 1960 de vieux courants migratoires. Les Espagnols sont longtemps restés très localisés dans cinq départements du Sud-Ouest : Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Gers, Lot et Garonne et Gironde. Aujourd'hui, ils représentent le tiers des étrangers dans les deux premiers départements cités.

Carte 3 : La population espagnole en France en 1968, 1975, 1982 et 1990



Les Espagnols furent longtemps appelés dans les campagnes, notamment pour les cultures spécialisées des terres méridionales, puis la réduction des besoins en main-d'œuvre agricole réoriente les courants migratoires vers les villes qui offrent des emplois dans l'industrie puis dans les services. Au regard de la carte 4, les grandes villes les plus espagnoles en dehors de Paris sont Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille – Aix-en-Provence et Montpellier. Ces cinq villes⁴ ont des effectifs qui varient autour de 5 000 personnes. Parmi ces agglomérations, c'est à Bordeaux que la présence des Espagnols est la plus prégnante. Les villes de taille moyenne où l'empreinte espagnole se remarque le plus sont toujours les villes frontières, Bayonne et Perpignan ou les villes de très vieille influence ibérique comme Béziers et Nîmes.

Carte 4 : Localisation par aire urbaine

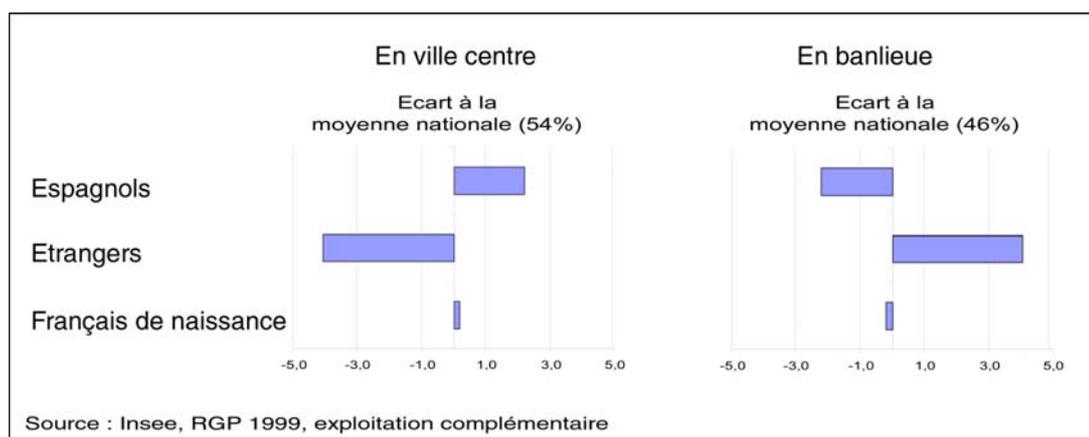


⁴ Il s'agit sur cette carte des aires urbaines définies au recensement de 1999, c'est à dire des agglomérations au sens large. En France, selon la définition qu'en donne l'INSEE une **aire urbaine** est un ensemble continu de communes dont au moins 40 % de la population résidente active travaille dans le *pôle urbain*. Celui-ci est une agglomération offrant au moins 5 000 emplois.

Du fait de l'insertion privilégiée des Espagnols dans certains secteurs d'activité (cf infra) ils sont plus présents dans le tissu urbain que les Français. 87% d'entre eux sont urbains, taux cependant légèrement inférieur à celui des étrangers (91%). Leur distribution selon la taille de l'unité urbaine est équivalente à celle des Français pour l'ensemble des unités à l'exception de Paris, où résident 15% des Français. En effet, le poids des Espagnols dans la capitale (25% y résident) explique la plus forte proportion d'urbains espagnols. La concentration espagnole à Paris reste toutefois moins élevée que celle des étrangers qui atteint 37%. Néanmoins, certains espaces ruraux ne sont pas délaissés par la main-d'œuvre étrangère et notamment espagnole, comme par exemple la campagne audoise, les régions viticoles de l'Hérault ou bien encore les terroirs arboricoles et maraîchers de la vallée du Rhône.

Au sein des communes urbaines, le graphique 6 sur le lieu de résidence montre la préférence des Espagnols pour les villes-centre, contrairement aux étrangers installés de manière préférentielle en banlieue. Cette localisation privilégiée semble ancienne et réalisée à la faveur du vieillissement du bâti urbain, la vétusté des immeubles et la modicité des loyers ou des acquisitions entraînant le rassemblement dans certains quartiers centraux. Cela ne détermine pas pour autant une absence des Espagnols en périphérie tant dans les communes du Nord et de l'Est parisien telles Saint-Denis, Aubervilliers, Boulogne-Billancourt ou bien en périphérie de Grenoble à Saint-Martin d'Hères ou encore près de Lyon à Vénissieux.

Graphique 6 : Localisation des Espagnols dans les communes urbaines



Source : INSEE/RGP, 1999.

Tableau 1 : Les actifs espagnols par CSP et par commune de résidence

% en ligne	Commune						Total
	rurale	%	centre	%	banlieue	%	
Agriculteurs exploitants	265	41	223	35	157	24	645
Artisans	624	21	1067	36	1251	43	2942
Commerçants et assimilés	244	15	714	44	650	40	1608
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	78	21	171	45	129	34	378
Professions libérales	43	11	236	59	124	31	403
Cadres fonct. publique, prof. intellect., artistiques	120	5	1518	66	647	28	2285
Cadres d'entreprises	185	7	1274	46	1306	47	2765
Prof. intermédiaires : enseignement, santé, fonction publique, assimilés	275	12	1106	49	856	38	2237
Prof. intermédiaires administratives, commerciales des entreprises.	294	9	1308	41	1550	49	3152
Techniciens	192	11	620	36	891	52	1703
Contremaîtres, agents de maîtrise	284	15	688	36	917	49	1889
Employés de la fonction publique	331	10	1499	47	1370	43	3200
Employés administratifs d'entreprises	300	9	1303	39	1749	52	3352
Employés de commerce	265	11	1099	47	951	41	2315
Personnels des services directs aux particuliers	762	8	5777	57	3619	36	10158
Ouvriers qualifiés	2140	14	6836	44	6540	42	15516
Ouvriers non qualifiés	1117	13	4227	49	3281	38	8625
Ouvriers agricoles	741	36	865	42	455	22	2061
TOTAL	8260	13	30531	47	26443	41	65234

Source : INSEE /RGP 1999, exploitation complémentaire

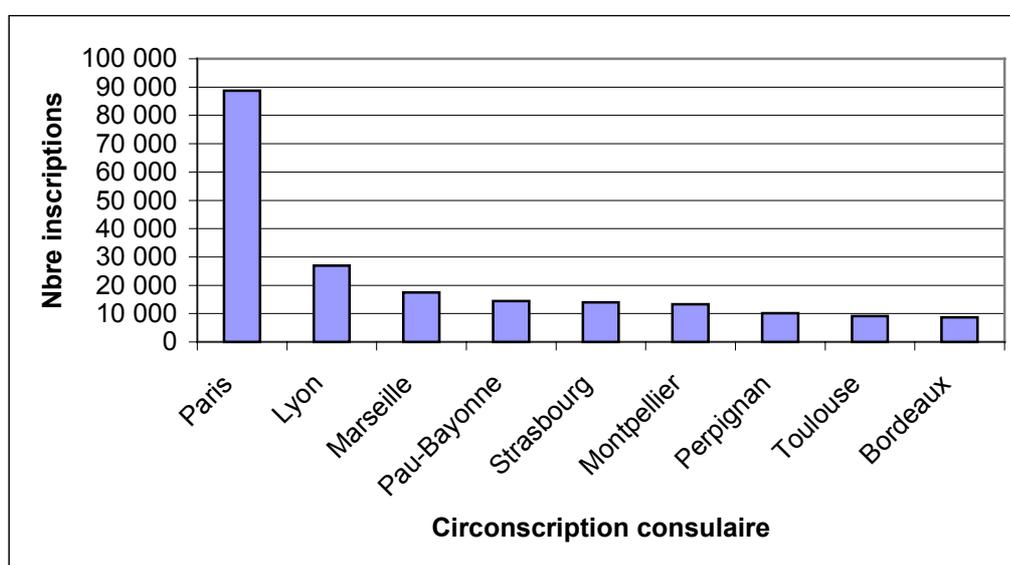
Certaines spécificités apparaissent selon les CSP. Si naturellement les personnels du secteur primaire ont plutôt tendance à résider dans les communes rurales, c'est aussi le cas pour les artisans, les commerçants et les patrons des petites entreprises, mais surtout pour une partie des ouvriers qui sont alors probablement localisés dans les couronnes périurbaines assez lointaines des agglomérations où les tarifs du foncier permettent plus facilement l'accession à la propriété. Par contre les communes centrales sont, comme pour l'ensemble de la population française privilégiée par les catégories les plus aisées, cadres, professions libérales et professions intermédiaires et par une partie des employés, les personnels des services directs aux particuliers et des ouvriers. Les communes de banlieue, qui cachent une grande diversité d'espaces résidentiels, sont fortement sur-représentées pour les employés, une partie des cadres et des ouvriers.

Nous pouvons compléter cette approche par une source complémentaire constituée par les données des Consulats espagnols, qui fournissent une autre image de la population espagnole en France. Ces données doivent être prises avec précaution pour étudier une

population étrangère pour deux raisons. D'une part parce qu'elles ne recensent que les personnes qui ont souhaité –ou ont dû – s'inscrire à un moment donné, et d'autre part parce qu'elles n'enregistrent pas tous les départs liés à la migration ou à la mortalité. Elles sont ainsi réputées comme une source, quelle que soit la nationalité concernée, qui surévalue considérablement la présence des groupes nationaux dans les Etats.

Dans le cas des Espagnols en France, ces données reflètent les grandes caractéristiques que nous venons de décrire, mais les découpages administratifs des circonscriptions consulaires, complexifient la lecture.

Graphique 7 : Population inscrite dans les consulats français en 2002



Source : Ambassade d'Espagne à Paris, toutes les données n'ont pas été fournies

Le poids du Consulat de la capitale est particulièrement remarquable puisqu'il concentre 44% des inscriptions ; cette forte supériorité s'explique par les vastes limites géographiques de cette circonscription consulaire qui rassemble 37 départements, regroupant outre la région parisienne, les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, une partie de la région Bourgogne et le Nord de la région Centre, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Normandie.

En seconde position avec 13% des inscriptions, apparaît le Consulat de Lyon qui réunit les départements de forte immigration de la région Rhône-Alpes mais aussi les départements du Sud de la Bourgogne et du Nord de l'Auvergne. Les régions

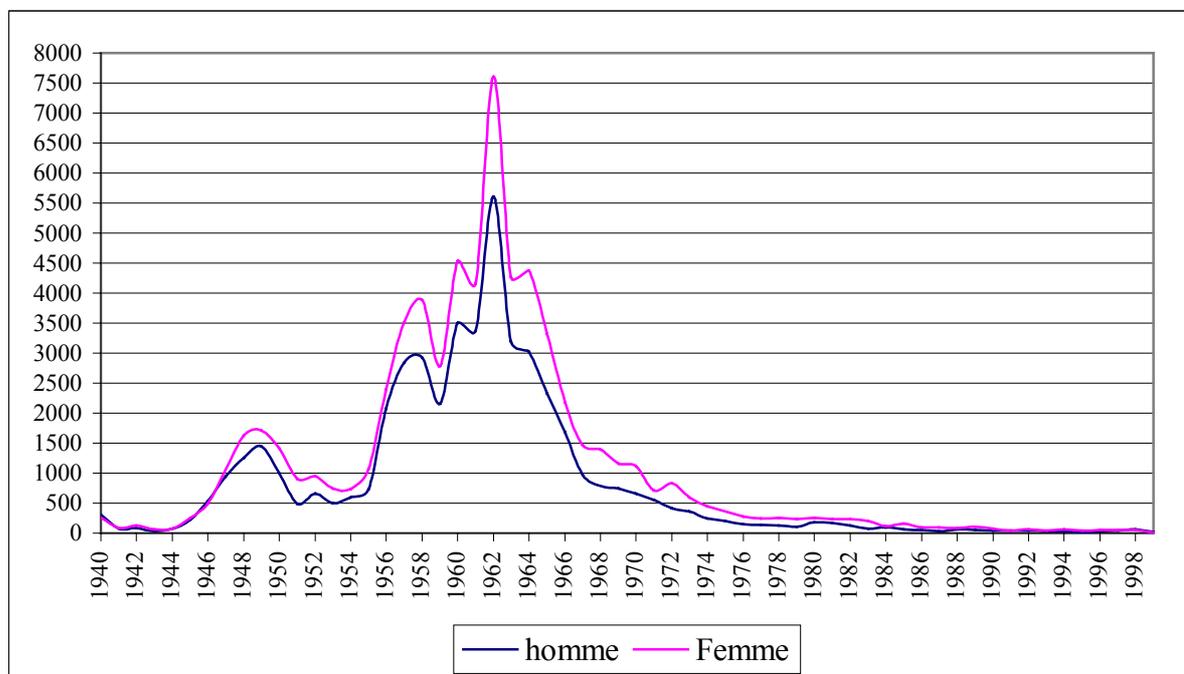
méditerranéennes sont paradoxalement sous-représentées dans le graphique, les circonscriptions de Marseille et Montpellier enregistrant respectivement 8,5% et 6,5% des Espagnols en France, du fait de leur plus petite taille (respectivement 7 et 8 départements).

Si des spécificités distinguent les comportements géographiques de la population espagnole, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là que d'une partie des personnes qui ont immigrées vers la France. Celles qui sont devenues françaises quelques années après leur arrivée, correspondent aussi aux personnes qui ont le mieux vécu leur installation de longue durée et qui ont de ce fait des comportements sensiblement différents.

IV – Les acquisitions de la nationalité française

La diminution du nombre d'Espagnols au fil des ans s'explique en partie par leur disparition des statistiques et pas seulement par une disparition physique liée aux décès et aux retours en Espagne. Une partie d'entre eux ayant acquis la nationalité française n'apparaît plus en effet sur ces données, même si elle a conservé la double nationalité.

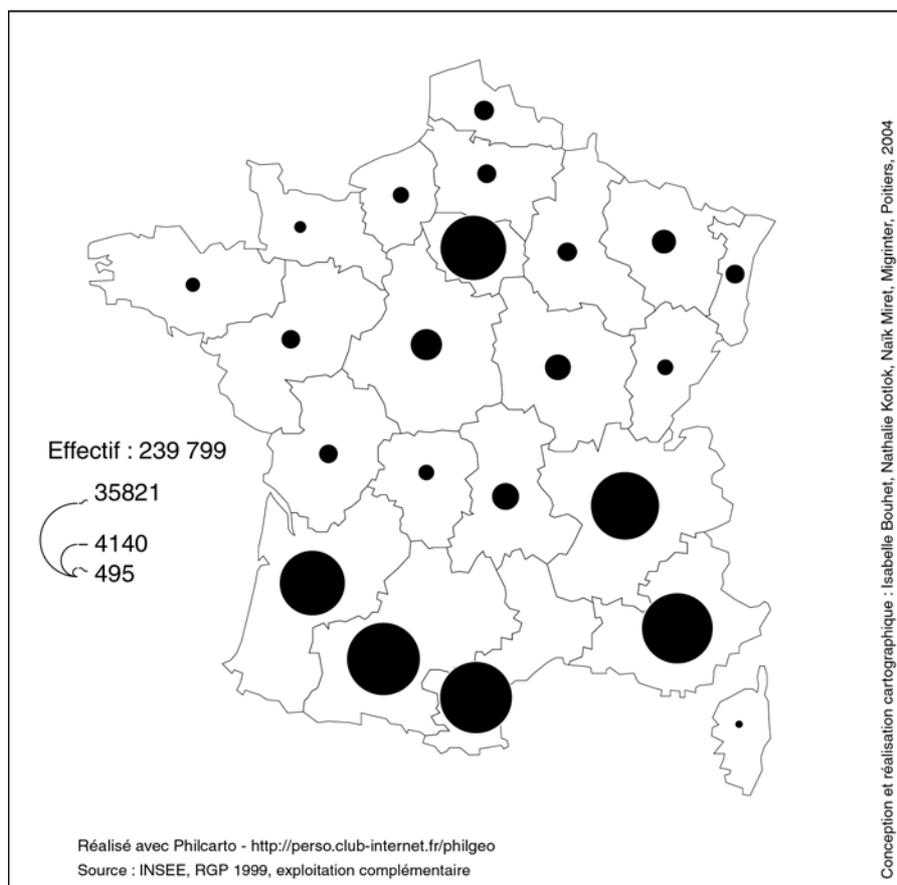
Graphique 8 : Les Français par acquisition d'origine espagnole résident en France en 1999 par année d'arrivée



Source : INSEE /RGP 1999, exploitation complémentaire

Les chiffres produits par l'INSEE concernant l'acquisition de la nationalité en fonction de l'année d'arrivée doivent être utilisés avec précaution. En effet, cette série statistique se fonde sur les déclarations de 145 120 Français par acquisition d'origine espagnole nés hors de France et ayant indiqué leur année d'arrivée. Cette remarque faite, il est tout de même intéressant de noter l'écart de comportement vis à vis du statut juridique selon le sexe. Quelles que soient les années d'arrivée, les femmes ont plus majoritairement accédé à la nationalité française que leurs compatriotes masculins. Les écarts les plus probants correspondent aux populations arrivées dans la décennie 1960. Les profils des courbes suivent les fluctuations des cohortes arrivant chaque année. Ces nouveaux Français sont donc surtout arrivés pendant les Trente Glorieuses. Les migrants installés les plus récemment en France recourent peu aux changements juridiques du fait d'un moindre intérêt de ce statut dans le cadre de l'Union Européenne, mais aussi comme nous le verrons plus loin par des parcours migratoires différents où le séjour en France ne constitue qu'une étape.

La distribution géographique des Français par acquisition d'origine espagnole se calque sur la répartition générale des Espagnols en France. Les régions méridionales, la région Rhône-Alpes et l'Île-de-France possèdent les effectifs les plus nombreux. Cette géographie marque l'absence de mobilité géographique interne à l'espace français. Si l'acquisition de la nationalité française permet une mobilité sociale ascendante ou si inversement la promotion sociale des individus implique une plus forte propension à accéder à la nationalité française, il semblerait que le statut juridique n'ait pas d'implication sur la répartition géographique et donc sur la mobilité interne, au moins à l'échelle régionale voire même à une échelle plus fine comme on peut le constater avec l'exemple des départements du Languedoc-Roussillon. Dans cette région, terre d'immigration espagnole par excellence, la moitié des 126 000 habitants devenus français entre 1990 et 1999 sont d'origine espagnole. Ils sont d'ailleurs légèrement moins nombreux (59 112) que lors de la période précédente (66 869). Ce sont dans les départements les plus proches de la frontière où les Espagnols sont les plus nombreux que leur part au sein des Français par acquisition est la plus forte. Dans cet exemple, leur prédominance dans ce processus s'explique par leur présence ancienne et nombreuse parmi les étrangers de cette région. Néanmoins, ils semblent plus enclins à changer de statut juridique que d'autres populations comme les Portugais. En Aquitaine, ce sont principalement les ressortissants espagnols qui ont opté pour la nationalité française.



La spécificité de l'espace migratoire espagnol par rapport aux régions d'implantation des autres groupes nationaux tient principalement à des facteurs historiques et économiques. Facteurs qui ont aussi des incidences sur la structure démographique de cette population qu'il convient maintenant d'étudier.

V – Une structure démographique vieillissante

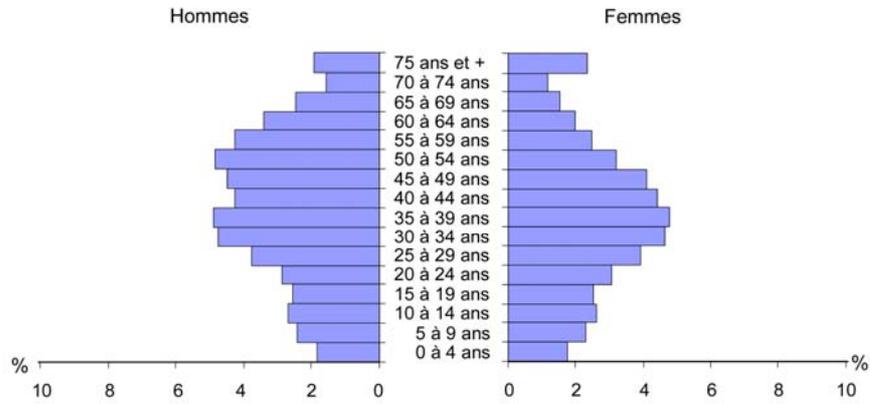
A – Répartition par âge et par sexe

Aujourd'hui, la contribution des Espagnols à la démographie française est très difficile à calculer, du fait des naturalisés et des effectifs des générations issus de l'immigration qui sont inclus dans les effectifs nationaux. Quand les arrivées en France ont diminué, ce sont les naissances sur le sol français qui ont pris le relais et ont ainsi contribué à l'accroissement numérique de cette population. Les effectifs présentent un net vieillissement tant par la réduction de la base de la pyramide que par l'élargissement du sommet. Alors que les moins de 20 ans représentent 5,7%, les plus de 60 ans forment 46,3 % de cette population. La proportion d'adultes et notamment de jeunes adultes est donc très faible en comparaison de la structure par âge des étrangers où ce sont ces classes d'âge actif qui sont largement majoritaires. La structure par âge de la population espagnole résulte de l'histoire migratoire, cette population issue d'un courant migratoire ancien étant de fait plus âgée que celle de courants plus récents. En effet, les cohortes nombreuses de jeunes actifs arrivées dans les années 1960 ont désormais plus de 60 ans. Cette pyramide présente un léger creux symétrique pour les 45-49 ans, étendu à la classe d'âge précédente pour les femmes. Ce creux correspond à des classes plus nombreuses pour les naturalisés, ce qui montre le glissement d'un statut juridique à l'autre pour ces classes d'âge. L'équilibre global du sex-ratio des Espagnols (50%-50%), alors qu'il est favorable aux hommes (53%) pour l'ensemble des étrangers confirme que cette migration fut envisagée d'un point de vue familial. On en voudra pour preuve l'exemple aquitain, pour lequel le nombre de femmes pour 100 hommes était déjà de 99 en 1968. Le sexe-ratio y est aujourd'hui de 128 femmes pour 100 hommes. Compte tenu du différentiel d'espérance de vie selon le sexe, la sur-représentation féminine s'accroît avec l'âge, comme le montre l'exemple de l'Aquitaine, vieille terre d'immigration espagnole.

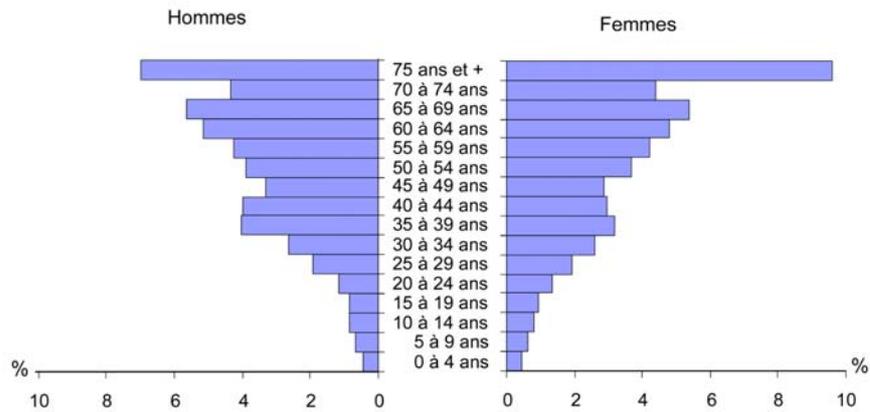
La pyramide des âges des Français par acquisition d'origine espagnole corrobore les résultats précédents. Parmi les 274 143 individus de cette catégorie, 58% sont des femmes ce qui confirme qu'elles ont plus opté pour la nationalité française que les hommes. Globalement cette pyramide présente les mêmes profils que la population ayant gardé sa nationalité d'origine à savoir une base étroite et des effectifs qui s'accroissent jusqu'au 3^{ème} âge.

Graphique 9 : Pyramide des âges des Espagnols en France en 1999

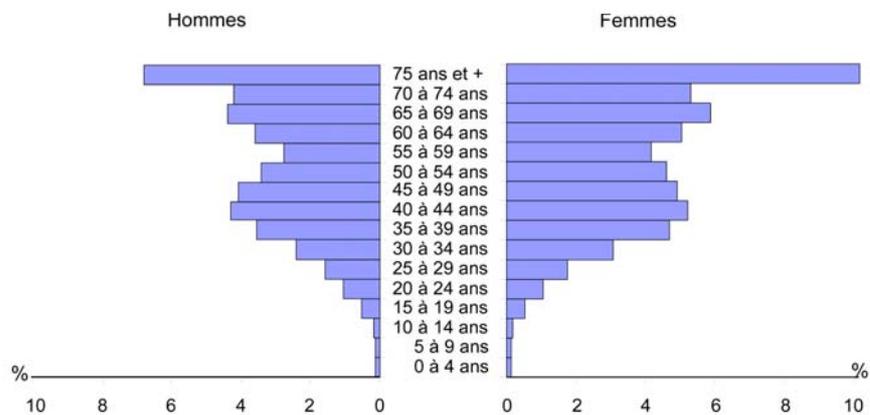
Les étrangers toutes nationalités confondues
Effectif : 3 263 186



Les Espagnols
Effectif : 161 762



Les Français par acquisition d'origine espagnole
Effectif : 274 143



Source: Insee, RGP 1999, exploitation principale

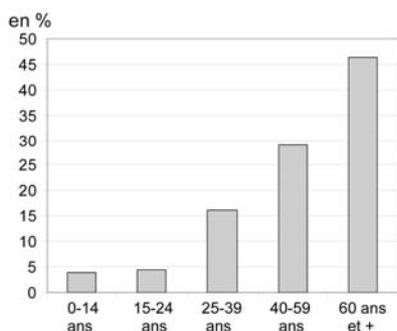
Néanmoins un autre creux démographique plus profond est repérable sur la pyramide des naturalisés ; il ne se situe pas aux mêmes âges, mais pour les 50-59 ans. Les effectifs les plus nombreux pour les deux sexes correspondent ici aux classes 65-74 ans et 40-49 ans. Les individus de cette classe décennale ont aussi sûrement acquis la nationalité française par effet collectif lors de la naturalisation par décret de leurs parents.

D'une région française à une autre, la structure par âge des Espagnols diffère. Comme le montre la carte 6, ceux qui résident dans le quart Sud-Ouest, et plus particulièrement dans la zone frontalière des Pyrénées sont beaucoup plus âgés que ceux localisés en Bretagne et dans l'Est et Nord-Est de la France. Cette répartition par âge s'inscrit dans l'histoire migratoire de ce groupe. En effet, les régions, où la population se caractérise comme fortement vieillissante, concordent avec les premières zones d'installation. Les régions, où la population espagnole est plus jeune, peuvent être mises en rapport avec l'implantation de filières migratoires plus récentes. Même si l'on sait que globalement les flux migratoires en provenance d'Espagne se sont tariés depuis plusieurs années, il n'en reste pas moins vrai que quelques centaines de personnes arrivent chaque année à divers titres depuis la fermeture des frontières.

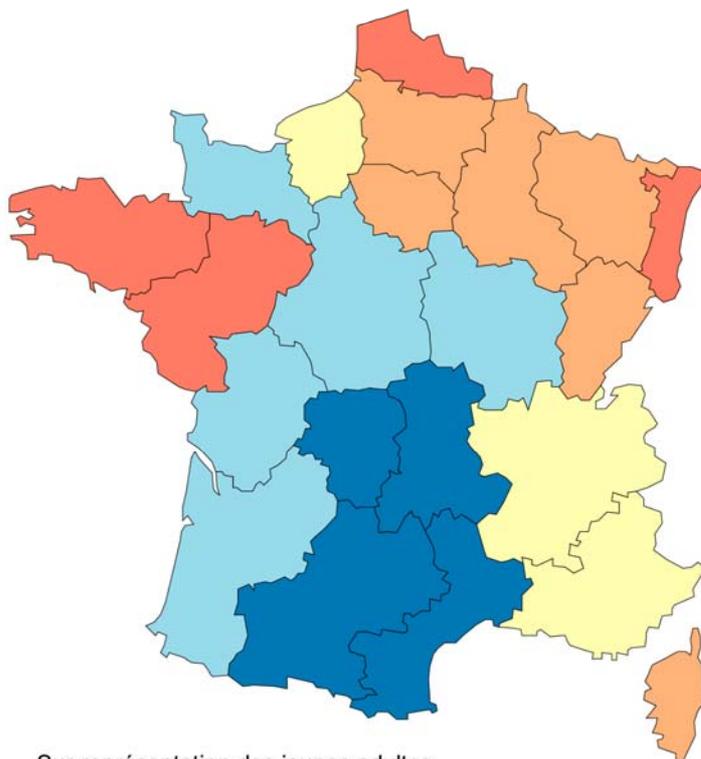
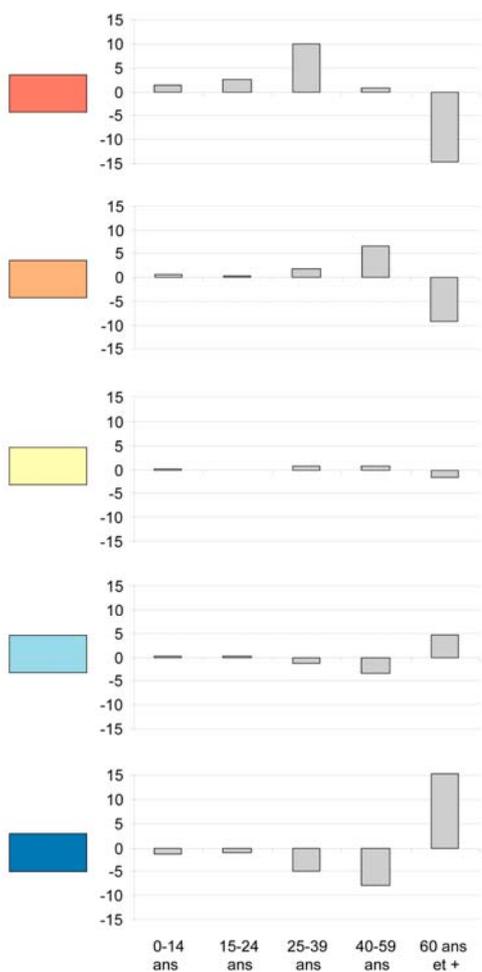
B – Le lieu de naissance

Les pays de naissance des Espagnols diffèrent proportionnellement selon les classes d'âge. Une minorité (3%) est née dans un autre pays que la France ou l'Espagne (graphique 11). La part de ces natifs d'autres pays diminue avec l'âge, le taux le plus fort concernant les moins de 4 ans. Ces données illustrent même si les effectifs sont en valeurs absolues peu nombreux pour les classes d'âge les plus jeunes, une attraction de la France pour des familles ayant recouvré la nationalité espagnole et leurs jeunes enfants en provenance probablement d'Amérique latine.

Structure par âge au niveau national



Ecart au profil moyen



Sur-représentation des jeunes adultes
(Les 25-39 ans sont en moyenne 10% de plus qu'au niveau national)

Sur-représentation des adultes ayant entre 40 et 59 ans
(Les 40-59 ans sont en moyenne 7% de plus qu'au niveau national)

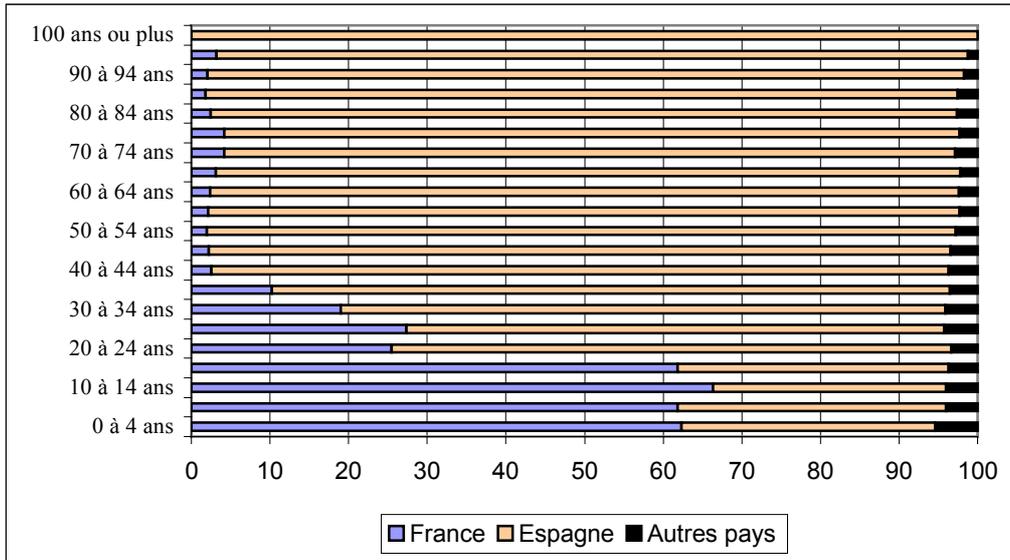
Profil proche de la moyenne nationale

Légère sur-représentation des plus de 60 ans

Très forte sur-représentation des plus de 60 ans qui sont en moyenne 15% de plus qu'au niveau national

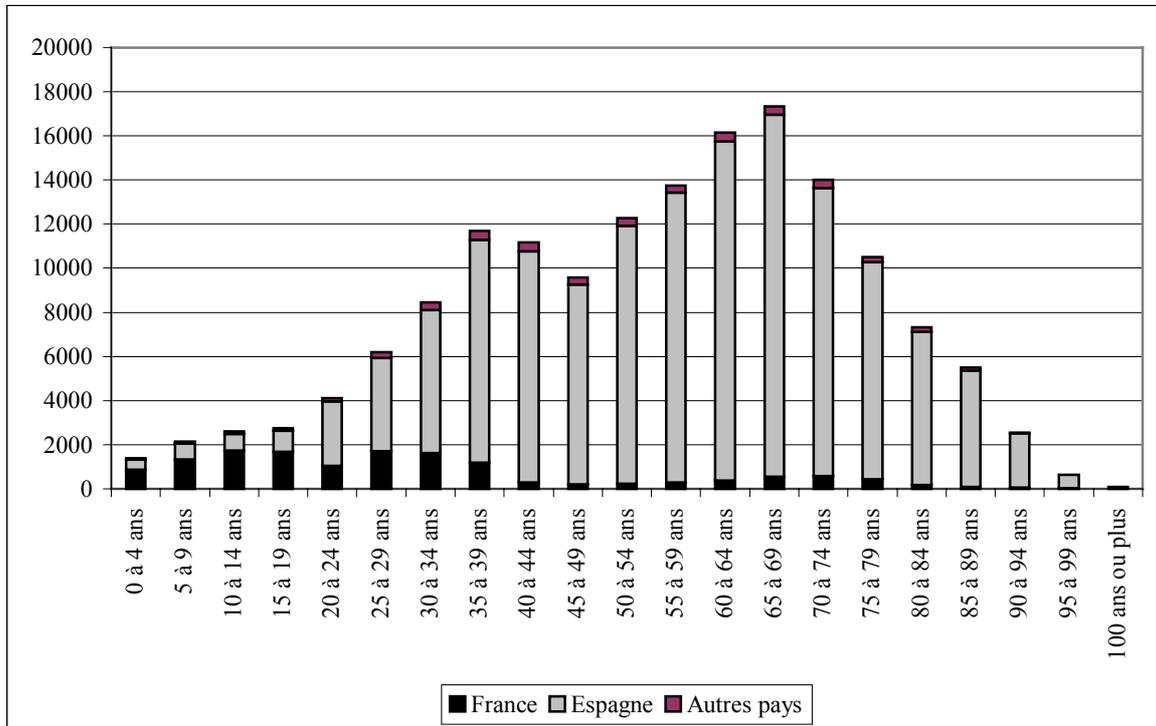
Source: INSEE, RGP 1999, Exploitation principale

Graphique 1 : Structure par âge selon le pays de naissance



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Graphique 2 : Pays de naissance des Espagnols selon leur tranche d'âge



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

9% des Espagnols sont nés sur le territoire français et du fait du jus soli pourront acquérir s'ils le souhaitent la nationalité française de droit à leur majorité. Concernant les générations nées en France, (graphique 11), il semble intéressant de découper la série statistique en trois grandes classes. Pour les quatre plus jeunes classes d'âge, plus de 60% des effectifs sont nés en France mais n'ont pas acquis la nationalité française avant leur majorité et bénéficient donc de la nationalité de leurs parents. Pour les 20 à 39 ans à savoir les cohortes nées entre 1960 et 1979, la part des naissances en France progresse régulièrement passant d'un dixième pour les 35-39 ans au quart de naissances en France pour les 20-24 ans. Cette évolution s'explique par les nombreuses arrivées de jeunes couples dans les années 1960 dont certains avaient déjà des enfants avant leur migration, enfants devenus adultes aujourd'hui. Au fil du temps, les naissances en France se sont faites plus nombreuses. A partir de 40 ans, donc pour les générations nées avant 1960, la part des nés en France est très faible, de l'ordre de quelques points. Ce qui peut laisser penser que les enfants de réfugiés nés en France ont soit acquis la nationalité française, soit ne vivent plus en France en 1999.

Les générations de plus de 40 ans donc nées avant 1960 sont pour plus de 90% d'entre elles nées en Espagne, ce qui somme toute semble en adéquation avec leur histoire migratoire. Plus surprenant pour les 20 à 34 ans, générations nées entre 1965 et 1979 les proportions des nés en Espagne varient autour de 70-75%. Ces résultats laissent supposer que ces jeunes n'ont pas seulement accompagnés leurs parents en migration mais forment bien les contingents des nouveaux arrivants que l'on peut identifier comme étudiants et jeunes professionnels qualifiés.

C – Situation familiale

Comme nous l'avons remarqué, si la migration a été un processus séparant les familles dans un premier temps, la population qui est restée en France est majoritairement constituée de familles. La situation matrimoniale des Espagnols diffère de celle de l'ensemble de la population. Comme l'indique le tableau, ils sont plus souvent mariés ou veufs que divorcés ou célibataires. Encore une fois, c'est la structure par âge et les modes de pensées et comportements sociaux des plus âgés qui permettent de comprendre ces situations.

Tableau 2 : Etat matrimonial des Espagnols

	Espagnols		Population métropolitaine	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	38 389	24,0	16 707 854	34,8
Marié	93 441	58,3	24 504 932	51,0
Veuf	20 687	12,9	3 853 770	8,0
Divorcé	7 677	4,8	3 004 793	6,3
Total	160 194	100,0	48 071 349	100,0

Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Le mariage reste pour cette population une institution préalable ou du moins nécessaire au fondement des familles. Par ailleurs, comme en Espagne, les divorces sont moins fréquents qu'en France. Les veufs sont proportionnellement plus nombreux que pour l'ensemble de la population, compte tenu du poids démographique des aînés.

Tableau 3 : Composition des couples dont un conjoint est espagnol

	Nombre de couples dont au moins un des conjoints est de nationalité espagnole	Nombre de couples mixtes entre Espagnols et autres nationalités	Part des couples mixtes dans la tranche d'âge étudiée de la personne de référence (en%)	Répartition des couples mixtes selon l'âge de la personne de référence en (%)
15 à 24 ans	320	252	79	1
25 à 34 ans	6593	5968	91	18
35 à 44 ans	12941	11125	86	34
45 à 54 ans	10290	5916	57	18
55 à 64 ans	12872	3752	29	11
65 à 74 ans	12845	3003	23	9
75 ans ou plus	7233	2629	36	8
Total	63094	32645	52	100

Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Parmi les personnes mariées qui représentent 60% des Espagnols soit 93 441 individus, le tiers est marié avec un conjoint d'une autre nationalité, dont de nationalité française. Pour l'ensemble des étrangers cette proportion est moindre, de l'ordre de 28%. On doit noter que la possibilité d'acquérir la nationalité française par déclaration après avoir épousé un conjoint français n'est pas systématiquement utilisée, sinon les couples mixtes seraient probablement moins nombreux statistiquement puisqu'ils disparaîtraient des données. Parmi les 32 645 Espagnols vivant avec un conjoint d'une autre nationalité, plus du tiers est âgé de 35 à 44 ans et 70% a moins de 55 ans. Les mariages mixtes ne sont donc pas

uniquement le fait des plus jeunes générations nées ou élevées en France. En effet si les mariages entre conjoints espagnols restent majoritaires pour les classes d'âge les plus élevées, il est intéressant de noter une diminution de cette tendance pour les plus de 75 ans, donc des générations nées au début du XXème siècle. Faut-il voir ici une plus forte propension au mariage mixte pour les jeunes réfugiés républicains des années 1930?

CONCLUSION

La géographie des Espagnols en France tient à l'histoire de ce mouvement dans le contexte migratoire français. Les réfugiés arrivés massivement dans les années 1930 repartiront pour beaucoup d'entre eux quelques mois voire quelques années plus tard, même si certains ne voudront pas retourner vivre en Espagne et s'installeront durablement en France. Puis dès la fin des années 1950, un nouveau flux migratoire prend forme. Ces migrants alors en quête de travail vont s'insérer dans les emplois agricoles et industriels laissés vacants par la main-d'œuvre nationale. Les Espagnols saisissent alors les opportunités d'embauches, géographiquement localisées en Ile-de-France et dans les régions méridionales, proches de leur Espagne natale et lieu d'accueil des anciens réfugiés.

Au fil du temps, cette population a vu son poids démographique s'atténuer sous l'effet des retours, des décès et des naturalisations. Aujourd'hui, la population espagnole est devenue une population vieillissante par rapport à d'autres groupes nationaux. La proportion d'adultes est donc relativement faible mais le devenir de cette population dépend de leur intégration économique qui fera l'objet du chapitre suivant.

PARTIE 2 : L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION ESPAGNOLE

Cette partie de l'analyse est primordiale pour comprendre la situation des Espagnols en France, puisque hormis les flux de réfugiés, la grande majorité des Espagnols aujourd'hui présents dans ce pays est venue pour y exercer une activité économique, même si les conditions politiques en Espagne ont été aussi un facteur répulsif. Ceci est vrai que ce soit pour les vagues migratoires les plus anciennes ou pour les plus récentes, bien que les caractéristiques de cette activité aient considérablement évolué.

L'activité économique de la population française en général, décrite par des indicateurs tels que le taux d'activité, le taux de chômage, la structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle et par secteur d'activité est mesurée à partir de l'exploitation complémentaire (sondage au quart) du recensement.

La population active espagnole (population en âge de travailler, soit entre 15 et 64 ans, ayant un emploi ou étant à la recherche d'un emploi) est constituée, en 1999, d'environ 65 700 personnes, dont 86% d'actifs occupés et près de 14% de chômeurs. Elle est relativement modeste, puisqu'elle ne représente que 40% des 162 000 Espagnols résidant en France (contre 45% pour la population française dans son ensemble). Ceci s'explique par la structure par âge de la population espagnole, dont une grande partie (36%) n'est plus aujourd'hui en âge de travailler.

Cette donnée doit être considérée au regard des autres composantes de la population en âge de travailler, personnes scolarisées en premier lieu, divers inactifs et personnes retraitées. Il convient donc de distinguer la situation de chacune de ces catégories dans le détail.

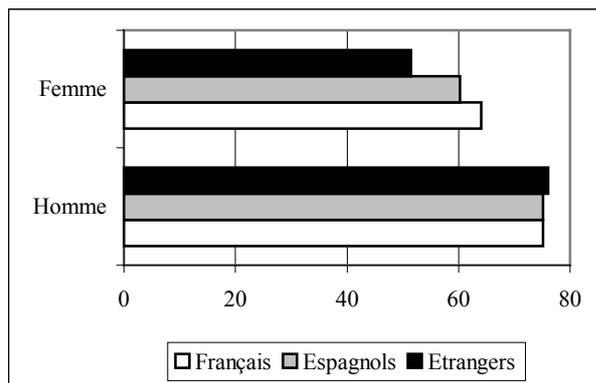
1 – Le taux d'activité des Espagnols en France

A – Un taux d'activité élevé

En 1999, le taux d'activité¹ des Espagnols (67%) se situe entre celui de la population étrangère toutes nationalités confondues (64%) et celui de l'ensemble des Français (69%). Mais cette réalité cache de grandes différences liées à la structure par âge, mais surtout à la structure par sexe et au différentiel d'activité entre les hommes et les femmes.

¹ Part des actifs dans la population en âge d'être active.

Graphique 12 : Taux d'activité en 1999 selon la nationalité (%)



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Le taux d'activité global est composé des taux d'activité des hommes et des femmes, qu'il convient de différencier. Si le taux d'activité des hommes espagnols est équivalent à celui des actifs nés français (75%), celui des femmes est de 4 points inférieur à celui des Françaises de naissance, pour tomber à 60%. Cependant les études montrent que le taux d'activité de l'ensemble des femmes étrangères en France a tendance à se rapprocher progressivement de celui des Françaises de naissance : l'écart entre le taux d'activité de l'ensemble des femmes (57,1%) et celui des femmes immigrées toutes nationalités confondues (63,1%) – y compris les Françaises par acquisition – s'est considérablement réduit passant de 13 points en 1982 à 6 points en 1999 (Borrel C. et all, 2001).

Les actifs espagnols les plus âgés étant arrivés en France dans leur grande majorité dans le cadre d'une migration de travail, leur taux d'activité est largement supérieur (de six points) à celui de la population active totale (cf. tableau 4), bien qu'il reste inférieur de deux points à celui des étrangers dans leur ensemble. Cette différence s'explique également par la tendance générale en Europe, à la diminution du taux d'activité aux âges élevés, qui touche moins les populations étrangères. En effet, entre 60 et 64 ans, près de 70 % des Français étaient actifs en 1970, cette proportion s'étant stabilisée autour de 17 % depuis le milieu des années 1990. Par contre, pour toutes les autres classes d'âge, les taux d'activité de la population espagnole sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la population active.

Tableau 4 : Taux d'activité par tranche d'âge

	Ensemble	Français	Etrangers	Espagnols
15-24 ans	30	30	29	26
25-34 ans	88	89	74	80
35-44 ans	89	90	78	87
45-54 ans	85	86	76	83
55-64 ans	39	38	47	45
total	69	69	64	67

Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Ceci est particulièrement remarquable dans le cas de la classe d'âge des jeunes adultes (de 25-34 ans), pour lesquels il faut faire intervenir la population féminine au foyer et surtout la variable du taux de scolarisation (cf. infra tableau 5). Leur taux d'activité inférieur, légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population étrangère, s'explique par la présence dans ces classes d'âge d'un grand nombre de jeunes scolarisés.

Les inactifs se décomposent en trois groupes principaux ; les femmes (ou hommes plus rarement) au foyer, dont la proportion a tendance à diminuer de manière constante partout en Europe², les retraités et les étudiants. Il convient tout d'abord de porter le regard sur le groupe des retraités.

B - L'importance du groupe des retraités

Etant donné l'âge moyen des Espagnols recensés en 1999 sur le territoire français, le nombre de retraités est très élevé, puisqu'ils constituent un groupe de 52 366 personnes soit 32% de l'ensemble de cette population³ (contre 18% pour l'ensemble de la population française et 11% pour l'ensemble des étrangers).

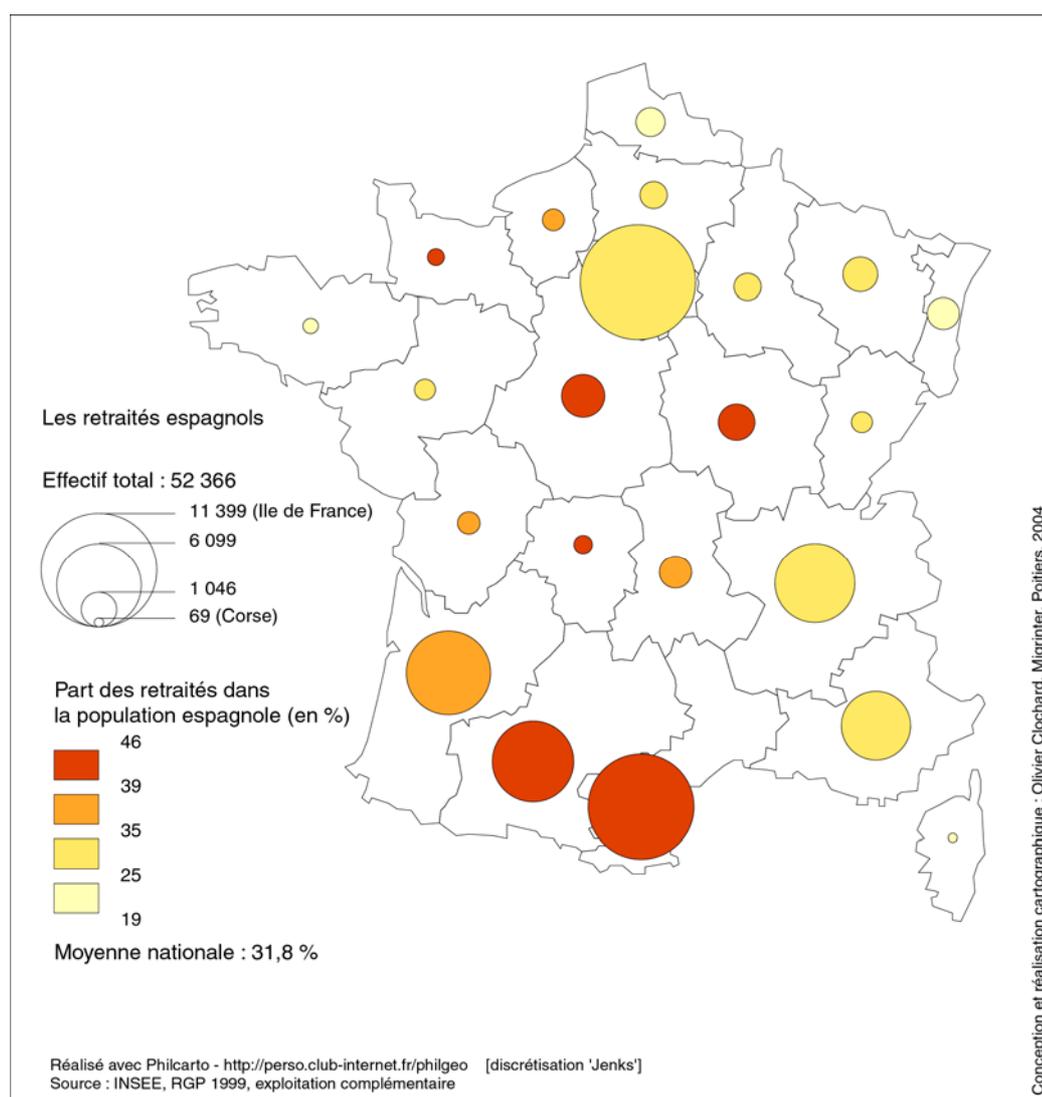
La géographie propre à ce groupe (cf. carte 7) reflète son histoire migratoire et donc les inégalités de la structure par âge de cette population selon les régions. Comme pour la répartition globale de la population espagnole en France, la région parisienne, les quatre régions méridionales et Rhône-Alpes sont les principaux foyers d'accueil des retraités. Par contre ce sont les régions d'immigration les plus anciennes, c'est à dire le Sud-Ouest et le Centre de la France, qui présentent logiquement les plus forts taux de retraités. La part des

² Baisse de 33% durant les dix dernières années (Gonzalez-Demichel C. et Nauze-Fichet E., 2003).

³ Ce pourcentage est inférieur à celui de la population n'étant plus en âge de travailler (36%), puisqu'une partie de ces personnes n'a pas choisi de se mettre à la retraite.

retraités en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, de 39 à 46% de l'ensemble des Espagnols, s'explique par l'accueil de nombreux réfugiés en 1939 qui ont vieilli dans ces régions. Cette carte montre ainsi le vieillissement sur place de cette population, corollaire d'une faible mobilité interne à l'espace français. En cela, les Espagnols ont adopté les mêmes comportements que les Portugais, à savoir une mobilité locale correspondant à un changement de logement (accession à la propriété), ou bien une mobilité internationale.

Carte 7 : Les retraités espagnols en France en 1999



Etant donné son importance numérique, ce groupe des retraités nous fournit des informations sur l'évolution de l'activité des Espagnols en France. Nous disposons en effet des informations concernant la structure par catégorie socioprofessionnelle des retraités

recensés en 1999 (cf. infra, graphique 14). Il nous permet également de comprendre les conditions de vie d'une partie de la population (cf. infra).

La part des inactifs doit aussi être imputée à l'importance croissante du niveau de scolarisation pour les jeunes générations considérées traditionnellement comme en âge de travailler.

C – les inactifs scolarisés

Au total 6 114 Espagnols ont été recensés en 1999 en tant qu'élèves ou étudiants, soit 28% de la classe d'âge concernée par ce statut, c'est à dire les personnes âgées de 15 à 34 ans. Cette proportion s'apparente à celle de la population étrangère toutes nationalités confondues (29%). Il est malheureusement impossible de distinguer dans cet ensemble la part des personnes nées dans des familles immigrées et qui suivent une scolarité, de celle des jeunes venus spécialement pour étudier en France, notamment parmi les étudiants de 18 à 34 ans. Cependant, dans la mesure où, dans leur grande majorité, les enfants d'Espagnols nés ou arrivés très jeunes en France ont acquis la nationalité française, on peut envisager qu'une grande partie des jeunes espagnols de cette classe d'âge est arrivée pour raisons d'études.

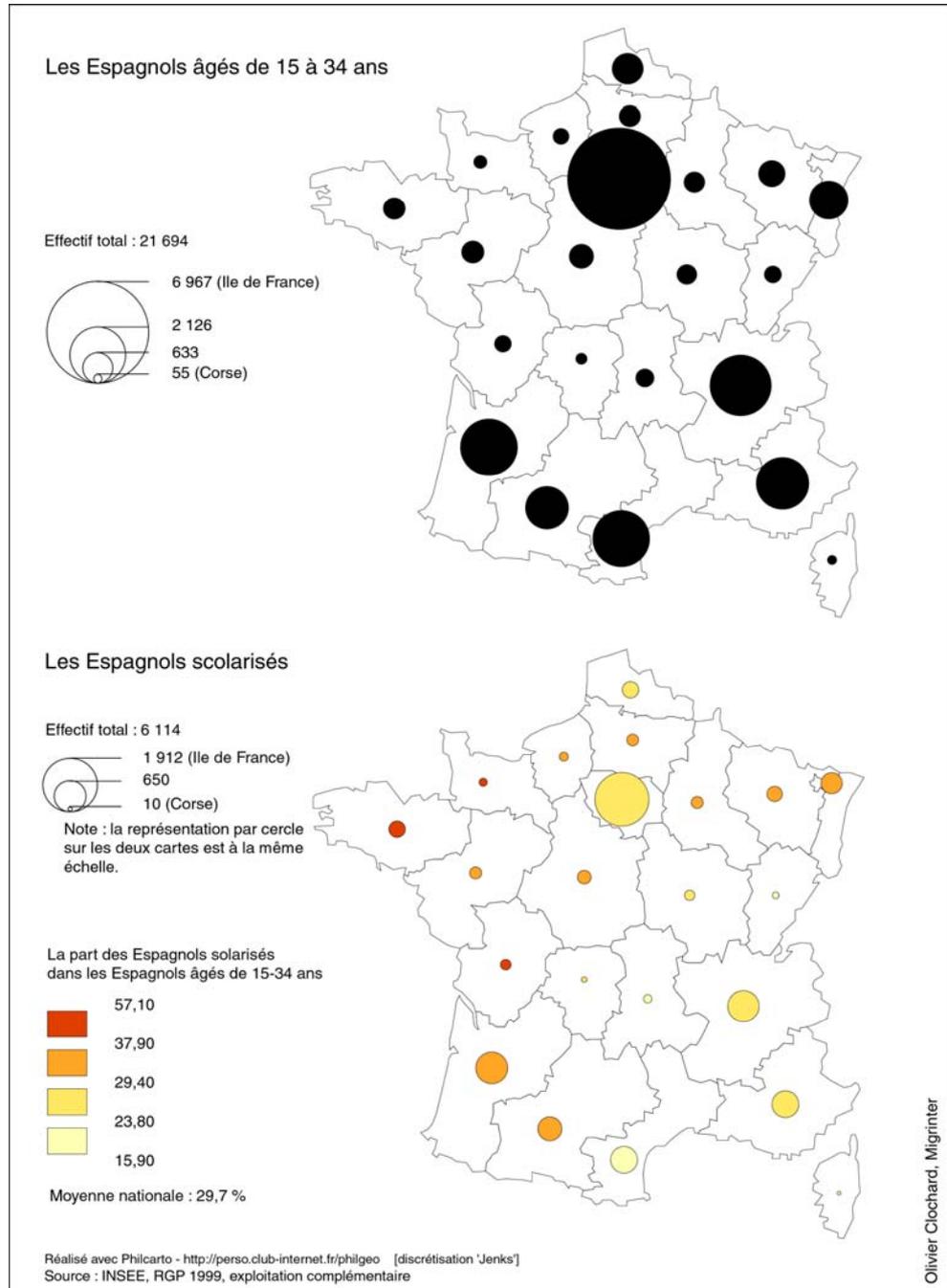
Le taux de scolarisation des Espagnols est supérieur de près de 10 points à celui des étrangers parmi les 15-24 ans, et de 4 points par rapport aux Français, ce qui traduit, pour les plus jeunes un investissement supérieur des générations issues de l'immigration espagnole dans les études. Une partie d'entre eux est également venue en France pour étudier, surtout dans les seconds cycles universitaires ce qui correspond à la classe d'âge des 25-34 ans où leur taux de scolarisation est identique à celui de l'ensemble des étrangers, mais largement supérieur à celui des Français, ce qui traduit l'attractivité du système d'enseignement français. Dans cette classe d'âge, 44 781 sont de nationalité étrangère dont 1 227 espagnole.

Tableau 5 : Taux de scolarisation

	Etrangers	Espagnols	Français	Ensemble
15 - 24 ans	62,6	71,3	67,5	67,3
25 - 34 ans	8,0	8,4	3,1	3,4
15 - 34 ans	29,4	28,4	34,1	33,8

Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Carte 8 : Les Espagnols scolarisés en France en 1999 parmi les Espagnols de 15 à 34 ans



Officiellement, en 1997-1998 la France recensait 3 384 étudiants espagnols inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, ce qui représente 9% des étudiants de l'Union Européenne, mais seulement 3% de l'ensemble des étudiants étrangers suivant un

cursus en France⁴. Selon le rapport présenté par A. Claeys à l'Assemblée Nationale, la majorité des étudiants espagnols (51%) sont en France pour suivre des enseignements de 2^e cycle. Ces chiffres sont fortement supérieurs à ceux des jeunes déclarés comme scolarisés dans le recensement, dans la mesure où cette dernière donnée ne prend pas en compte les étudiants exerçant une activité pour financer leurs études, ce qui est très fréquent parmi cette population.

Géographiquement, la répartition des Espagnols scolarisés suit la même répartition générale que l'ensemble de la population de cette nationalité, avec une concentration remarquable en Ile-de-France et ensuite dans les quatre régions méridionales et la région Rhône-Alpes. Mais si l'on observe la part des scolarisés parmi la classe d'âge concernée, on s'aperçoit que c'est justement dans les régions de plus faible présence espagnole, que les études sont proportionnellement les plus présentes parmi les jeunes.

Il est difficile étant donné la faiblesse des effectifs de savoir s'il s'agit d'un investissement supérieur dans l'éducation par les familles immigrées de ces régions ou tout simplement de la présence dans ces régions de filières d'études qui attirent spécifiquement des jeunes espagnols venus en France pour la durée de leurs études. Ainsi la Bretagne, la Basse-Normandie et le Poitou-Charentes, régions ayant traditionnellement peu attiré les immigrés espagnols, comptent beaucoup de scolaires parmi leur jeune population espagnole, ce qui doit être mis en relation avec la structuration de l'offre universitaire pour les étudiants étrangers.

Les données dont nous disposons sont celles de l'Agence Socrates Léonardo qui gère les programmes d'échanges d'étudiants du même nom. Parmi les étudiants étrangers bénéficiant de bourses accordées par l'Union Européenne, 20% sont inscrits dans des établissements d'enseignement parisiens, 15% en Rhône-Alpes et 13,5% en Pays de la Loire. Les autres régions d'accueil prioritaire sont le Nord-Pas de Calais (8%), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (6%) et l'Aquitaine (6%). La géographie présentée dans la carte reflète donc bien probablement des filières universitaires spécialisées dans certaines régions, notamment à travers les programmes Erasmus, qui attirent plus particulièrement les étudiants espagnols.

Les taux d'activité relativement élevés pour l'ensemble de la population étudiée cachent une grande diversité de modalités d'insertion socioprofessionnelle. Pour pouvoir les

⁴ Cf. Claeys Alain, 1999, « Rapport d'information sur l'accueil des étudiants étrangers en France ; :

analyser, nous avons eu recours à une exploitation spéciale du recensement réalisée par le Centre Quetelet, qui nous permet d'évaluer les différentes tendances en fonction de l'âge, de la période d'arrivée ou des structures spécifiques des marchés de l'emploi des espaces d'accueil.

II – Structure de l'emploi des Espagnols en France

Nous devons ici utiliser plusieurs niveaux d'analyse : dans un premier temps, il convient de resituer la structure générale de l'emploi espagnol et son évolution dans le contexte de l'emploi en France, et dans un second temps, il conviendra d'observer les différentes composantes de la population active espagnole. L'analyse de la structure de l'emploi s'établit en France à partir des catégories socioprofessionnelles (CSP), que l'on peut observer selon les grandes catégories (CSP en 6 postes) ou en faisant intervenir les nuances apportées par les secteurs d'activités (CSP en 18 postes ou plus). Nous utiliserons la première donnée pour caractériser l'ensemble de la population active espagnole, et la seconde pour analyser les sous-catégories qui apparaissent dans cette population.

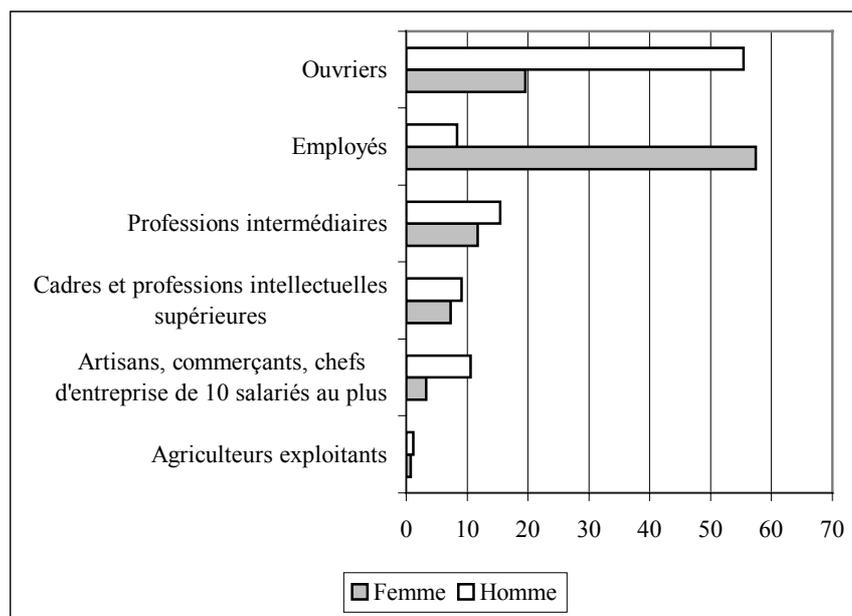
A- Une majorité d'employés et d'ouvriers

Un peu plus des deux tiers de la population active espagnole appartiennent en 1999 aux classes populaires constituées des groupes de CSP des ouvriers et employés (respectivement 40% et 29%). Cette caractéristique est globalement commune à l'ensemble des populations étrangères en France ; si l'on analyse les données portant sur la population immigrée selon le lieu de naissance d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE en 1999 (Thave, 2000), il apparaît que 69,2% des immigrés sont dans ces catégories, mais seulement 65,4% des immigrés d'origine espagnole, contre 55% pour la population active française totale. Les Français par acquisition d'origine espagnole sont donc moins présents dans ces catégories que leurs compatriotes ayant gardé leur nationalité d'origine. Ceci reflète la tendance qui s'observe d'ailleurs dans l'ensemble des pays d'immigration européens où les migrants bénéficient d'un processus d'ascension sociale à la deuxième génération ou pour ceux arrivés de longue date (cf. infra).

Dans l'échelle sociale de l'emploi, viennent ensuite dans une proportion beaucoup plus faible (14%), la catégorie des professions intermédiaires. Leur part est légèrement

supérieure (15,2%) si nous prenons la population immigrée née en Espagne, ce qui est largement supérieur à la part de cette catégorie pour la population immigrée dans son ensemble (11,6%). Mais dans les deux cas, ces professions intermédiaires sont moins présentes que pour l'ensemble de la population active française où elles concernent 21%.

Graphique 13 : La structure de l'emploi des actifs espagnols par catégorie socioprofessionnelle en 1999



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Les professions libérales et cadres supérieurs ne représentent, quant à eux que 8% de la population active espagnole et légèrement moins pour la population immigrée d'origine espagnole. C'est moins que pour la population immigrée dans son ensemble (10%) et que pour la population française (13,5%), ce qui traduit une sur-représentation des actifs espagnols dans les emplois moins qualifiés. Le fait que, exceptionnellement, la proportion soit plus proche des Français parmi les Espagnols que parmi les Français d'origine espagnole traduit une opposition entre ceux qui atteignent ce statut par ascension sociale, et ceux qui l'ont obtenu en Espagne et ont migré récemment en France.

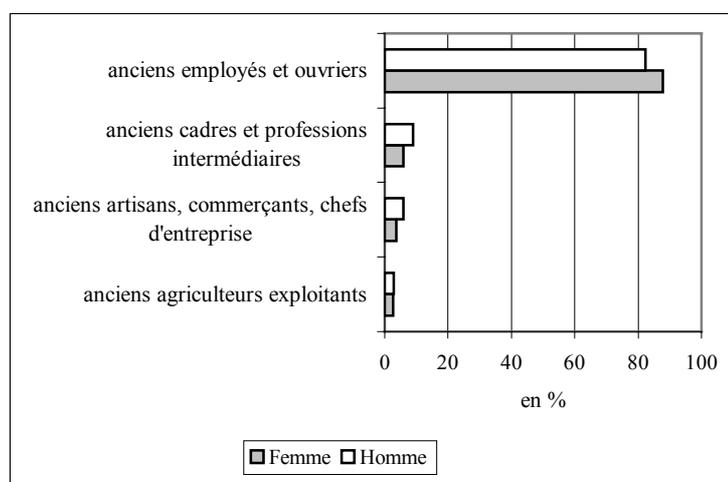
Enfin, concernant les artisans et les commerçants qui représentent 7% de cette population active, l'écart est bien supérieur puisque c'est le même chiffre que pour l'ensemble de la population, mais il est par contre beaucoup plus important dans la population née en Espagne puisqu'ils y représentent 10%.

On remarque donc à travers la comparaison des statuts de la population de nationalité espagnole et ceux de la population immigrée, les différences d'intégration liées à l'acquisition de la nationalité. Une partie de la population française par acquisition est arrivée plus jeune en France, et a donc davantage participé aux processus d'ascension sociale. On peut confirmer cette analyse en observant l'évolution de l'emploi espagnol à travers la CSP des retraités espagnols.

B – L'évolution de la structure de l'emploi à travers l'ancienne profession des retraités : diversification et ascension sociale

Le graphique ci-dessous nous présente la structure très spécialisée des premiers travailleurs espagnols en France qui ont été recensés en 1999 en tant que retraités ; 84% d'entre eux étaient en effet occupés comme employés et ouvriers, proportion encore plus élevée si l'on considère le seul cas des femmes (88%). Ce chiffre est donc de 15 points supérieur à la proportion actuelle d'Espagnols exerçant leur activité professionnelle dans ces catégories les plus populaires. Par comparaison à la population active actuelle, on peut donc parler de diversification professionnelle et de processus d'ascension sociale, les emplois s'étant progressivement rapprochés de la structure professionnelle de la population française dans son ensemble. Les emplois de cadres et de professions intermédiaires ont ainsi gagné 6 points en 1999 par rapport aux anciens actifs, ainsi que la part des travailleurs indépendants (artisans commerçants et chefs d'entreprise) révélant une émancipation de cette population active en relation à la structure du marché de l'emploi français.

Graphique 14 : Répartition des retraités espagnols par sexe et par ancienne CSP



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

La sur-représentation actuelle des cadres et professions intermédiaires et l'infériorité relative du poids des ouvriers et employés traduit bien un processus d'ascension sociale amorcé de longue date pour la population espagnole, par comparaison aux autres groupes étrangers en France.

Ce bref aperçu doit être complété par une analyse selon le critère du sexe, car comme en témoigne le graphique 15 les hommes et les femmes espagnols n'occupent pas les mêmes emplois.

C – Un homme sur deux est ouvrier, une femme sur deux est employée

Le groupe des employés dans la population active féminine a une place comparable à celui des ouvriers chez les actifs masculins. Dans le détail, le graphique 15 précise la profession des hommes et des femmes espagnols en 1999.

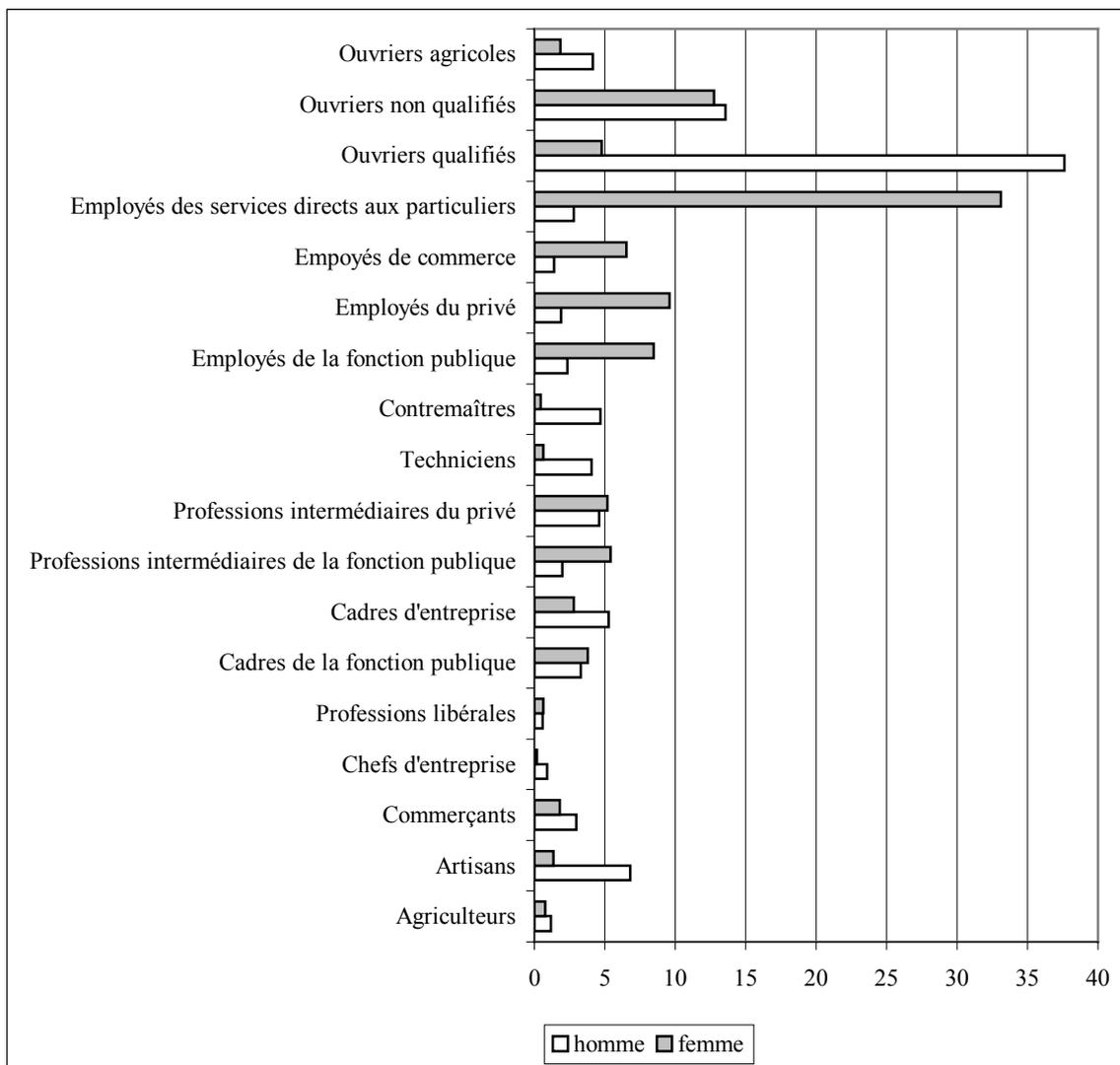
Près de six femmes sur 10 sont répertoriées comme employées et travaillent, pour la plus grande majorité d'entre elles (33%) dans le secteur des services rendus aux particuliers. Cette spécialisation dans le tertiaire est en fait commune à l'ensemble des femmes immigrées en France, qui, dans leur ensemble se consacrent pour moitié à ces professions qui concernent les services personnels, l'emploi domestique, l'hôtellerie et la restauration. La part des femmes espagnoles parmi les employés du secteur public est assez significative (8,5%), dans la mesure où peu de postes de fonctionnaires sont ouverts aux étrangers.

Les femmes sont également légèrement sur-représentées parmi les catégories des professions intermédiaires du privé mais surtout de la fonction publique qui occupe 5,4% d'entre elles.

Pour les hommes, la catégorie des ouvriers est largement prédominante avec plus de la moitié des actifs espagnols, dont une grande majorité occupe des emplois d'ouvrier qualifié. Leur part est également importante parmi les travailleurs manuels les plus qualifiés, tels que les contremaîtres et techniciens.

Par ailleurs, les hommes se positionnent davantage que leurs homologues de sexe féminin dans le commerce et l'artisanat (respectivement 11% et 3%).

Graphique 15 : Répartition de la population selon les CSP détaillées



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

L'étude de la structure de l'emploi par sexe met également en évidence le faible niveau de qualification des femmes, qui occupent très souvent des postes d'exécutante. En effet, d'une part, leur poids dans les professions intermédiaires est plus faible que chez les hommes (11% contre 16%) et d'autre part, dans la catégorie des ouvriers, elles sont beaucoup plus fréquemment recrutées à des postes d'ouvriers non qualifiés (66% des ouvrières contre 25% des ouvriers). Dans la catégorie des employés, elles occupent, comme nous venons de le voir précédemment, des postes qui nécessitent encore une fois peu de qualification.

L'analyse des différences d'insertion professionnelle selon les classes d'âge nous permet d'approfondir la connaissance des dynamiques d'ascension sociale.

1 - Spécialisations générationnelles des femmes

La planche de graphiques 16 permet de distinguer quelles sont les professions qui ont progressivement perdu de l'importance au sein de la population active féminine. Il apparaît clairement que les professions les moins qualifiées sont sur-représentées parmi les actives les plus âgées, tandis que ce sont les catégories intermédiaires et les emplois de cadre qui progressent pour les plus jeunes.

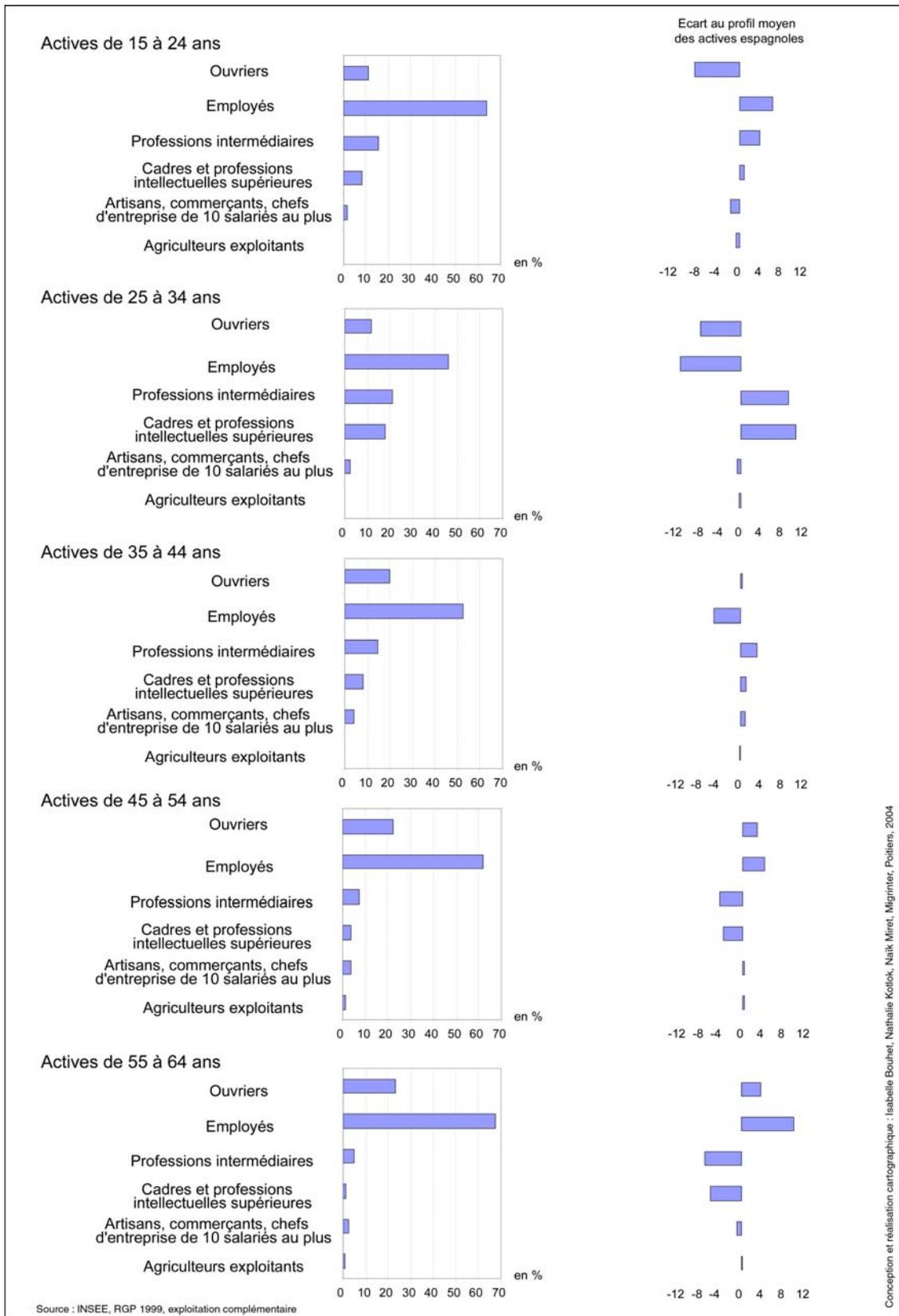
Dans le détail, il est remarquable cependant que ces emplois les plus qualifiés sont occupés surtout pour les actives de plus de 25 ans, étant donné l'allongement de la durée d'études nécessaires pour ces professions. Cependant, l'emploi dans les professions de cadres et professions intellectuelles supérieures n'est remarquable que dans les générations de moins de 40 ans, ce qui montre la lenteur de ce processus d'ascension sociale. Les employées appartiennent soit aux générations les plus âgées soit aux plus jeunes qui se sont intégrées dans la vie active avec une moindre qualification. Pour ces dernières, il s'agit souvent d'emplois provisoires qui leur permettent de poursuivre leurs études.

2 - Spécialisations générationnelles des hommes

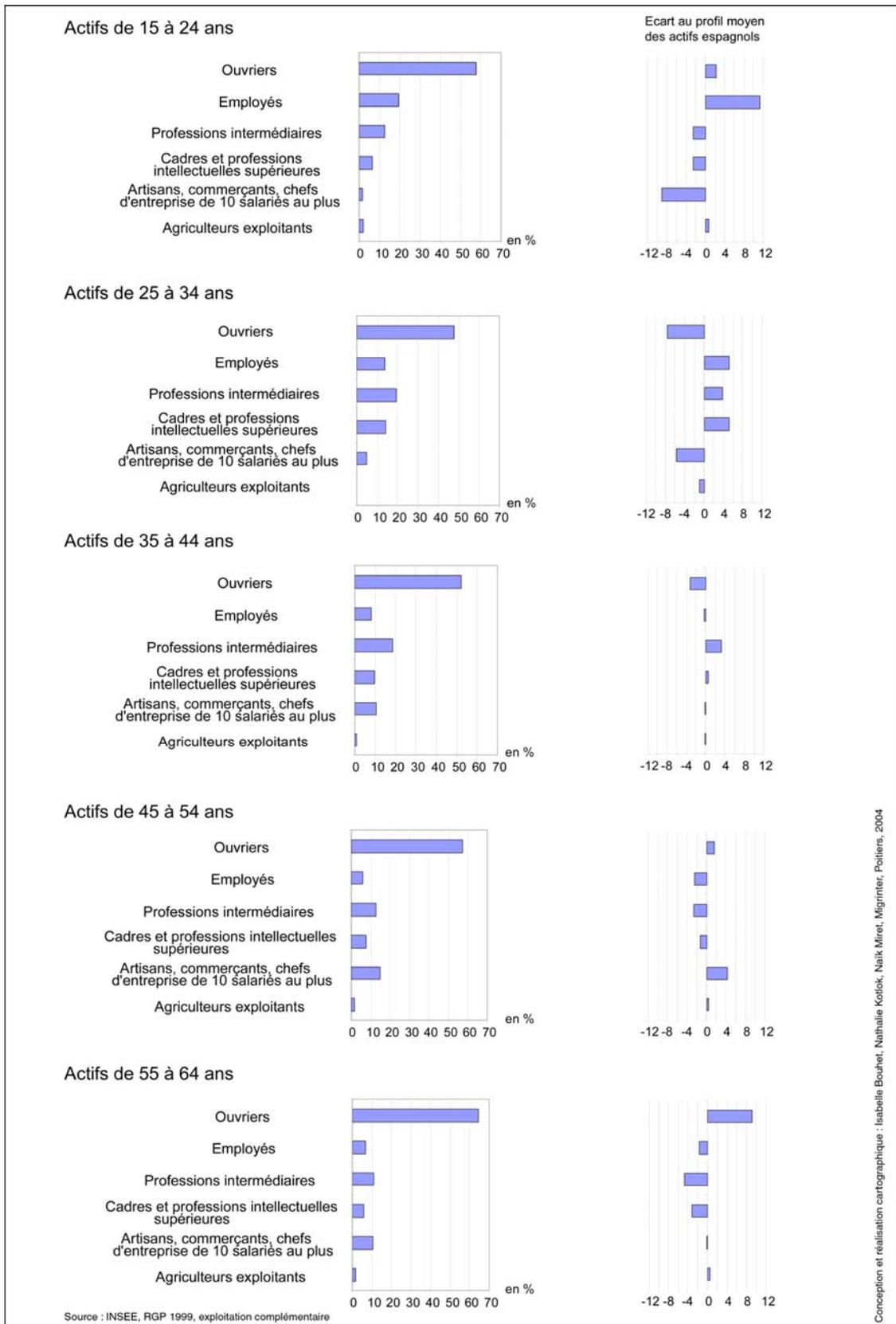
Dans le cas des hommes espagnols, la planche de graphiques 17 ne révèle pas un processus d'ascension aussi clair. En effet, si, comme pour les femmes, les générations âgées de plus de 45 ans sont particulièrement présentes parmi la population ouvrière, notamment pour les plus âgés qui sont sur-représentés de 10 points dans cette catégorie, on retrouve tout de même cette spécialisation parmi ceux qui se sont insérés jeunes dans la vie active, dont plus de la moitié sont encore ouvriers en 1999. C'est parmi la génération des 25-34 ans que la diversification professionnelle est la plus prononcée, les employés, professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles étant sur-représentés pour cette classe d'âge.

En outre, si globalement les hommes sont légèrement plus présents dans les catégories de cadres, l'analyse différentielle par classe d'âge nous permet de voir qu'ils sont rapidement rattrapés par les femmes. Si parmi les actifs les plus âgés, la proportion d'hommes cadres dépassait largement celle des femmes (7% pour les hommes de 45 ans à 54 ans, contre 3,5% pour les femmes et 9% des hommes de 35 à 44 ans pour 7,5% des femmes), cette distribution s'inverse parmi les plus jeunes, 16% des femmes de 25 à 34 ans contre 14% pour les hommes, 8% des femmes pour les plus jeunes contre 6% des hommes.

Graphique 16 : Catégorie socioprofessionnelle des femmes actives espagnoles selon leur tranche d'âge en 1999



Graphique 17 : Catégorie socioprofessionnelle des hommes actifs espagnols selon leur tranche d'âge en 1999



Si ces données ne soulignent pas une supériorité en nombre des femmes cadres espagnoles, elles montrent une tendance à l'investissement supérieur des femmes dans les études et leur mobilité sociale. La catégorie des artisans commerçants et chefs d'entreprise connaît très peu de variations en fonction de l'âge, sauf pour les plus jeunes, ce qui traduit probablement un fonctionnement familial de l'emploi indépendant, comme c'est le cas pour nombre de petites entreprises tenues par des travailleurs d'origine immigrée.

Cette analyse des différences d'insertion professionnelle selon l'âge et le sexe montre clairement des stratégies de mobilité sociale qui s'établissent progressivement au fur et à mesure de l'installation des vagues migratoires, et qui sont particulièrement visibles en France pour la population espagnole qui constitue un des groupes migrants les plus anciennement arrivés sur le territoire.

D - Les secteurs d'activité

La distribution de ces professions au sein des secteurs économiques permet de mieux comprendre le rôle des Espagnols dans l'économie française. Pour définir la structure par type d'activité, l'INSEE se base sur les actifs qui occupent un emploi au moment du recensement et non plus sur l'ensemble de la population active (actifs occupés et chômeurs). En 1999, un peu plus de 56 600 actifs espagnols occupés ont été dénombrés.

Tout comme pour les catégories socioprofessionnelles, le sexe est encore un élément déterminant dans la répartition par secteur d'activité des actifs espagnols occupant un emploi. Les secteurs d'activité des 23 000 femmes sont beaucoup moins diversifiés que ceux des hommes. Pour les femmes, ces statistiques par secteur d'activité nous permettent cependant d'affiner les catégories socioprofessionnelles occupées en tant qu'employées.

La plus grande majorité d'entre elles (83%) travaille dans le secteur tertiaire, et plus précisément dans les services aux particuliers (22%), activité dont l'importance est surtout notable pour les actives très jeunes ou très âgées, dans l'éducation, la santé et l'action sociale (20%), activité particulièrement importante pour les 25-34 ans, classe d'âge ayant le plus accédé au statut de classes moyennes, dans les services aux entreprises (10%) et dans les activités immobilières (10%), essentiellement pour le nettoyage des surfaces. Cette dernière catégorie est d'ailleurs en nette régression pour les classes d'âge les plus jeunes. On notera également la part importante du commerce qui occupe 12% des actives, soit un point de moins que pour les hommes, et qui comme pour ces derniers, est particulièrement significatif pour les plus jeunes d'entre elles.

Tableau 6 : Répartition des femmes actives ayant un emploi par tranche d'âge et secteur d'activité

	Tranche d'âge					Total
	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	
<i>Base</i>	609	4 303	6 219	6 759	5 156	23 046
En %						
Agriculture, sylviculture, pêche	2,0	1,7	2,4	3,0	2,0	2,4
Industries agricoles et alimentaires	2,8	2,5	2,7	1,1	0,8	1,8
Industries des biens de consommation	1,3	3,7	4,8	4,1	2,0	3,7
Industrie automobile	0,0	0,3	0,5	0,7	0,2	0,4
Industries des biens d'équipement	1,3	1,7	1,8	1,2	0,9	1,4
Industries des biens intermédiaires	0,7	2,3	5,1	3,9	2,6	3,6
Energie	0,0	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2
Construction	3,4	0,9	1,5	1,4	1,0	1,3
Commerce	20,4	16,9	16,2	9,0	7,0	12,3
Transports	1,3	3,3	2,7	1,4	0,4	1,9
Activités financières	1,3	1,7	2,7	1,7	1,8	2,0
Activités immobilières	2,6	2,0	4,1	14,6	18,4	9,9
Services aux entreprises	8,9	16,3	12,7	7,4	7,4	10,5
Services aux particuliers	31,7	15,9	14,9	24,0	31,9	22,0
Education, santé, action sociale	16,4	25,0	21,1	18,5	16,3	19,9
Administration	5,9	5,6	6,4	7,8	7,3	6,8
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE/RGP 1999, exploitation complémentaire

Tableau 7 : Répartition des hommes actifs ayant un emploi par tranche d'âge et secteur d'activité

	Tranche d'âge					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	
<i>Base</i>	722	5 535	10 949	9 276	6 155	32 637
En %						
Agriculture, sylviculture, pêche	7,9	3,6	4,2	6,3	8,4	5,6
Industries agricoles et alimentaires	1,7	1,3	1,5	2,0	1,9	1,7
Industries des biens de consommation	2,8	2,9	3,7	3,5	3,4	3,4
Industrie automobile	2,2	1,3	2,2	2,7	2,4	2,2
Industries des biens d'équipement	5,8	5,7	7,8	6,4	4,8	6,4
Industries des biens intermédiaires	6,4	9,4	12,5	10,9	11,4	11,2
Energie	0,6	0,7	0,6	0,3	0,6	0,5
Construction	9,4	14,6	17,7	28,7	28,6	22,2
Commerce	16,9	17,7	16,0	11,6	8,0	13,5
Transports	3,9	4,5	5,9	3,8	2,8	4,4
Activités financières	0,6	3,0	1,6	1,3	0,8	1,6
Activités immobilières	1,1	1,1	1,4	2,0	2,8	1,8
Services aux entreprises	18,3	15,4	11,1	7,7	9,3	10,7
Services aux particuliers	10,0	8,6	6,5	6,4	7,0	7,0
Education, santé, action sociale	6,1	6,5	4,2	3,6	4,0	4,4
Administration	6,5	3,7	3,2	2,7	3,7	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE/RGP 1999, exploitation complémentaire

Pour les actifs espagnols, le tertiaire constitue également le premier secteur d'activité mais dans une proportion beaucoup plus faible. Ils sont un peu moins de la moitié à être employés dans ce secteur (39%). Viennent ensuite l'industrie avec 25% des actifs espagnols et la construction avec 22% d'entre eux. Dans ce dernier secteur, la proportion diminue progressivement pour les classes d'âge les plus jeunes passant de 28% pour les plus âgés à 9% pour les plus jeunes, ce qui révèle à nouveau un processus d'ascension sociale, les métiers les plus pénibles ayant tendance à être de moins en moins représentatifs. L'évolution de l'emploi dans le secteur primaire montre la même évolution, passant de 8,5 à 3,5% pour les 25-34 ans, avec une légère sur-représentation parmi les plus jeunes, qui concerne 200 personnes de moins de 34 ans employées dans l'agriculture. Dans le cas du secteur secondaire, cette évolution selon les âges est beaucoup moins significative.

L'emploi espagnol montre donc bien une claire spécialisation, malgré une diversification progressive liée à l'ancienneté d'installation. Comme dans la plupart des migrations de travailleurs dans le monde, les femmes immigrées sont venues en France d'abord pour exercer les professions tertiaires les moins qualifiées délaissées par les femmes françaises, telles que l'emploi domestique, le nettoyage et les services à la personne. Pour leur part, les hommes qui ont tout d'abord prêté leurs bras dans l'agriculture ont constitué « un régiment de main-d'œuvre » pour l'industrie et la construction en plein essor durant les Trente Glorieuses.

Cependant cette structure socioprofessionnelle mérite d'être approfondie par une analyse géographique permettant d'expliquer certaines spécificités de l'emploi espagnol en France.

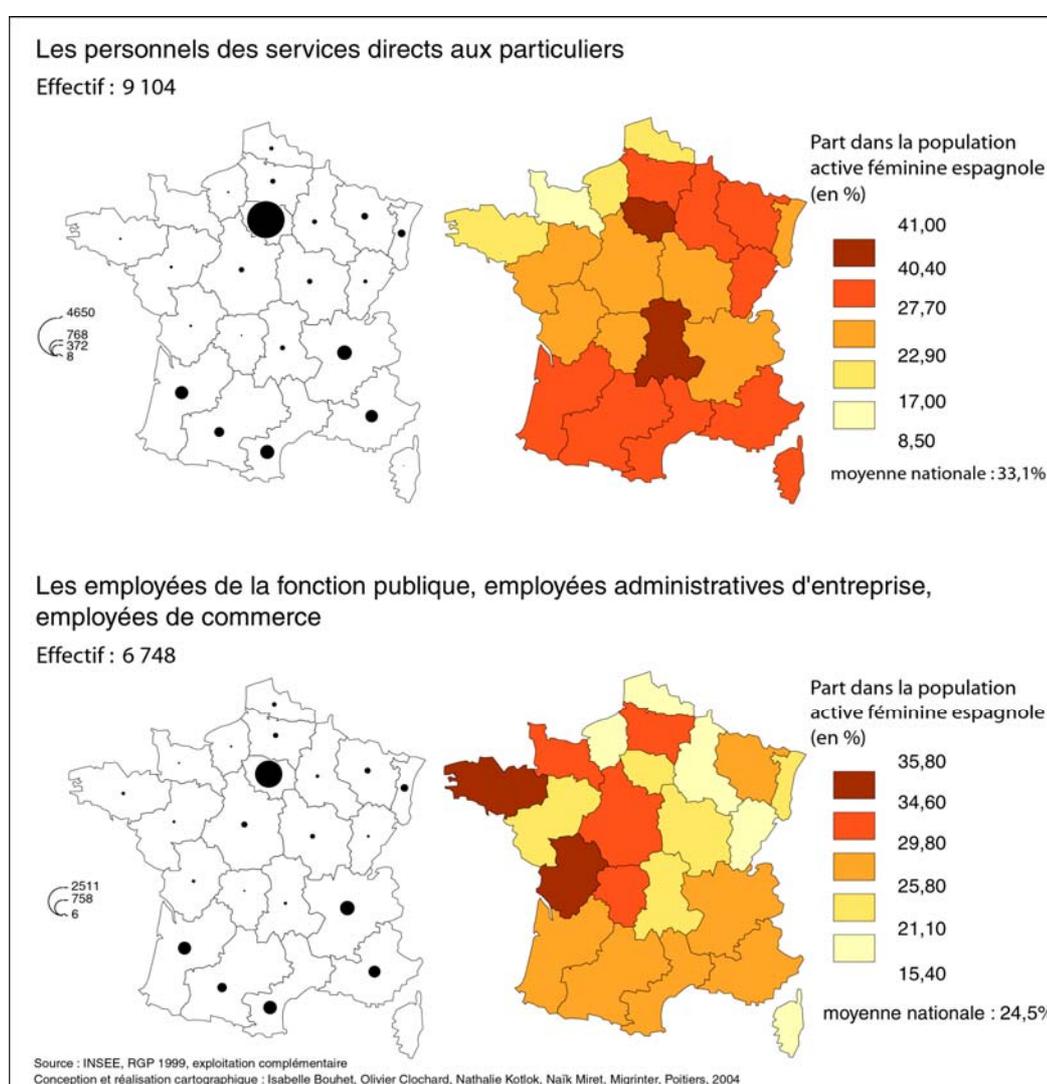
III - La géographie de l'emploi des Espagnols

Il convient ici encore une fois d'observer séparément les spécialisations géographiques des hommes et des femmes, puisqu'ils exercent des métiers sensiblement différents, orientés par l'offre d'emplois dans leur région d'installation. Les cartes suivantes sont construites de manière à montrer, pour chacune des professions particulièrement représentatives de chaque catégorie (supérieures à 5% des actifs de chaque sexe), s'il existe des territoires français où elles sont sur-représentées. Nous utiliserons quand cela sera possible la référence à la géographie de l'emploi en France pour comprendre ces spécificités géographiques.

A – Une concentration de l’emploi domestique féminin en région parisienne

La distribution géographique des cinq principales professions féminines présentées sur les cartes suivantes reflète des démarcations géographiques bien connues sur le territoire français. La plus représentative de ces professions, celle des emplois domestiques, traduit tout d’abord l’existence d’une filière migratoire bien connue de « bonnes espagnoles » vers la capitale, où plus de 40% des femmes actives se concentrent dans cette activité. N’oublions pas ici la part des emplois d’assistante maternelle, en pleine expansion en France ces dernières années et très recherchées en Région parisienne, qui appartiennent aussi à cette catégorie.

Carte 9 : Distribution géographique des femmes actives employées



Ce taux important ne se retrouve qu’en Auvergne, où il correspond en fait à un très faible effectif de femmes actives espagnoles. La situation est similaire dans certaines régions

industrielles de l'Est de la France, telles que la Lorraine et Champagne-Ardenne où elles sont proches de la moyenne nationale, et où, parmi le faible nombre de femmes actives espagnoles, la plupart ont trouvé un emploi dans ce domaine, en raison probablement d'un marché de l'emploi relativement spécialisé pour les personnes les moins diplômées à leur arrivée en France.

Les régions méridionales connaissent également une domination de ce type d'emploi, explicable d'une part certainement par l'ancienneté de ces vagues migratoires, mais aussi par une nette croissance de ce type d'emplois au niveau national dans les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur⁵. Cette augmentation s'explique probablement par l'emprise des activités touristiques et par le dynamisme économique qu'elles créent, puisque pour l'ensemble de la population active, le Languedoc-Roussillon a par exemple vu les emplois domestiques progresser de 28% et ceux d'assistante maternelle de 77% (Canonero et Dejean, 2002).

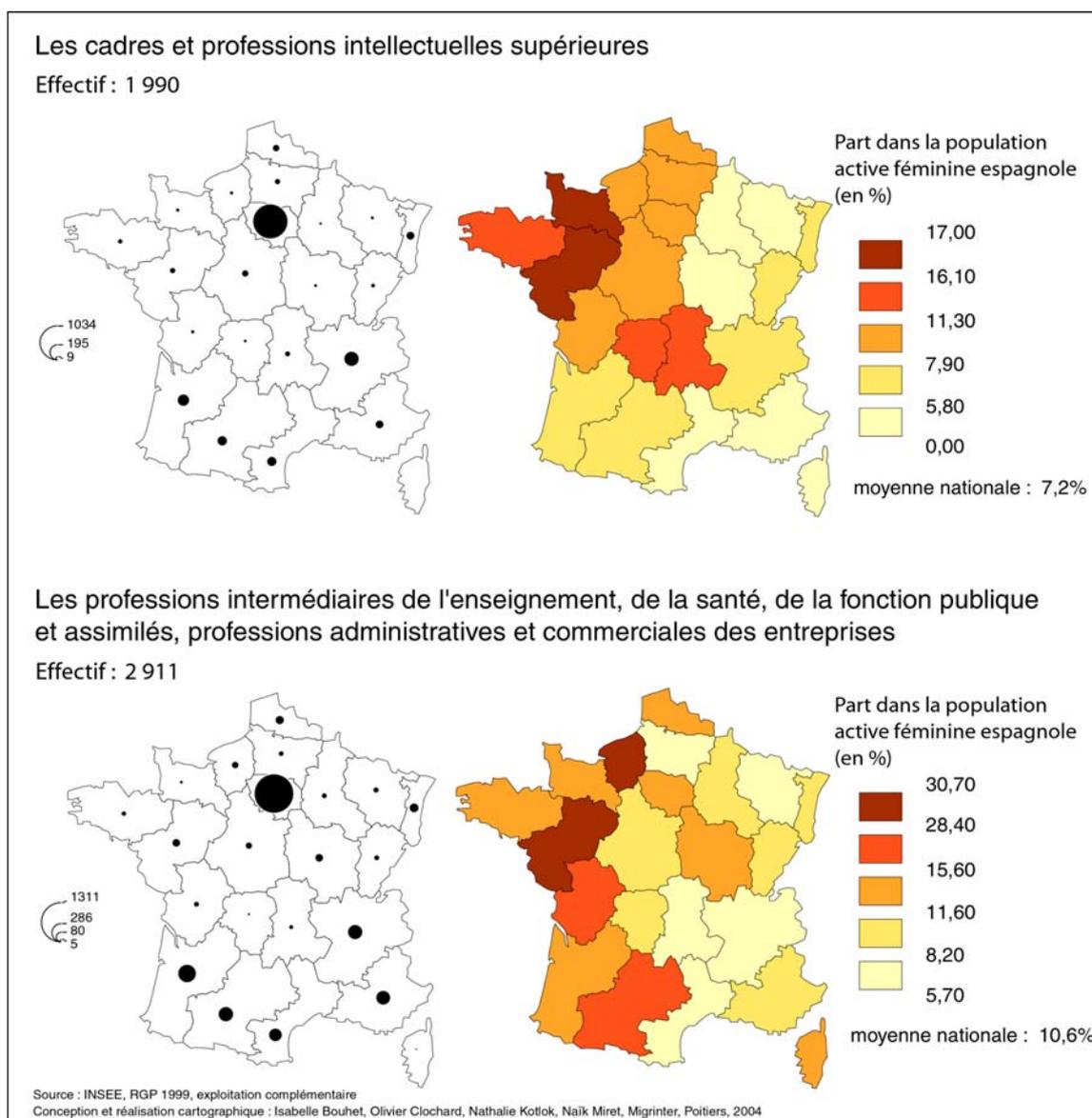
Les catégories des employées du commerce et de la fonction publique, présentent une géographie semblable si l'on prend en considération les effectifs, mais une nette différenciation si l'on analyse cette répartition en termes de sur-représentation dans la population active. En effet, dans certaines régions de faible immigration et notamment dans l'Ouest et le Nord de la France leur proportion est particulièrement élevée, même si la faiblesse des effectifs ne permet pas de conclure en termes de véritable spécialisation.

Une même tendance apparaît pour les cadres, professions libérales et professions intermédiaires, dont la distribution des départements où ces catégories sont sur-représentées repose principalement sur le Grand Ouest de la France et la région parisienne dans une moindre mesure. Cette distinction Est-Ouest correspond à une rupture remarquable pour l'ensemble de l'emploi français, les catégories des professions intermédiaires qui ont connu une forte croissance entre les deux derniers recensements ayant stagné dans les régions du Nord-Est et celle des cadres ayant également le plus progressé dans ces régions (Aubry, 2001). Dans le cas des professions intellectuelles, il faut être prudent car cette sur-représentation peut ne traduire qu'une simple attractivité d'une filière universitaire de ces régions par exemple. Les catégories intermédiaires sont cependant surtout quantitativement

⁵ Géographiquement les créations de postes d'employés de 1990 à 1999 ont surtout profité aux régions du sud ; Languedoc-Roussillon (+2,6%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,3%) (Aubry, 2001).

présentes dans les régions méridionales de plus forte présence espagnole, mais n'y sont pas représentatives des spécialisations des femmes actives espagnoles.

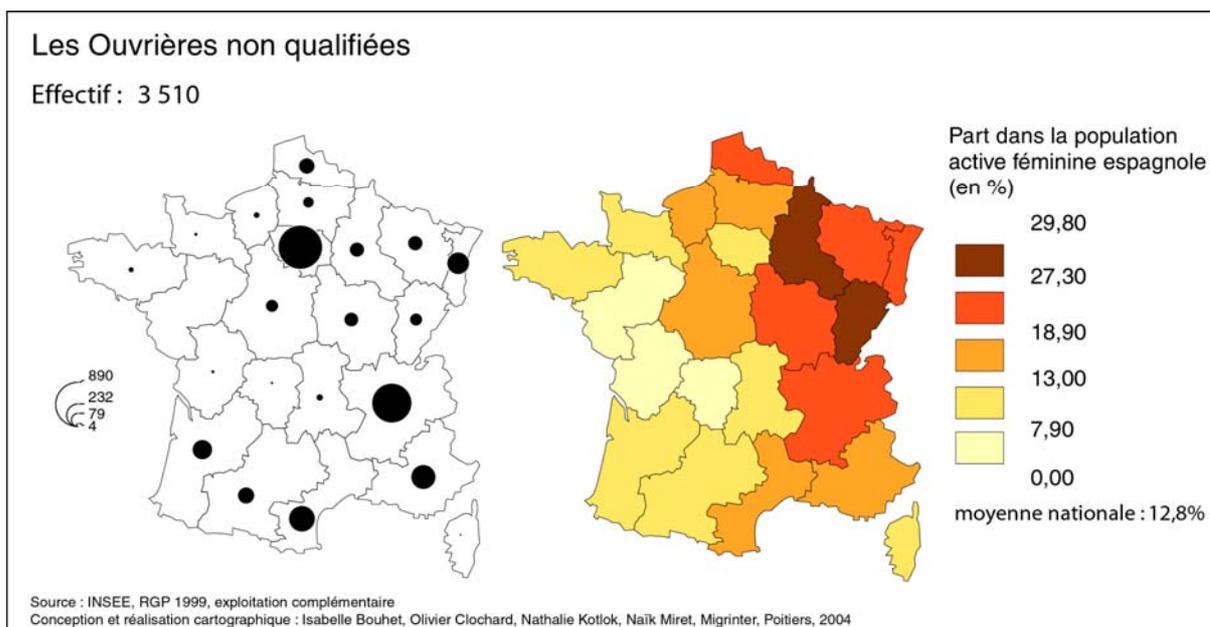
Carte 10 : Distribution géographique des femmes cadres et des professions intermédiaires en 1999



Dans tous les cas, la proportion supérieure des emplois fortement qualifiés dans ces régions de l'Ouest français cache probablement des différences dans les modalités d'intégration des populations espagnoles dont il faudrait affiner l'analyse. Cette spécificité doit probablement s'expliquer par le nouvel élan économique de ces régions occidentales, puisque la région des Pays de la Loire est par exemple au premier rang des régions françaises en termes de croissance et la région Bretagne au 4^{ème} rang.

A l'inverse, les catégories relevant du secteur secondaire, et notamment celle des ouvrières non qualifiées qui représentent en moyenne 12,8% des femmes actives espagnoles, présentent une géographie opposée, les régions traditionnellement industrielles de l'Est et du Nord de la France regroupant toutes plus de 19% des emplois féminins dans cette profession.

Carte 11 : Distribution géographique des ouvrières non qualifiées en 1999



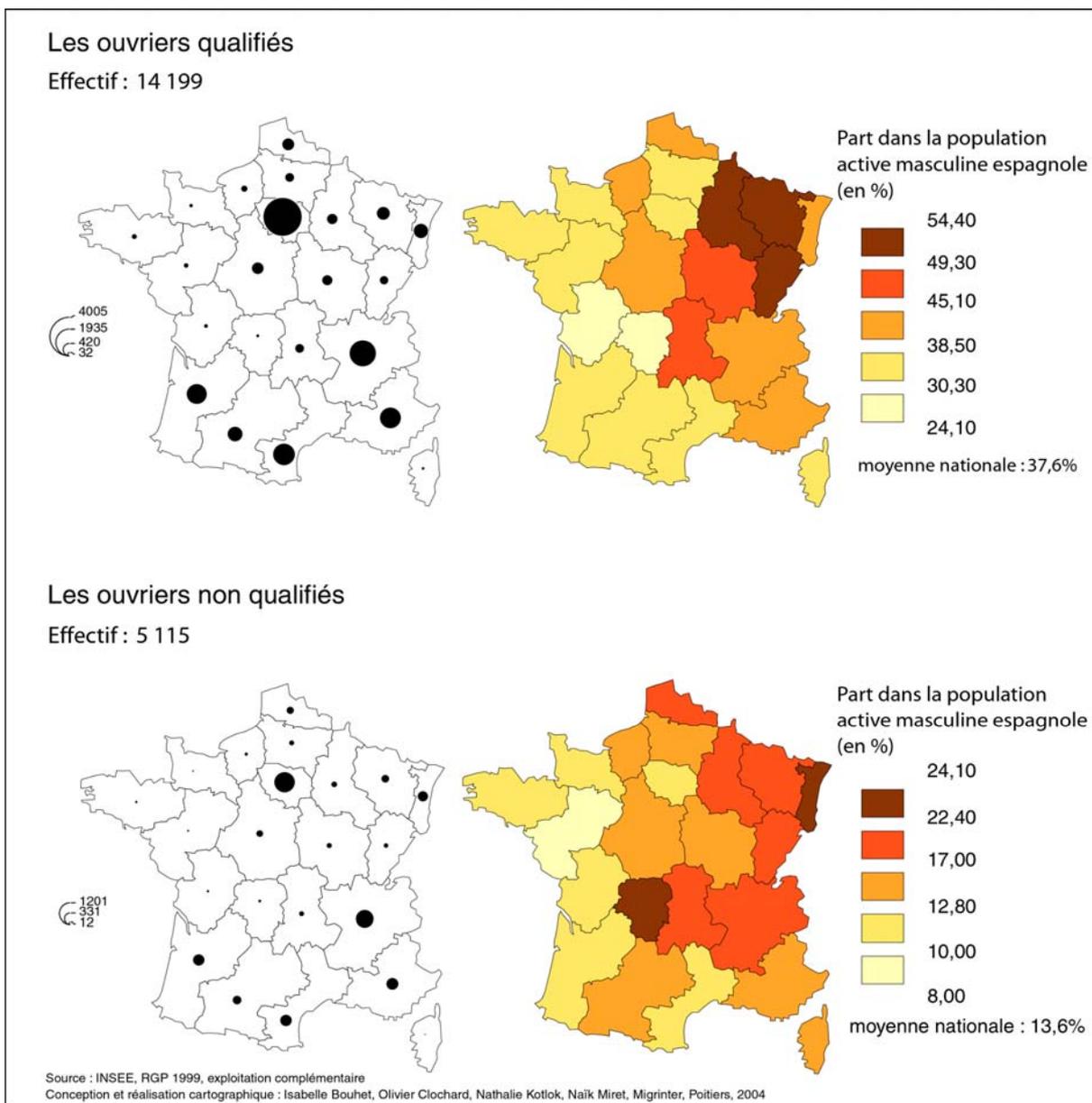
Cette nette distinction géographique traduit bien les raisons de la venue d'une partie des Espagnols en France attirés par une offre d'emplois non qualifiés dans l'industrie de ces régions durant les Trente Glorieuses. La région parisienne qui a perdu une grande partie de ses emplois industriels entre les deux derniers recensements connaît un taux inférieur à la moyenne.

B – La répartition de l'emploi masculin en conformité avec les tendances du marché de l'emploi français.

Concernant l'emploi masculin, nous retrouvons les grands clivages de l'emploi en France ; cette population étant âgée, fait basculer les groupes actifs vers les professions du début de la période migratoire. Les professions les plus représentatives pour ce groupe national âgé, celles des ouvriers qualifiés et non qualifiés qui regroupent en moyenne plus de la moitié des emplois soulignent clairement la géographie industrielle de la France, les régions supérieures à la moyenne étant concentrées dans l'Est français (cf. carte 12). Ces régions correspondent à celles qui ont le plus fortement attiré l'immigration espagnole durant les

Trente Glorieuses. Les forts effectifs d'ouvriers repérables dans le Sud correspondent aux métropoles bordelaise, toulousaine et marseillaise et à quelques petits bassins industriels tels que ceux de Lacq-Orthez, Pau où Castres-Mazamet (Lainé, 1999). Comme dans le cas des femmes, la région parisienne est en dessous de la moyenne pour l'emploi ouvrier, suite à la tertiarisation massive de la capitale.

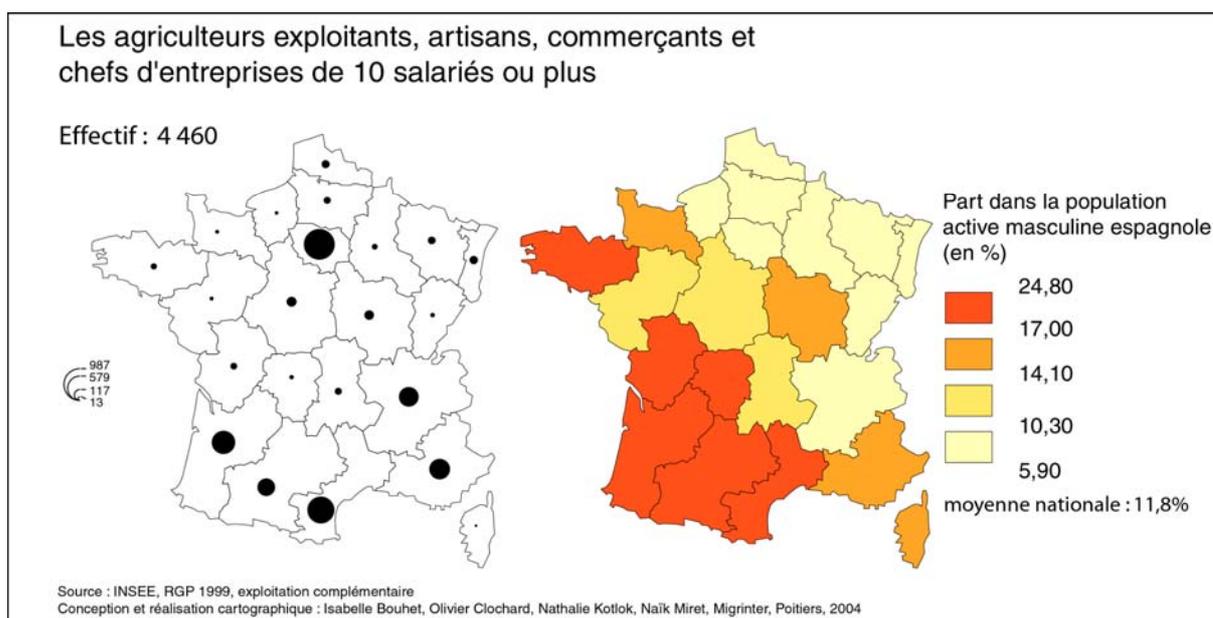
Carte 12 : Distribution géographique des hommes ouvriers en 1999



Les professionnels indépendants présentent une géographie particulière, puisqu'ils sont fortement représentés dans le Sud et le Sud-Ouest du pays, lieux de premières implantations, et donc probablement de plus grande capacité à la création d'entreprise, bien que ces catégories

aient tendance à diminuer sur le marché de l'emploi dans ces régions (Canonero et Déjean, 2002). Cette localisation reflète aussi les lieux de prédominance de l'emploi agricole (qui concerne les exploitants agricoles regroupés au sein des travailleurs indépendants), puisque 75% des ouvriers agricoles de nationalité espagnole sont présents dans les trois régions de l'Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ce qui signifie probablement que la part des exploitants agricoles y est également importante.

Carte 13 : Distribution géographique des travailleurs indépendants

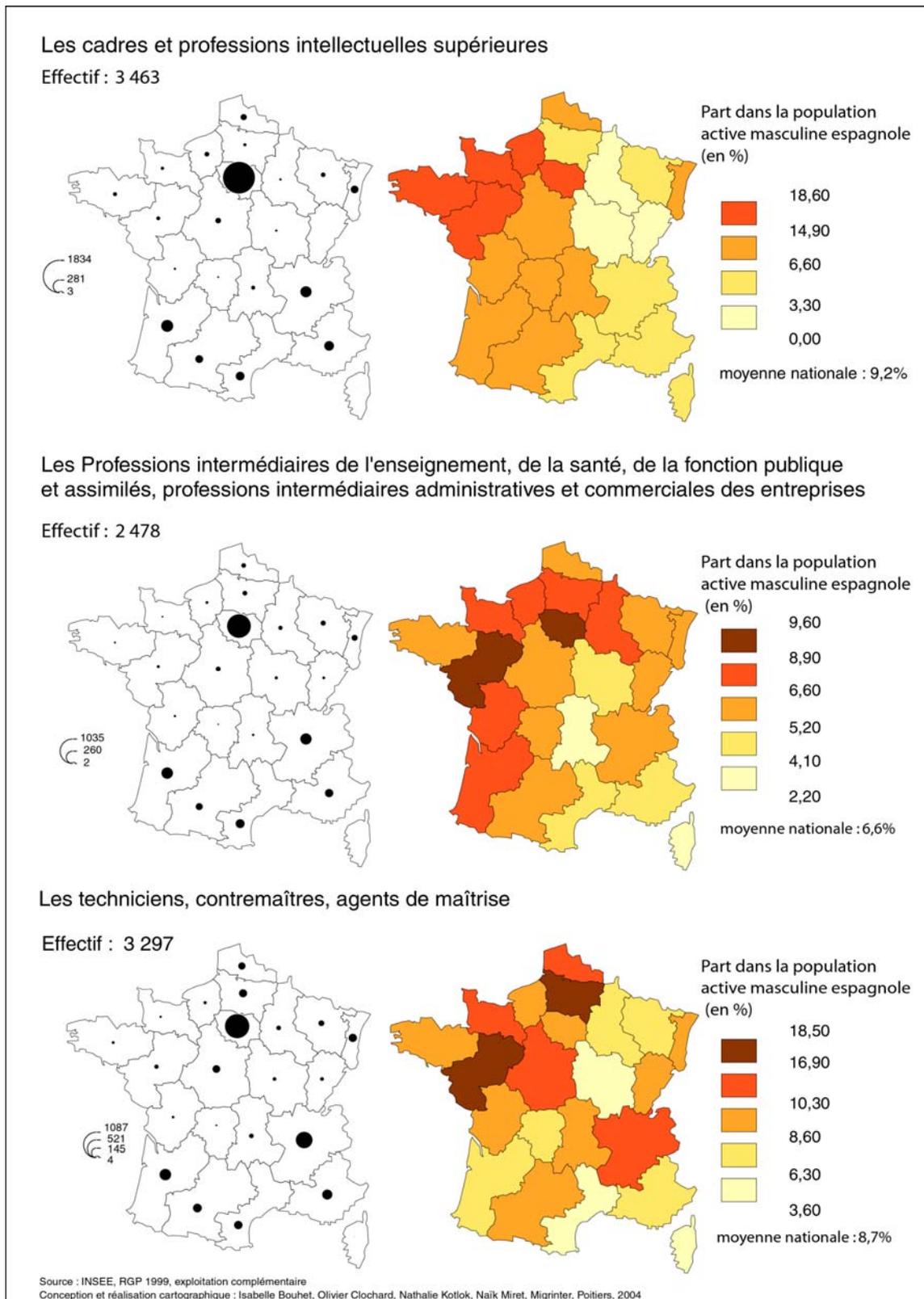


Par ordre d'importance viennent ensuite les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et de personnels très qualifiés du secteur secondaire que nous avons regroupés sur une même carte, malgré les nettes disparités socioprofessionnelles que recouvrent ces métiers, en raison de ressemblances dans leur répartition territoriale. En effet dans l'ensemble, ces professions présentent toutes en valeur relative une nette sur-représentation dans les régions de l'Ouest et du Nord de la France. Ce constat corrobore l'hypothèse émise pour les femmes, de l'existence de stratégies d'insertion professionnelle innovantes dans ces régions de faible immigration mais qui connaissent un renouveau de la présence espagnole dans la période récente (cf. supra).

On note évidemment la supériorité relative et absolue de la région parisienne qui concentre un tiers des cadres supérieurs du pays (Aubry, 2001). Les professions libérales, cadres et professions intellectuelles supérieures y occupent 15% de la population active des

hommes espagnols, les professions intermédiaires 9% et les techniciens contremaîtres et agents de maîtrise 9% également.

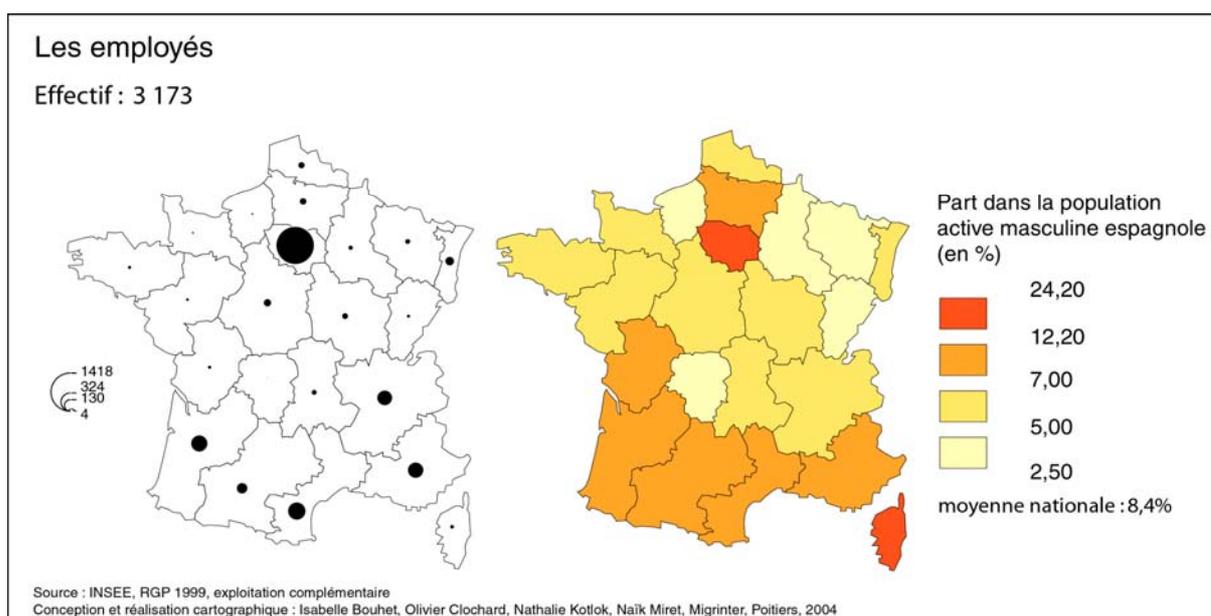
Carte 14 : Distribution géographique des CSP masculines qualifiées



En valeur absolue, outre cette supériorité en région parisienne, on remarque l'importance de la région Rhône-Alpes qui traduit probablement un processus plus prononcé d'ascension sociale pour les personnes issues de l'immigration espagnole qui ont bénéficié du fort dynamisme économique régional.

Enfin, les hommes employés qui ne représentent en moyenne que 8% de l'emploi masculin espagnol ont une répartition relativement conforme à la localisation globale de cette population, avec une légère sur-représentation dans les régions méridionales qui s'explique là encore par l'ancienneté de leur présence et par le dynamisme du secteur tertiaire régional. Leur part est cependant très supérieure à la moyenne en région parisienne (12%) où ces emplois se sont progressivement substitués à ceux du secteur industriel en crise, et en Corse où ils concentrent 24% de la population active masculine probablement en raison de l'importance de l'activité touristique.

Carte 15 : Distribution géographique des employés



Cette géographie de l'insertion économique des Espagnols en France permet de dégager, outre les spécialisations traditionnelles telles que l'emploi agricole dans le Sud et l'emploi domestique dans les métropoles, ou bien l'emploi ouvrier sur l'axe rhodanien, des tendances innovantes sur le territoire. Ainsi, la spécificité des régions de l'Ouest français et plus particulièrement des Pays de la Loire et de la Bretagne, qui ont traditionnellement accueilli peu de travailleurs espagnols mais qui deviennent relativement attractives au cours

des dernières années, permet d'envisager l'existence de nouvelles filières migratoires, plutôt qualifiées, qui reposent sur le système d'enseignement local et probablement sur les réseaux sociaux issus de l'immigration ancienne.

Le dernier point de cette analyse porte sur les personnes à la recherche d'un emploi, puisque le chômage est un phénomène déterminant pour la plupart des groupes migrants.

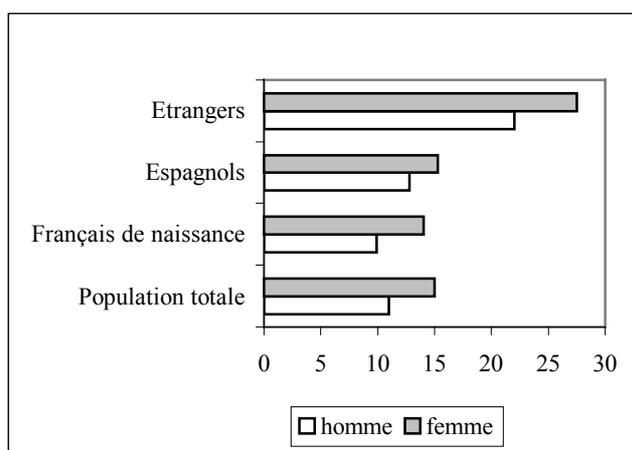
IV – Structure et inégalités du chômage des Espagnols en France

D'une manière générale, la concentration des étrangers dans le bas de l'échelle sociale a pour conséquence une fragilité de leur emploi, mesurée à partir du taux de chômage. Rappelons que les chômeurs immigrés constituent 15% des chômeurs, alors que les immigrés représentent 8,6% de la population active (Borrel, 2001). D'après ce même auteur, cette tendance est même en augmentation, le taux de chômage des immigrés étant passé de 18 à 22%, et ce malgré un mouvement général de repli du chômage dans les années 1990. Dans les recensements français, sont considérées comme chômeurs, les personnes qui se déclarent être à la recherche d'un emploi, inscrites ou non à l'ANPE. Les taux calculés ici sont basés sur les déclarations et ne correspondent pas au taux de chômage calculé par l'ANPE ou par le BIT. En mars 1999, un peu plus de 9 000 Espagnols actifs se retrouvaient dans cette situation. Cette population, beaucoup moins affectée par le chômage que l'ensemble de la population étrangère, a un comportement qui s'apparente davantage à celui des Français de naissance. Ainsi, le taux de chômage des Espagnols s'élève à 13,8% contre 11,8% chez les Français de naissance et 24% chez les étrangers. Mais cette analyse succincte cache de nombreuses inégalités : que l'on soit de sexe féminin ou masculin, jeune ou plus âgé, diplômé ou non, le chômage ne touche pas les catégories de personnes de la même manière. Il en est de même pour les variations géographiques qui dépendent d'une part de la structure du marché de l'emploi français, et d'autre part de la composition interne du groupe des Espagnols.

A – L'inégalité des sexes face au chômage

Comme en témoigne le graphique 18, quelle que soit la nationalité, les femmes ont un taux de chômage supérieur à celui des hommes. La population espagnole n'échappe pas à ce constat, mais elle se distingue des autres groupes par un écart plus faible (2 points séparent les hommes et les femmes espagnols contre 6 points pour l'ensemble des étrangers et 4 points pour les Français de naissance).

Graphique 18 : Taux de chômage selon le sexe (en %)

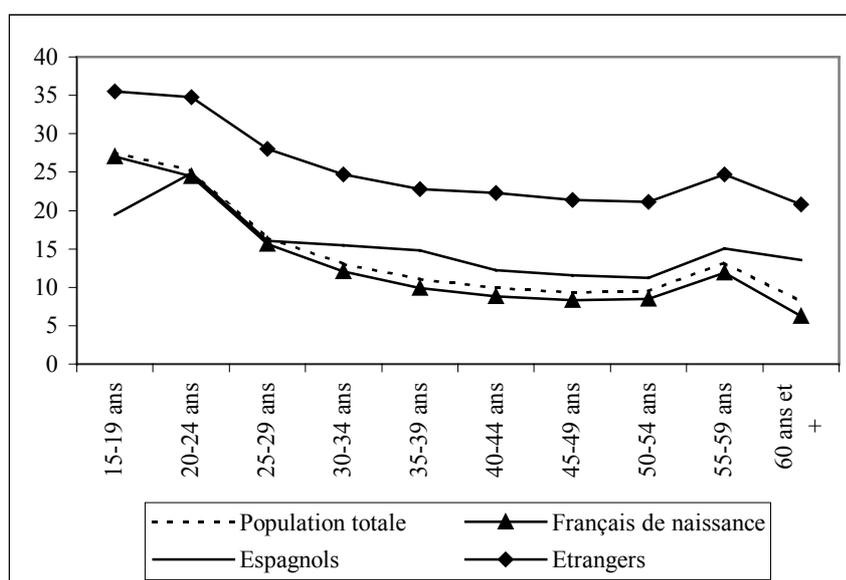


Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

B – Les variations du taux de chômage selon l'âge

Si l'on s'intéresse désormais à l'étude du chômage selon sa structure par âge (Graphique 19), on remarquera que pour toutes les populations, la courbe de chômage diminue avec l'âge à l'exception des 55-59 ans qui connaissent un petit pic.

Graphique 19 : Taux de chômage par âge (en %)



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Les jeunes sont beaucoup plus touchés par ce fléau que leurs aînés. En France, le manque d'expérience est un facteur qui nuit fortement à leur insertion sur le monde du travail. En effet, à diplôme égal, les entreprises privilégient, dans la plupart des cas, le recrutement de

personnel ayant déjà eu une expérience professionnelle. Les actifs de plus de 55 ans qui perdent leur emploi, ont plus de difficultés à retrouver un poste compte tenu de leur âge. A expérience équivalente, les entreprises préfèrent cette fois, des personnes plus jeunes sur lesquelles elles investiront plus longtemps. Certains d'entre eux, resteront d'ailleurs dans cette situation de précarité jusqu'à leur retraite.

La sur-représentation des chômeurs chez les étrangers se vérifie à tous les âges, mais les écarts entre le chômage des étrangers et celui des Français de naissance restent stables à tous les âges. Les Espagnols les plus jeunes jusqu'à 25-29 ans intègrent plus facilement le marché du travail que les Français de naissance, mais après cet âge, la tendance s'inverse et la nationalité devient discriminante. Néanmoins par rapport aux autres étrangers, l'ancienneté de leur présence peut expliquer une moindre vulnérabilité.

C - Les diplômes préservent du chômage

Le risque de chômage est étroitement lié au niveau du diplôme quelle que soit la date de sortie du système scolaire. Le marché de l'emploi depuis les années 1970 est devenu de plus en plus sélectif et exige des compétences individuelles nécessaires compte tenu de l'évolution des activités économiques. La chute de l'emploi industriel a entraîné la suppression de nombres de postes de manœuvres et d'ouvriers non qualifiés alors que les secteurs d'activité créateurs d'emploi demandent une main-d'œuvre qualifiée. Les exigences économiques nouvelles ont donc changé la distribution des actifs dans les CSP. Depuis plusieurs années déjà, les diplômes deviennent de plus en plus discriminants face à l'emploi et l'absence de diplôme handicape l'entrée sur le marché du travail.

Les Espagnols n'échappent pas à ce constat. Parmi les chômeurs espagnols, près de 40% ne possèdent aucun diplôme et pour chaque âge les non diplômés forment les plus gros contingents de chômeurs. Ce groupe se compose principalement de personnes en fin de période d'activité. Les diplômes professionnels de cycle court tels le CAP mais aussi le BEP, dans une bien moindre mesure, ne protègent plus du chômage. Se trouvent dans ce cas des populations en milieu de vie active, dont le diplôme professionnel ne répond plus aux exigences actuelles. C'est à partir de l'obtention d'un diplôme de niveau IV que les Espagnols intègrent le plus facilement le marché de l'emploi et souffrent donc le moins du chômage. Néanmoins comme pour d'autres étrangers tels les Portugais, la possession d'un diplôme de haute qualification rend l'intégration sur le marché de l'emploi légèrement plus difficile. Cette relative difficulté à intégrer le marché du travail peut s'expliquer par l'exigence des

protagonistes mais aussi par leur déficience d'intégration dans les réseaux qui permettent d'accéder aux emplois les plus qualifiés.

Graphique 20 : Répartition des chômeurs espagnols selon leur diplôme

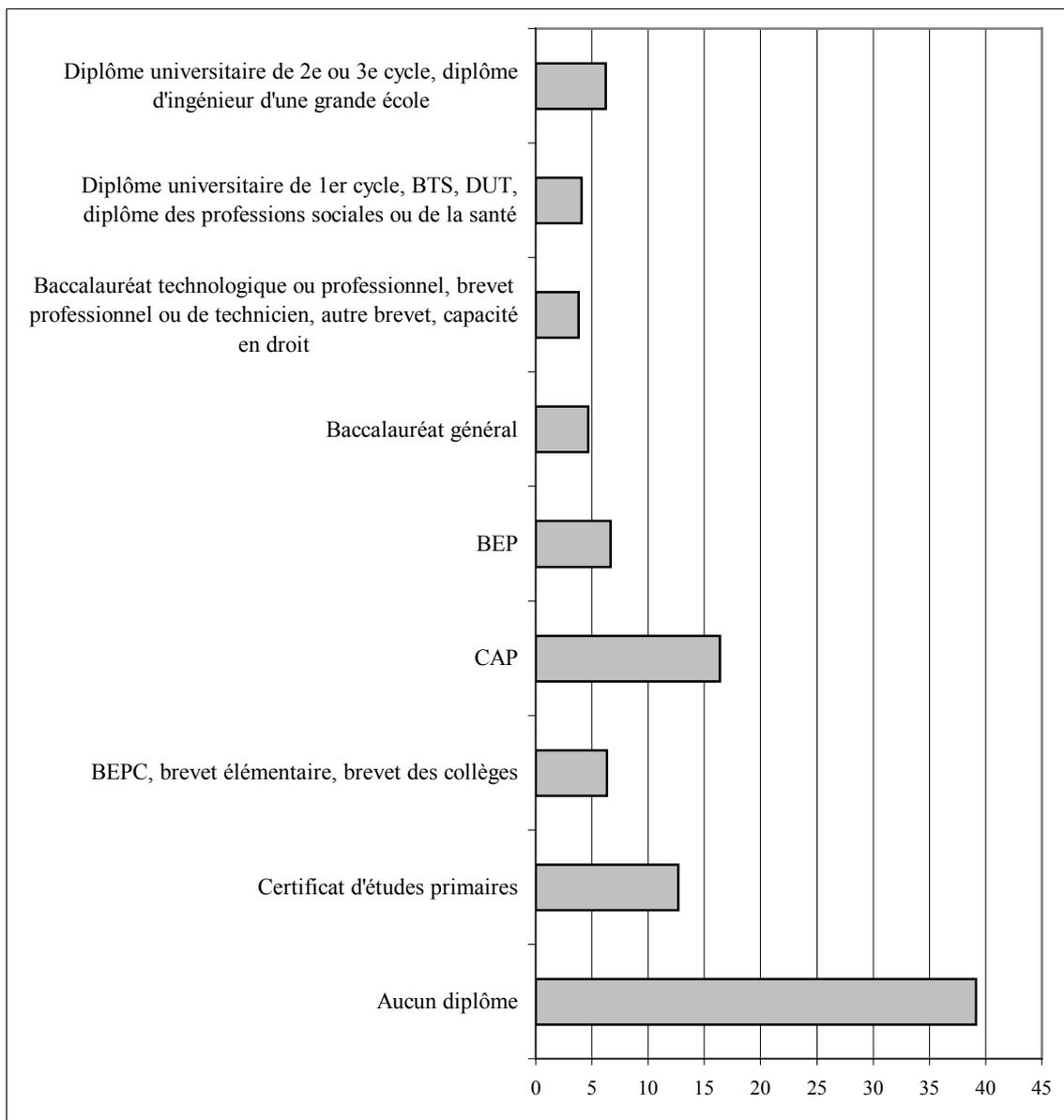


Tableau 8 : Les chômeurs espagnols par tranche d'âge et par diplôme

	Tranche d'âge					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	
<i>Effectifs</i>	424	1832	2694	2062	2080	9092
% en colonne						
Aucun diplôme	27,8	22,4	23,8	47,3	67,8	39,1
Certificat d'études primaires	3,1	5,1	11,1	21,6	14,4	12,6
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	14,6	8,6	8,2	3,7	2,9	6,4
CAP	12,3	19,1	26,4	11,8	6,5	16,4
BEP	17,7	9,3	8,3	3,2	3,2	6,6
Baccalauréat général	5,7	6,6	5,8	4,2	1,9	4,7
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	5,9	5,5	5,3	2,8	1,2	3,8
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	7,1	9,4	4,0	1,9	1,1	4,1
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	5,9	14,0	7,1	3,5	1,0	6,2
Total	100	100	100	100	100	100

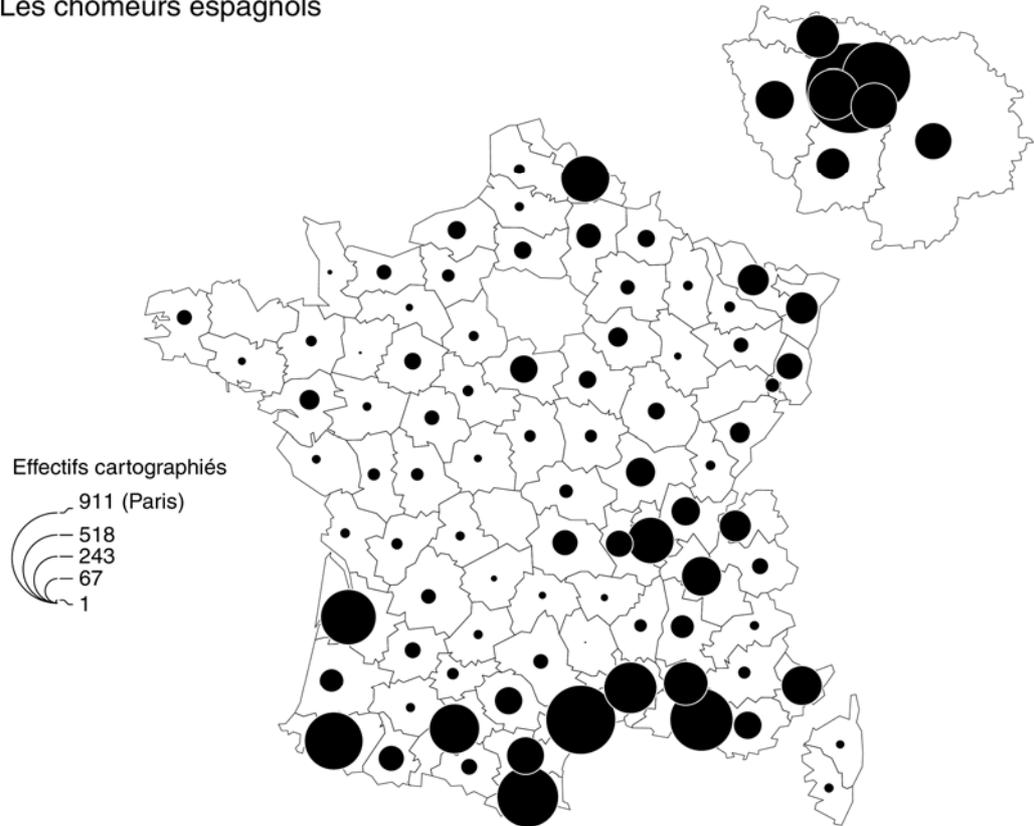
Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

D – les spécificités géographiques du chômage des Espagnols

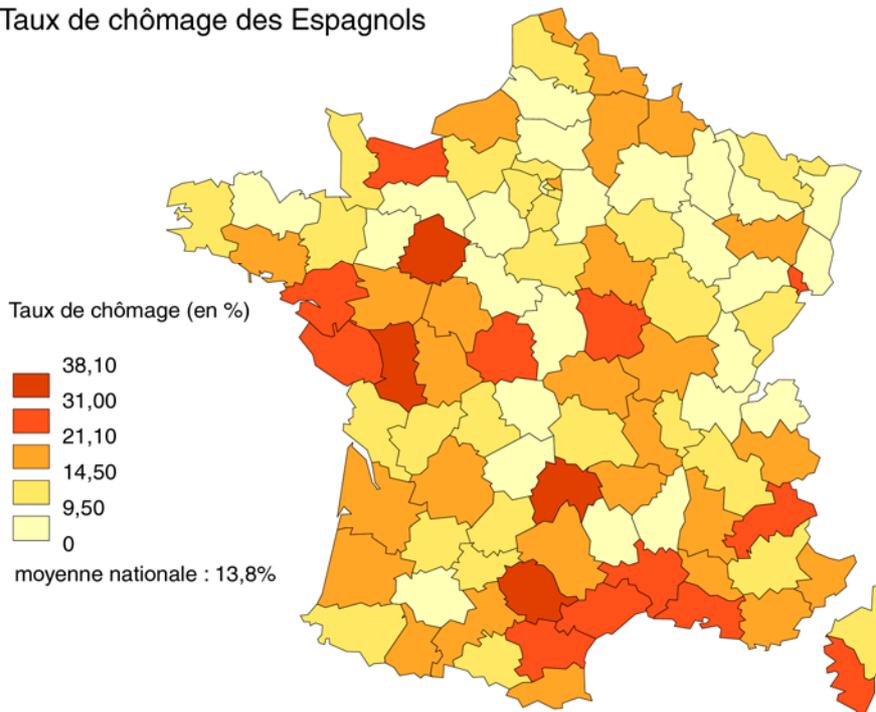
Les spécificités du chômage espagnol sont à replacer dans le contexte de la régionalisation du chômage en général, qui varie dans le temps et l'espace. La distribution du chômage en France est relativement différenciée selon les régions, l'Alsace résistant le mieux à la dégradation de l'emploi et le Languedoc-Roussillon demeurant depuis le milieu des années 80 la région la plus touchée par le chômage. Globalement, le chômage frappe plus les départements les plus septentrionaux, du Calvados aux Ardennes, les départements du pourtour méditerranéen et dans une moindre mesure le Sud-Ouest, Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Le centre du Bassin Parisien, le sud du Massif-Central et les départements frontaliers du Bas-Rhin aux Hautes-Alpes résistent mieux au chômage.

Carte 16 : Taux de chômage par département des Espagnols en France en 1999

Les chômeurs espagnols



Taux de chômage des Espagnols



Réalisé avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo> [discrétisation 'Jenks']
 Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

D'un point de vue géographique, comme le montre la carte du chômage des Espagnols en France, les effectifs des chômeurs varient selon les départements. Ils sont les plus nombreux dans la région parisienne, dans les départements méridionaux notamment sur la côte, en Rhône-Alpes, en Alsace et dans le Nord. Cette répartition semble relativement conforme à la géographie de leur présence dans les départements français, mais la carte des taux de chômage apporte quelques nuances.

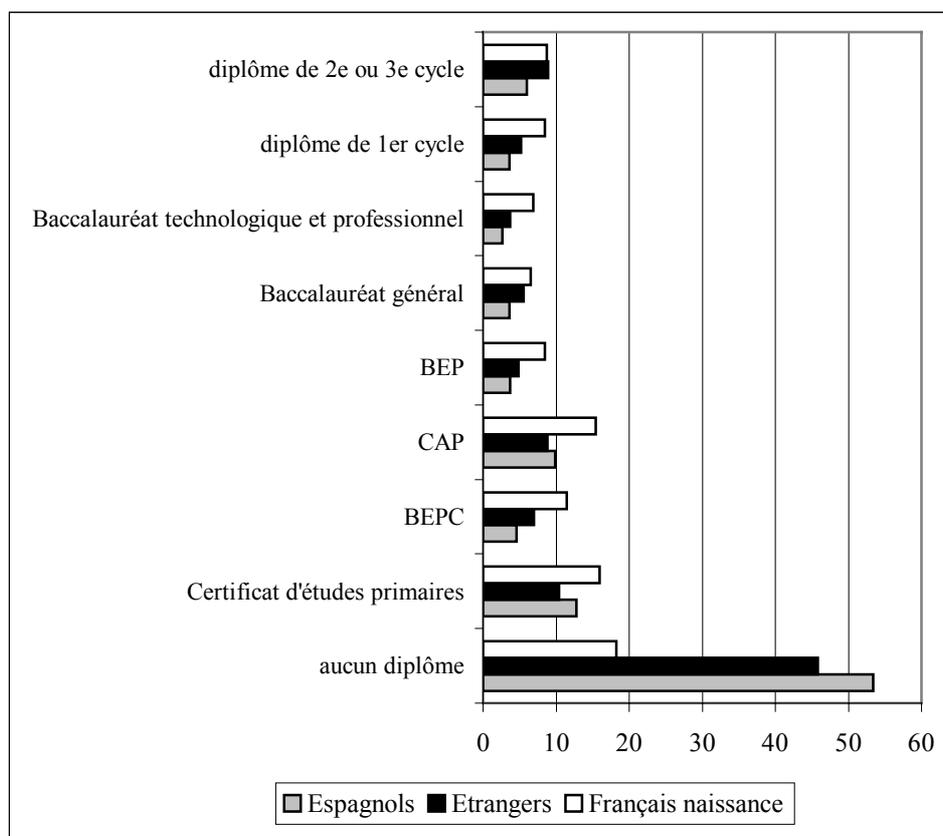
Si globalement cette carte est en adéquation avec la géographie du chômage en France notamment dans les départements de la côte méditerranéenne, dans quelques départements, ce n'est pas le cas. Sur un ensemble de départements situés à l'intersection des Pays de la Loire, du Poitou-Charentes et du Centre, les chômeurs espagnols sont sur-représentés par rapport aux chômeurs français. Cette spécificité même si portant sur des effectifs réduits, est d'autant plus surprenante que l'évolution de l'emploi y a été favorable ces dernières années. Leur présence récente et réduite à de faibles effectifs peut être un élément explicatif. Nous retrouvons là une originalité constatée à propos de l'organisation des marchés de l'emploi, ces régions apparaissant du fait de leur fort dynamisme économique local dans des logiques originales. Le surinvestissement dans l'éducation des immigrés espagnols de ces espaces où l'emploi industriel était peu développé et où l'emploi agricole a périclité, a probablement provoqué une saturation du marché des postes qualifiés, ceux-ci étant fortement convoités par des actifs de l'ensemble de la France attirés par le dynamisme et la jeunesse régionaux.

Ainsi il est important de lier ces résultats sur l'organisation de l'activité économique des Espagnols en France à leur évolution en termes de qualification qui traduit d'une part un processus d'intégration sociale, mais surtout l'acquisition de nouveaux potentiels pour se positionner dans l'échelle sociale de l'emploi.

V - Le niveau de qualification des Espagnols en France

D'une manière générale, la population espagnole se caractérise par un faible niveau de qualification, puisque plus de la moitié de ses ressortissants (53%) a déclaré en 1999 ne pas avoir de diplôme et un peu de moins de un sur dix est diplômé de l'enseignement supérieur. Les Espagnols, qui pour un grand nombre d'indicateurs socio-économiques, occupent une position intermédiaire entre les étrangers toutes nationalités confondues et les Français de naissance se voient pour ce cas relégués en dernière position, en raison du poids des personnes âgées (46% ont plus de 60 ans), qui à l'époque avaient moins accès aux études.

Graphique 21 : Répartition des Espagnols, des étrangers et des Français de naissance par diplôme en 1999



Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Pour affiner cette analyse très générale qui cache bien des diversités, nous allons dans un premier temps nous attacher à la répartition par diplôme des Espagnols à travers différentes classes d'âges, puis, dans un second temps, nous comparerons à générations équivalentes, les Espagnols à l'ensemble de la population métropolitaine. Ensuite, nous nous intéresserons à l'organisation spatiale de ces catégories de diplômés.

A - L'évolution de la structure des diplômes à travers différentes générations

Comme l'ensemble de la population métropolitaine, les Espagnols ont bénéficié de l'allongement de la durée des études, qui s'est traduit par une augmentation importante du niveau de formation au fil des dernières décennies. Alors que les 3/4 des 65 ans et plus ne possédaient pas de diplôme, ils ne sont plus que 15% chez les 25-34 ans et 20% chez les 15-24 ans.

A l'opposé dans la hiérarchie des niveaux de qualification, plus du tiers des 25-34 ans a obtenu un titre de l'enseignement supérieur, contre 4% pour les 55-64 ans et 3% pour les plus de 65 ans.

Les Espagnols nés entre 1945 et 1965 se situent, quant à eux, dans une période charnière de la montée du processus de qualification où les cycles professionnels (CAP, BEP et Baccalauréat professionnel⁶) ont pris une place importante. Parmi les 45-54 ans, 18% avaient obtenu un diplôme de cette catégorie, contre 42% chez les 35-44 ans. Au sein de ces formations et pendant cette période, ce sont surtout les CAP qui ont été les grands bénéficiaires. Pour les Espagnols nés après 1965, la volonté de prolonger les études s'est également accrue dans le technique et il est fréquent d'enchaîner les titres. Ainsi la part des Espagnols ayant un CAP passe de 25% pour les 35-44 ans à 16% pour les 25-34 ans alors que les parts des BEP et des Baccalauréats professionnels et technologiques progressent légèrement.

Tableau 9 : Structure des diplômes des Espagnols par tranche d'âge en 1999

	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +	Total
<i>Base</i>	6 852	14 663	22 861	21 859	29 884	57 949	154 068
En %							
Aucun diplôme	20	15	21	44	66	77	53
Certificat d'études primaires	4	4	10	22	15	13	13
BEPC	21	6	8	5	3	2	5
CAP	5	16	25	13	6	3	10
BEP	6	9	10	3	2	1	4
Baccalauréat général	16	6	5	3	2	2	4
Baccalauréat technologique ou professionnel	6	7	6	2	1	1	3
Diplôme de 1er cycle	13	11	6	3	1	1	4
Diplôme de 2e ou 3e cycle	11	25	9	5	3	2	6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire.

Comme nous venons de le voir, les Espagnols ont connu tout au long de ce dernier siècle une augmentation de leur niveau de qualification qu'il convient maintenant de replacer à tranche d'âge équivalente, dans le contexte de l'ensemble de la population métropolitaine. En effet, il est intéressant de savoir si cette population a suivi la même évolution du processus d'ascension sociale par les diplômes que la population métropolitaine dans son ensemble. D'un point de vue général, rappelons que les Espagnols sont moins qualifiés que les étrangers et que les Français de naissance, mais cette constatation reste-elle vraie quel que soit l'âge ?

⁶ Le Baccalauréat professionnel n'ayant été créé qu'à partir de 1987, sur la période précédente, il s'agit du Baccalauréat technologique ou technique.

B - Comparaison à l'ensemble de la France métropolitaine à tranche d'âge équivalente

L'analyse simultanée des tableaux de l'annexe décrivant les répartitions par diplôme des deux populations révèle un point d'inversion des tendances pour les personnes nées avant et après 1965. Chez les 35 ans et plus, les Espagnols sont moins qualifiés alors que l'inverse se produit chez les moins de 35 ans.

Les Espagnols nés avant 1965 sont davantage sous-diplômés que l'ensemble de la population métropolitaine et cette absence de qualification s'accroît avec l'âge. Parmi les plus de 55 ans, les 3/4 n'ont pas de diplôme alors qu'ils ne sont que 28% dans l'ensemble de la population métropolitaine. Pour les 45-54 ans, la part des non diplômés chute à 44%, mais l'écart qui existe avec l'ensemble de la population métropolitaine reste élevé (29 points). En fait, c'est pour les populations les plus jeunes (25-34 ans) que l'écart tend à disparaître.

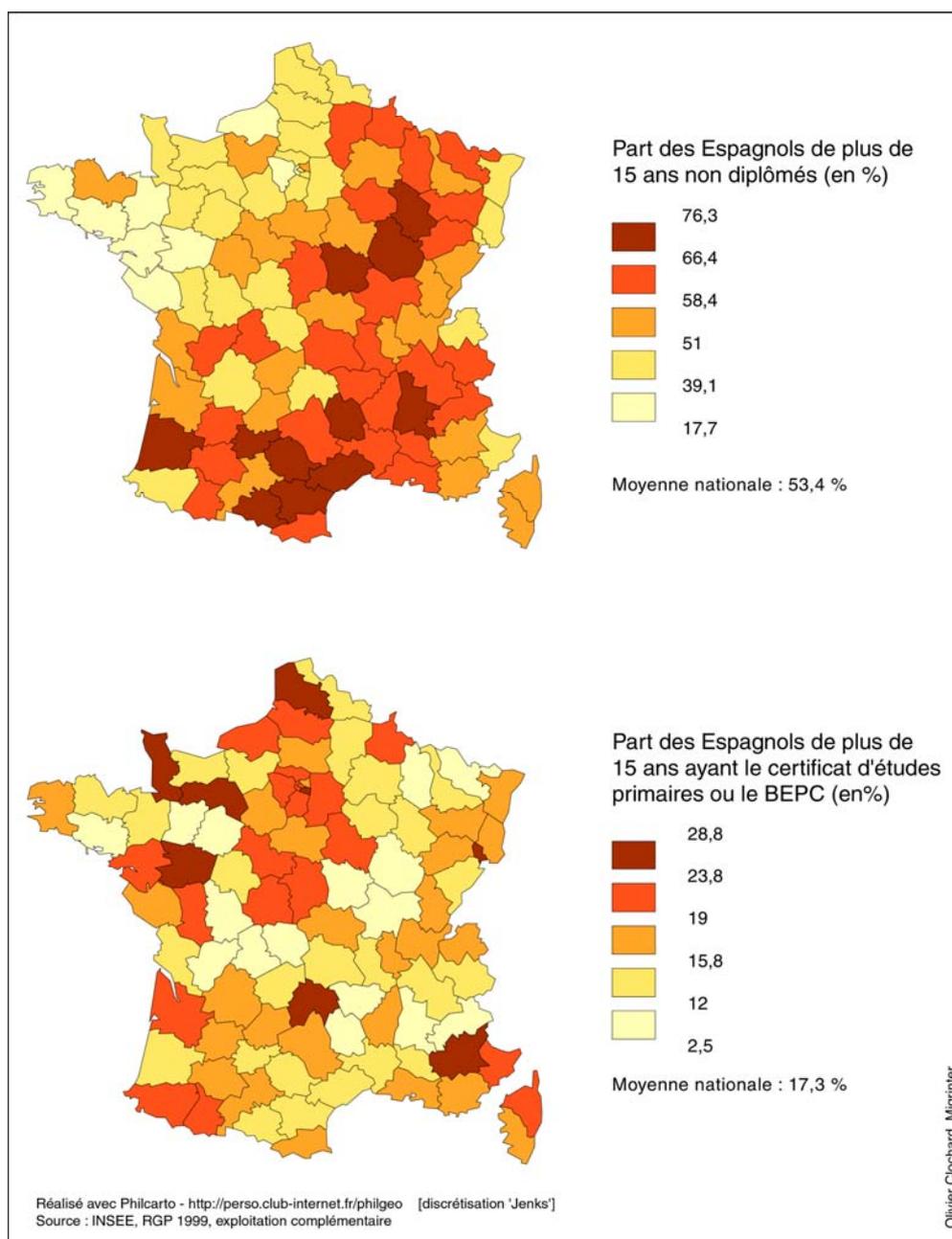
Les Espagnols ayant entre 15 et 34 ans sont en proportion plus nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur ; 6 points les séparent des jeunes constituant l'ensemble de la population française. Ce phénomène s'explique en partie par l'arrivée récente en France de jeunes Espagnols déjà hautement qualifiés ou qui le sont devenus depuis leur installation sur le territoire français. En effet, les renseignements sur le nombre de diplômés selon l'année d'arrivée corroborent les hypothèses émises à partir de la structure par âge. Ainsi, sur les 12 000 Espagnols arrivés en France entre 1990 et 1999, 48% détiennent un titre de l'enseignement supérieur, tandis que ce taux s'abaisse à 2,5% pour les personnes les plus anciennement arrivées. Leur part augmente en fait progressivement pour devenir réellement significative à partir des arrivées de la décennie 70, où elle dépasse déjà largement la qualification de la population française dans son ensemble. On notera d'ailleurs que ces données révèlent également une légère surqualification des femmes arrivées dans la période récente.

Nous avons donc ici le signe d'une profonde modification des caractéristiques de la population immigrée espagnole en France, qui, à partir de 1975, date à laquelle les flux ralentissent considérablement, commence à se transformer d'une immigration de type économique de main-d'œuvre peu qualifiée vers une migration « d'élites » de personnels qualifiés, dont le profil correspond davantage aux mobilités intra européennes qui se sont dessinées avec la libre circulation au sein de l'UE.

C - La géographie des diplômés

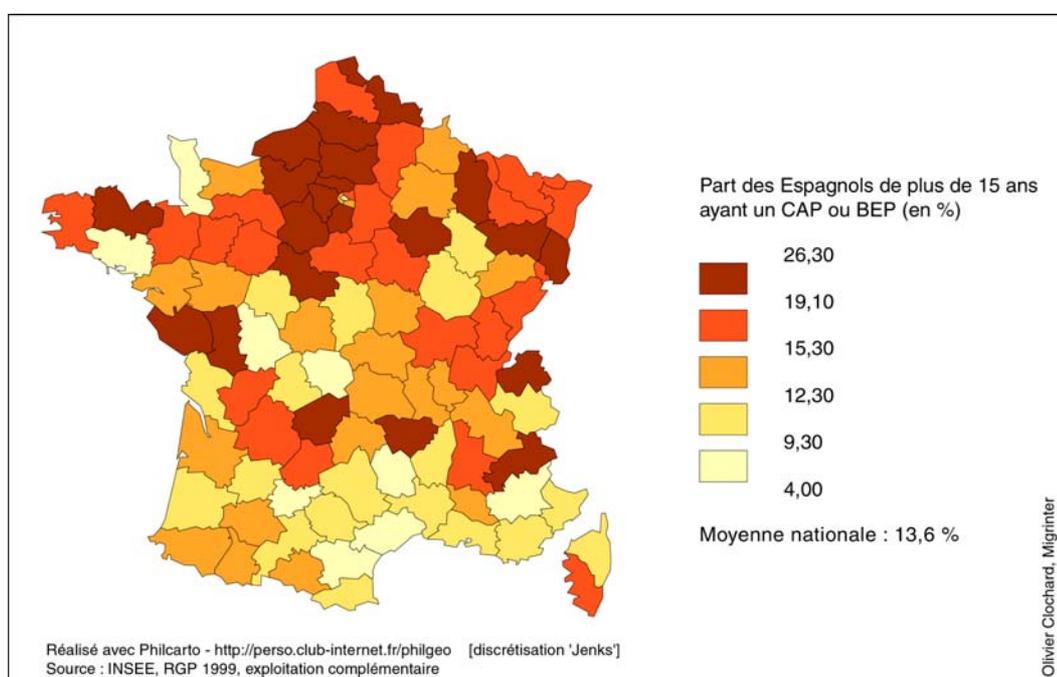
La répartition géographique des Espagnols âgés de plus de 15 ans selon leur dernier diplôme obtenu est à mettre en relation avec la carte des grands foyers d'emploi du secondaire et du tertiaire qui structurent le territoire français, mais également avec celle des périodes d'arrivée souvent déterminées par l'état du marché du travail à l'époque de la migration.

Carte 17 : Répartition des non diplômés



Comme en témoigne la carte 17, les sans diplômes sont beaucoup plus présents dans l'Est de la France, à l'exception de l'Alsace, et à proximité de la frontière pyrénéenne. Deux phénomènes expliquent cette localisation, d'une part, la présence des personnes âgées à proximité de la zone frontalière des Pyrénées, qui comme nous venons de le voir précédemment, occupent une place prépondérante dans la catégorie des sans diplômés, et d'autre part, l'attrait des Espagnols vers les régions industrialisées de l'Est de la France, qui pendant les Trente Glorieuses recrutaient une main-d'œuvre peu, voire pas qualifiée. La géographie des diplômés du Certificat d'études et du BEPC est beaucoup moins nette, révélant une dichotomie entre, d'une part des Espagnols âgés, mais ayant le Brevet d'études et d'autre part la présence de jeunes peu qualifiés.

Carte 18 : La répartition des diplômés du secteur professionnel



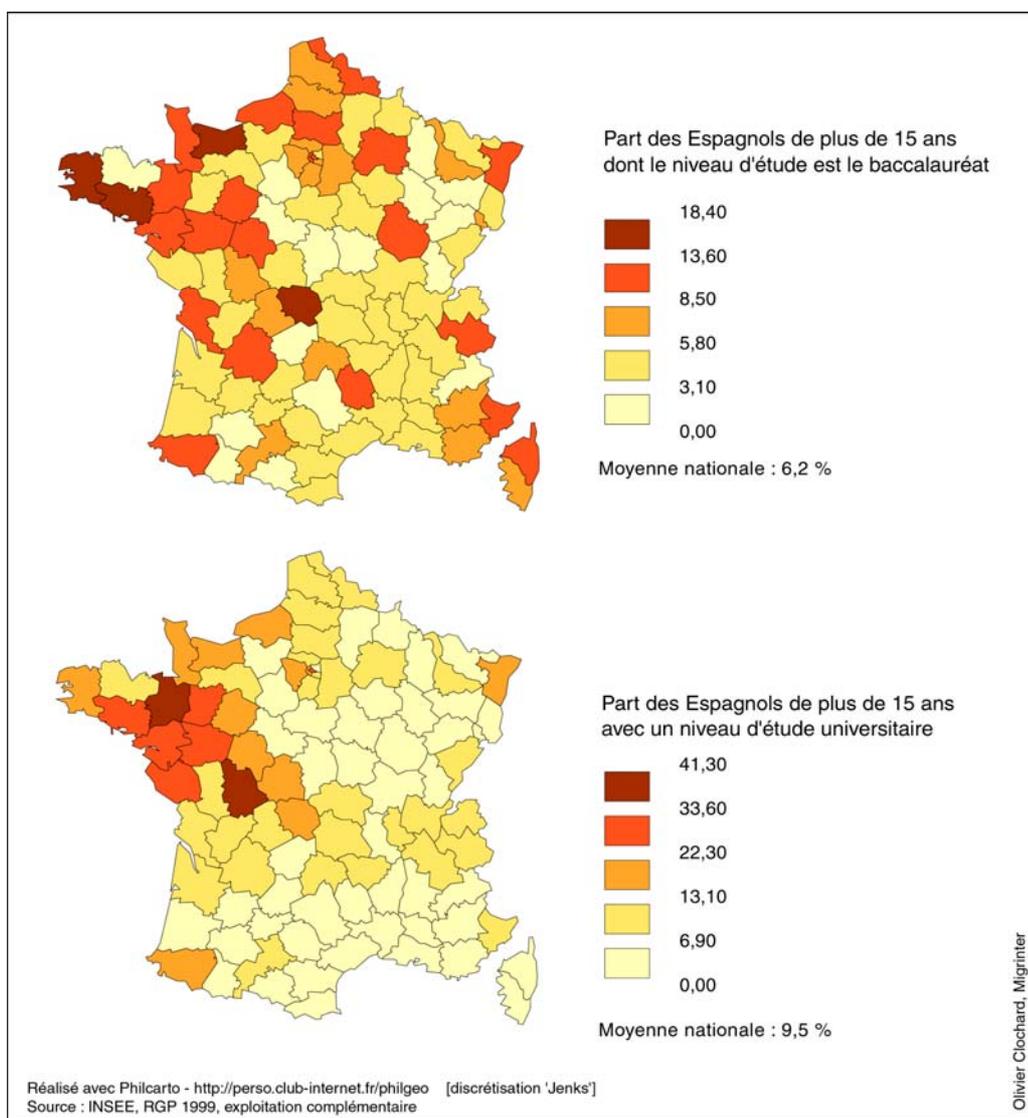
En revanche, les Espagnols de plus de 15 ans diplômés d'un cycle professionnel de type CAP et/ou BEP, sont sur-représentés dans le 1/3 Nord de la France, et plus particulièrement en Normandie, dans la région Nord-Pas de Calais, en Alsace, en Lorraine, sur les franges du bassin parisien et dans la deuxième couronne de l'Île-de-France. Ils sont également présents en Franche-Comté, dans le Limousin et dans la partie sud des Pays de la Loire. Cette implantation est liée à la présence dans ces régions de zones industrielles et artisanales qui emploient massivement une main-d'œuvre possédant une qualification

professionnelle. La proximité frontalière avec l'Allemagne et la Suisse accentue ce phénomène en Alsace et en Franche-Comté.

L'implantation des Espagnols diplômés de l'enseignement supérieur sur le territoire se structure autour des pôles technologiques du secondaire et du tertiaire qui concentrent des fonctions d'encadrement de haut niveau et autour des pôles universitaires tels que Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse. Cette géographie est à mettre en relation avec celle de la présence des jeunes venus étudier en France.

La forte présence de ces Espagnols en Ile-de-France (42%), et plus particulièrement dans l'ouest parisien n'est donc pas surprenante puisque cette région propose de nombreux postes de cadres dans les sièges sociaux des entreprises et dans plusieurs universités.

Carte 19 : Distribution des bacheliers et des diplômés du Supérieur.



Une autre partie de ce groupe est installée dans le grand Ouest de la France, (Bretagne Sud et Pays de la Loire), qui a attiré, par son dynamisme et sa qualité de vie, de nombreux cadres entre 1990 et 1999. Nous retrouvons là une originalité territoriale déjà mentionnée à partir de la répartition des emplois les plus qualifiés, dont nous avons vu que l'explication tient dans l'accueil des populations arrivées les plus récemment.

Leur sur-représentation dans le Bas-Rhin s'explique par la présence du parlement européen qui emploie du personnel européen hautement qualifié. Dans le Sud de la France, leur présence reste marquée dans les Pyrénées Atlantiques et en Haute-Garonne, dans l'agglomération toulousaine qui abrite un grand technopôle.

CONCLUSION

Cette approche de la population active espagnole doit encore une fois faire l'objet d'une réserve essentielle qui concerne sa représentativité, dans la mesure où n'ont pas été pris en considération dans les statistiques présentées ici les immigrés espagnols qui possèdent la double nationalité et qui apparaissent dans le recensement comme des Français par acquisition. Quand cela a été possible, la prise en compte de cette population au sein du groupe immigré (personnes nées étrangères à l'étranger) a montré la tendance des Français par acquisition issus de l'immigration espagnole à se rapprocher de la structure de l'emploi de l'ensemble de la population française.

Quoiqu'il en soit, un clair processus de mobilité sociale ascendante est confirmé par l'analyse de ces résultats du dernier recensement. Il se traduit par une évolution des qualifications et des métiers, et implique surtout, nous allons le voir, une importante transformation des conditions de vie des Espagnols en France.

PARTIE 3 : LES CONDITIONS DE VIE DES ESPAGNOLS EN FRANCE

La demande présentée par la Direction Générale de l'Organisation des Migrations insistait sur les thèmes du logement, de la composition familiale, des revenus et de l'ensemble de la situation sociale des foyers espagnols résidant en France. Nous avons regroupé ces thèmes dans cette troisième partie qui présente l'évolution dans le temps et l'espace des conditions de vie de cette population, en détaillant plus particulièrement l'évolution de la qualité des logements et celle des modèles familiaux, ainsi que certains éléments concernant la permanence des relations avec le pays d'origine. La complexité des croisements statistiques utilisés nous permet de bien cerner les évolutions, mais certaines hypothèses nécessiteront d'être confirmées par l'enquête qualitative.

Nous étudions ici les données de l'exploitation complémentaire du recensement de 1999 qui concernent 99 576 ménages dont la personne de référence est de nationalité espagnole et 74 482 familles, soit 6% des familles¹ et des ménages étrangers. Pour les ménages, ceci représente une population de 154 188 personnes. Une partie de la population espagnole n'est donc pas prise en compte ; parmi les 5 000 personnes qui ne sont pas comptabilisées dans la population des ménages, on notera la présence de 1439 étudiants en cité universitaire ou en foyer et de 1 786 personnes en maison de retraite. Pour l'ensemble des caractéristiques familiales, les analyses sont fortement tributaires de la composition par âge de la population espagnole. Ces données ont été comparées, chaque fois que cela a été possible, aux données concernant les ménages étrangers et l'ensemble des ménages résidant en France.

I - Les caractéristiques des ménages

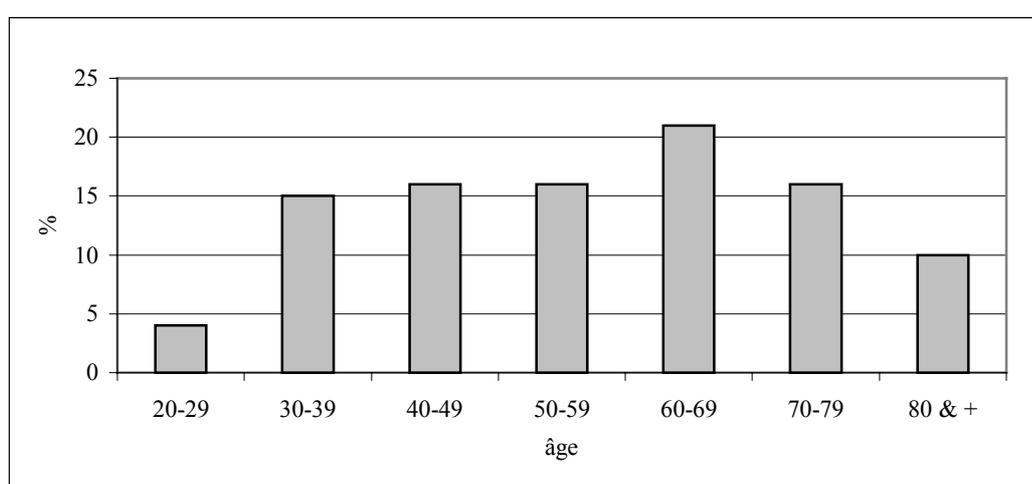
Les caractéristiques de ces ménages sont fortement influencées par l'âge de la personne de référence. Près de la moitié d'entre elles est en effet âgée de plus de soixante ans (contre seulement 22% en moyenne pour les personnes de référence de nationalité étrangère). Cette sur-représentation correspond au contexte historique de l'immigration espagnole en France (cf. supra).

¹ Définition de la famille selon l'INSEE : Une famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est composée d'au moins deux personnes du même ménage, et formée : soit d'un couple (deux personnes de sexe différent, cohabitant dans un même logement, mariées ou non) et le cas échéant de ses enfants (présents dans le logement), soit d'un parent et de ses enfants (famille monoparentale). Une personne appartenant à un ménage, mais à aucune famille est appelée " isolé " ou hors famille .

A – Des ménages âgés et de petite taille

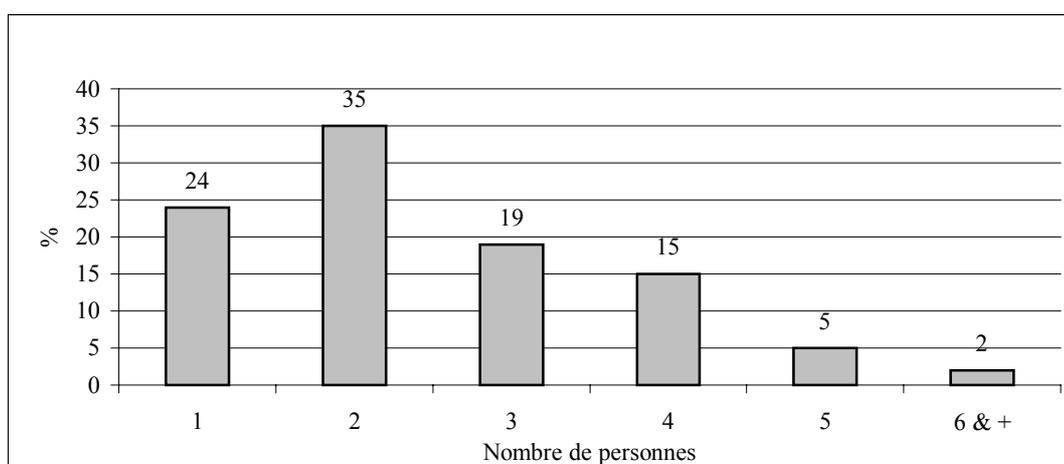
Le fort contingent de personnes de plus de soixante ans parmi cette population influe sur la taille de ces ménages (cf. graphique 22). Plus de la moitié d'entre eux est constituée de une à deux personnes, ce qui s'explique par la structure par âge de cette population, un certain nombre de personnes âgées se trouvant seules après le veuvage. Un tiers est constitué de trois et quatre personnes, et seulement 7% dépassent cette taille, ce qui est relativement éloigné du profil des ménages immigrés, qui dans le cas des migrations récentes sont souvent d'assez grande taille pour des raisons économiques.

Graphique 22 : Les ménages espagnols selon l'âge de la personne de référence



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Graphique 23 : Les ménages espagnols selon leur taille



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Tableau 10 : Répartition des ménages espagnols selon le nombre d'ascendants et de collatéraux

	ascendants		collatéraux	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Pas de personne isolée	86 019	98,6	85 513	98,0
Une personne isolée	1 202	1,4	1 629	1,9
Deux personnes isolées	12	0,0	78	0,1
Trois personnes isolées	4	0,0	12	0,0
Quatre personnes isolées	-	0,0	1	0,0
Cinq personnes isolées	-	0,0	-	0,0
Six personnes isolées	-	0,0	-	0,0
Sept personnes isolées	-	0,0	-	0,0
Huit personnes isolées	-	0,0	4	0,0
Au moins neuf personnes isolées	-	0,0	-	0,0
Total	87 237	100	87 237	100

Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

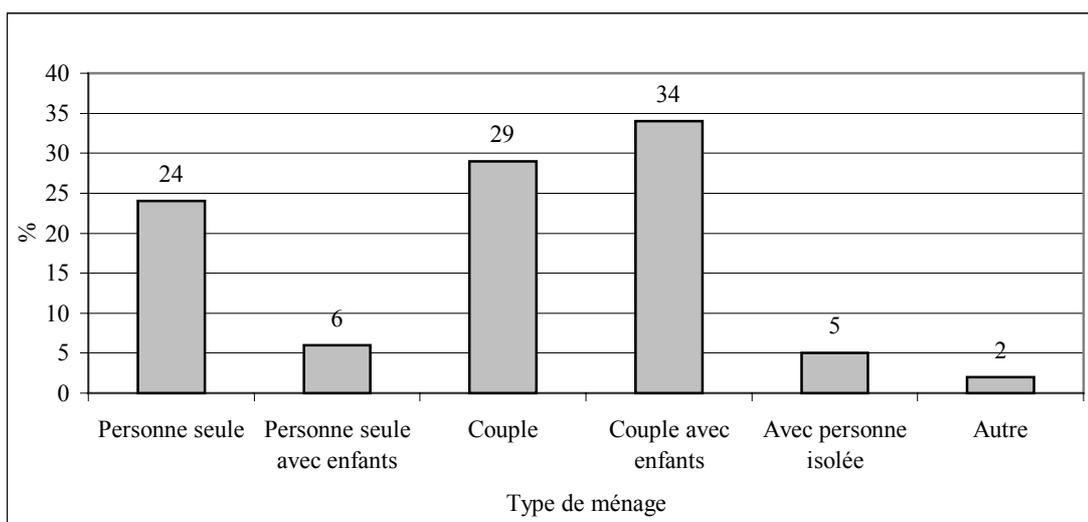
Paradoxalement, dans ce contexte démographique vieillissant, seulement 1,4% des ménages accueillent un ascendant, et 2% un membre de la famille collatérale. Cette proportion relativement faible s'explique sûrement par le retour en Espagne d'une partie des parents à la fin de leur activité, mais aussi nous l'avons mentionné par la part importante de personnes âgées vivant seules puisque seulement 1% des Espagnols ont été recensés dans des maisons de retraite.

B – Structure familiale des Espagnols en France

L'analyse de la composition des ménages doit être complétée par leur composition en termes de structure familiale (graphique 24 et graphique 25). Malheureusement les données du recensement concernant les ménages ne prennent en compte que les enfants résidant encore avec leurs parents et non le nombre d'enfants vivant par famille. Outre l'importance du nombre de ménages composés de couples sans enfant (29% contre 20% parmi les ménages étrangers), là encore attribuable à la structure par âge de cette population, et au fait que la plupart des enfants a déjà dé-cohabité. Dans l'ensemble, la taille des ménages s'apparente à celle des familles du modèle français.

Les familles espagnoles se différencient des familles étrangères par le nombre d'enfants bien moins important dans les foyers. En effet, la part des familles composées de trois enfants ou plus est de 5% chez les Espagnols, contre 18% pour les étrangers, soit 13 points d'écart.

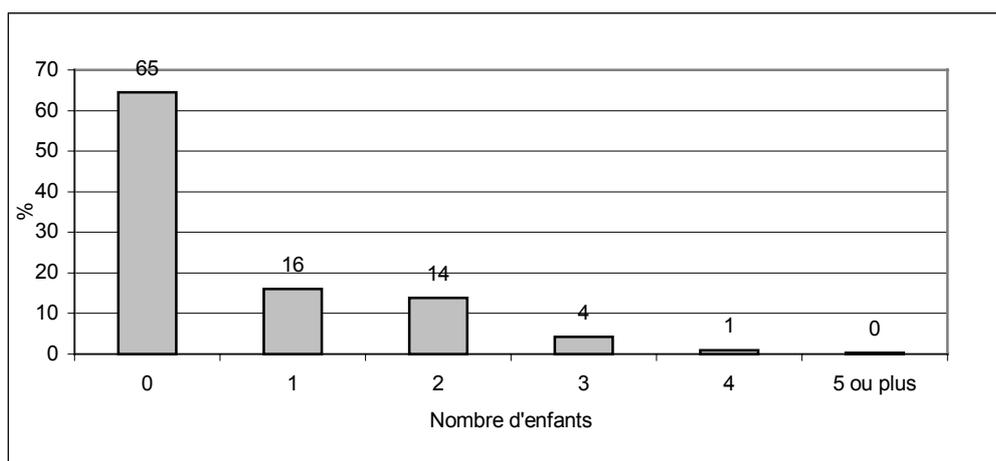
Graphique 24 : Structure familiale des ménages espagnols



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Ces données ne permettent cependant pas d'envisager des différentiels de fécondité, mais nous savons que celle des femmes espagnoles n'a cessé de diminuer en France, pour atteindre 1,47 enfants par femme en 1999, soit un indice conjoncturel de fécondité inférieur à celui des femmes françaises et surtout à celui des femmes étrangères qui est en moyenne de 2,81 enfants par femme, mais qui peut dépasser les 4 enfants par femme pour les nationalités d'Afrique de l'ouest par exemple (Legros, 2003).

Graphique 25 : Familles espagnoles selon le nombre d'enfants



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Selon cet auteur, la fécondité des femmes espagnoles semble progresser pour les plus récemment arrivées, puisque l'indice de fécondité des Espagnoles arrivées entre 1990 et 1999 est de 2,39 enfants par femme, contre 1,51 pour celles arrivées entre 1980 et 1989. Cette évolution doit être attribuée à la particularité sociologique des nouveaux arrivants, qui nous l'avons vu sont très qualifiés et appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les plus aisées.

On notera par ailleurs le nombre important de ménages isolés, composés d'une personne seule, qui représentent 24% des ménages espagnols contre 19% pour l'ensemble des nationalités étrangères et 18,5% pour l'ensemble des ménages français. En outre, ce sont les ménages composés d'une femme seule qui dominent pour 15% des ménages espagnols contre 8% pour l'ensemble des étrangers. On remarquera la forte proportion de ceux composés d'une femme non active pour 12%, soit 11 677 ménages, contre 5% pour l'ensemble des étrangers. Cette différence s'explique probablement, en raison de l'espérance de vie différentielle, par le nombre important de femmes âgées parmi cette population vieillissante.

Parmi les familles monoparentales, ménages composés d'un parent seul avec enfants, on notera, comme pour l'ensemble des ménages étrangers, qu'il s'agit surtout de familles composées d'une mère avec ses enfants, pour 5% du total ce qui représente 4 740 ménages, soit moins que dans la moyenne nationale qui est de 7%. Cette plus faible proportion s'explique par la part moins importante des personnes divorcées (cf. supra).

Ces caractéristiques des ménages cachent une grande diversité de profils sociaux que nous pouvons tenter d'approcher par leurs revenus. Cependant, la confidentialité des sources concernant ce thème nous a empêché une lecture fine de l'évolution financière des familles espagnoles. Leur situation par rapport au logement abordée plus loin nous permettra de combler en partie cette lacune.

II - Les revenus des Espagnols en France

Pour analyser les revenus et plus particulièrement les salaires des Espagnols en France, nous avons eu recours à l'enquête Emploi de 2002 produite par l'INSEE. En France, les enquêtes Emploi, qui existent depuis 1950, ont pour but à la fois de mesurer régulièrement l'emploi et l'inactivité et de compter le nombre de chômeurs. Leur périodicité annuelle, permet de suivre les évolutions de ces différents indicateurs.

L'enquête Emploi de 2002 a été réalisée en janvier auprès de 75 000 ménages résidant dans des logements ordinaires². Les données concernant les salaires sont introduites pour la première fois dans l'enquête Emploi de 1982. A l'époque, ces informations étaient regroupées par tranche et il faudra attendre 1990 pour recueillir une information détaillée et non plus agrégée, ce qui explique que nous n'ayons pas pu retranscrire l'évolution de cet indicateur. Dans cette source d'informations, le salaire demandé est le salaire net mensuel touché dans l'exercice de la fonction principale. Il correspond à la somme d'argent versé au salarié après imputation des charges sociales. Par contre, contrairement à l'Espagne, l'impôt sur le revenu n'est pas prélevé à la base du salaire. Par ailleurs, il convient de préciser que le montant du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) brut mensuel pour 169 heures de travail était à cette période de 1 127,23 €. En net, une personne au SMIC touchera en moyenne 20% de moins, soit environ 850 €.

Sur les 175 939 personnes interrogées, seules 341 personnes ont déclaré être de nationalité espagnole et 601 personnes françaises par acquisition d'origine espagnole et nées en Espagne. Compte tenu de ces faibles effectifs, nous resterons sur une analyse très générale et nous ne produirons pas de résultats issus de croisements multiples comme nous l'avons fait pour le reste de l'étude. Notre analyse du salaire portera uniquement sur une comparaison entre trois populations, les Espagnols, les Français et les autres étrangers.

Les salaires étant une série statistique très étendue, nous avons privilégié la médiane et non la moyenne qui est tirée vers le haut par les salaires extrêmes. Le salaire médian des Espagnols (niveau de salaire qui sépare la population étudiée en deux sous populations égales en termes d'effectifs) s'élève à 1 067 €. Il se trouve au dessous de celui des Français (1 220 €) et au même niveau que celui des autres étrangers. A titre comparatif, cette valeur est de 1 192 € pour les Français par acquisition nés en Espagne, ce qui confirme leur proximité sociale avec les Français de naissance.

Un quart des Espagnols interrogés touche un salaire net inférieur ou égal à 884 € contre 838 € pour les autres étrangers. A l'opposé, les 25% les plus aisés de ces trois groupes perçoivent des salaires supérieurs ou égaux à 1 524 € pour les Espagnols, 1 372 € pour les

² Parmi les logements autres que ordinaires (foyer de jeunes travailleurs, maison de retraite...), seules les personnes qui ont gardé un contact direct avec les membres du ménage enquêté ont été prises en compte. Au sein d'un ménage, on s'intéresse uniquement aux individus de plus de 15 ans qui constituent la population active. La structure par âge et par sexe retrouvée dans cette enquête a été calée sur la pyramide des âges (par sexe et tranche d'âge quinquennale) du recensement de 1999 tout en prenant en compte les évolutions démographiques sur les trois années qui ont séparé cette enquête du dernier recensement.

autres étrangers et 1 616 € pour les Français. L'écart de salaire médian entre les Espagnols et les Français s'explique par une plus forte proportion, chez les Espagnols, d'actifs travaillant à des postes de qualification moindre (employés et ouvriers), moins bien rémunérés. Rappelons que la part des ouvriers et des employés représente respectivement 40% et 29% des actifs espagnols contre 26% d'ouvriers et 30% d'employés pour les actifs de nationalité française. Au vu de ces résultats, les Espagnols tiennent encore une fois au niveau global, une position intermédiaire, mais qui cache de fortes disparités entre une population nombreuse aux revenus modestes et une population jeune hautement qualifiée aux revenus très aisés.

D'un point de vue économique, la consommation d'un ménage dépend de son revenu. Notre analyse se tournera alors vers le logement qui constitue le plus lourd poste de dépense des ménages et appréhendera en termes de niveau de confort et de qualité les différences que peuvent entraîner un revenu modeste.

III - Les caractéristiques des logements des foyers espagnols

La qualité du logement d'une population d'origine immigrée est un bon indicateur du degré d'installation et d'amélioration des conditions de vie. En France, la situation du logement des immigrés est généralement en dessous des standards du reste de la population. Néanmoins, dans le cas des Espagnols, à l'image des indicateurs décrivant la population active espagnole, les caractéristiques du logement se situent généralement entre celles de la population étrangère toutes nationalités confondues et celles de l'ensemble de la population métropolitaine. Ceci s'explique, là encore par le fait que nous captions à travers le critère de nationalité, et plus particulièrement dans le cas des européens, une population âgée et donc arrivée pour sa majorité de longue date en France et ayant eu l'opportunité de développer différentes étapes du parcours résidentiel courant pour la population française.

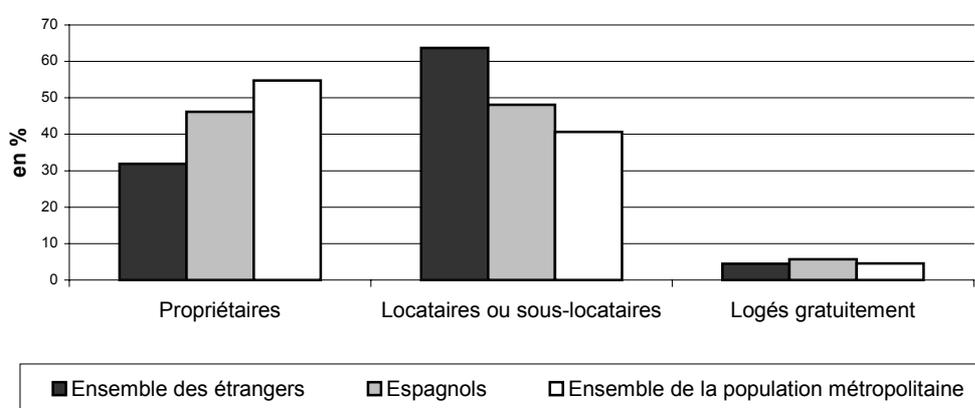
Il faut ici être prudent dans l'interprétation des données concernant le logement, le lien entre caractéristiques du logement et données sociales des ménages ayant tendance à se réduire dans les sociétés occidentales. S'il y a cinquante ans, le lien entre accession à la propriété et niveau de richesse était assez fort en France, aujourd'hui beaucoup de facteurs peuvent orienter les personnes aisées vers le parc locatif, tandis que des ménages modestes vont trouver des possibilités d'accéder à la propriété. Ces données nous fournissent cependant un cadre d'analyse général de cette population et de sa situation sur le marché du logement par rapport au reste de la population française.

A – Presque autant de propriétaires espagnols que dans la population globale

Une première variable du recensement décrit le choix - ou la contrainte - de la location ou de la propriété, sachant que ce statut correspond dans le contexte français à une étape avancée dans le parcours résidentiel des ménages.

En moyenne, avec 46% la part de la propriété parmi les ménages espagnols est inférieure à celle de l'ensemble de la population française (55%), mais reste très au-dessus de ce qu'elle représente pour l'ensemble des étrangers, dont 32% des ménages seulement sont propriétaires. En effet, la location reste incontournable pour la plupart des immigrés, soit au moment de leur arrivée en France, soit parce qu'ils pensent n'y rester que provisoirement, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter un logement (Boëldieu J., 2000), mais a perdu de l'importance pour les populations européennes les plus anciennement arrivées. Si nous prenons le taux de propriétaires parmi l'ensemble des personnes issues de l'immigration espagnole (de nationalité et Français par acquisition nés en Espagne), ce taux progresse jusqu'à 60% (Boëldieu J., 2000), ce qui est même supérieur à la situation des Français.

Graphique 26 : Le statut d'occupation des logements des ménages espagnols

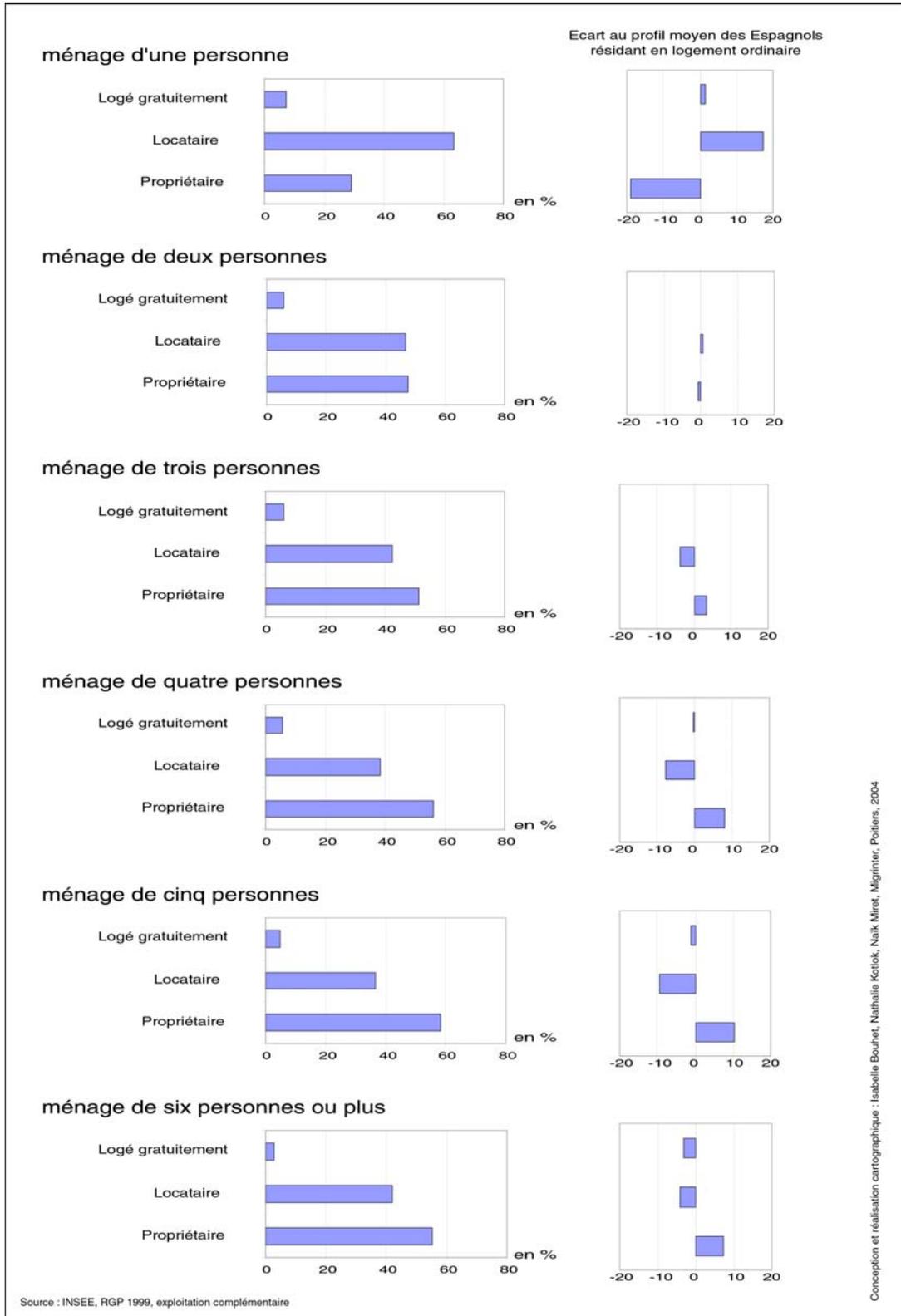


Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Mais l'accession à la propriété n'intervient que dans certaines conditions dans la vie des individus. En général, les ménages français accèdent à la propriété, si leurs moyens financiers leur permettent, au moment de la naissance des enfants. Ainsi, le graphique 27 montre que le taux de propriétaires augmente progressivement avec la taille des ménages, passant de 29% pour les ménages d'une personne à 58% pour ceux de cinq personnes. Le taux

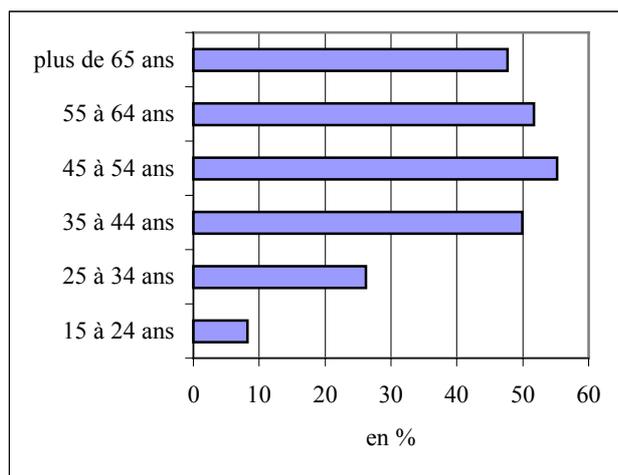
re-diminue ensuite pour les ménages de plus grande taille, ce qui révèle les difficultés financières des familles nombreuses.

Graphique 27 : Statut d'occupation des logements espagnols selon la taille du ménage



C'est en outre à partir de l'âge de 35 ans (cf. graphique 28), âge qui correspond à la constitution des familles, que la propriété devient majoritaire comme statut d'occupation, et surtout à partir de 45 ans³. Une légère diminution est notable à partir de l'âge de la retraite qui traduit la faiblesse des revenus des Espagnols les plus âgés qui ne leur ont jamais permis d'acquérir un logement.

Graphique 28 : Taux de propriétaires selon l'âge



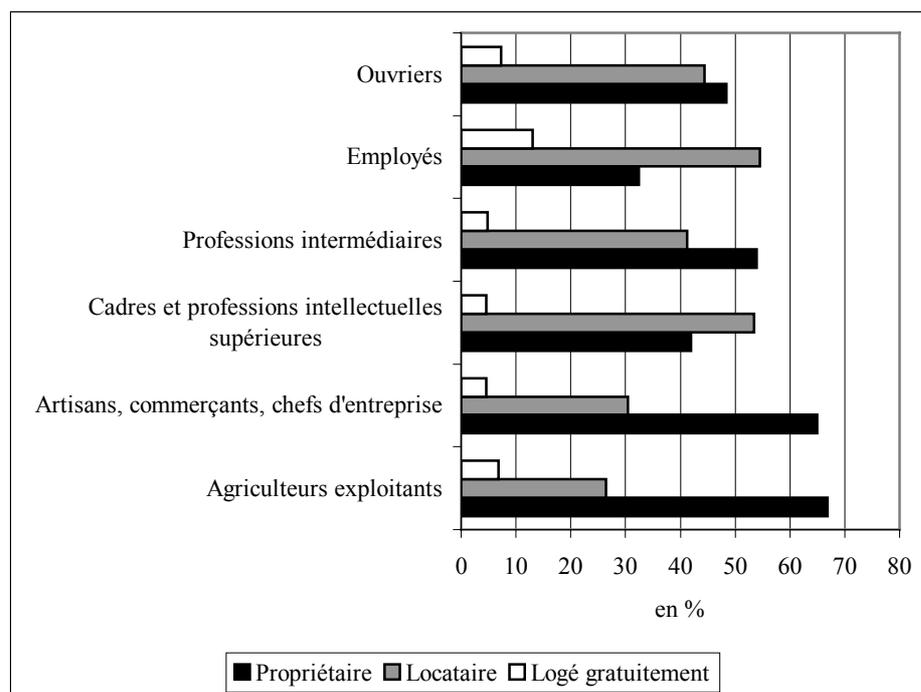
Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Le graphique 29 nous permet de comprendre selon quels critères s'établissent ces différences. La catégorie socioprofessionnelle est en effet une variable déterminante du choix du statut d'occupation des logements puisqu'elle détermine en grande partie les revenus mais aussi la valeur symbolique du logement. Deux catégories socioprofessionnelles semblent surinvestir dans l'acquisition des logements par rapport aux autres, les agriculteurs et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; dans tous les cas, il s'agit de professionnels indépendants, dont l'achat du logement est probablement lié à l'achat des locaux professionnels. Viennent ensuite les professions intermédiaires dont un peu plus de la moitié est propriétaire et les ouvriers, qui, étant donné leur fort effectif, sont avec 48% de propriétaires au même niveau que la moyenne des ressortissants espagnols. À l'opposé, on retrouve la catégorie des employés qui restent pour plus de la moitié en location et, assez paradoxalement du point de vue des revenus, les cadres et professions intellectuelles

³ Nous utilisons ici les données concernant le statut des personnes face au logement, et non plus celui des ménages utilisés pour le cadrage général.

supérieures. Ces professions sont probablement en partie composées par des professionnels qualifiés d'entreprises publiques ou privées, voire d'institutions internationales, qui sont en France pour des séjours professionnels de courte durée et qui bénéficient d'un niveau de revenu leur permettant d'assumer un loyer conséquent. Il s'agit probablement aussi de populations plus jeunes que la moyenne des Espagnols en France.

Graphique 29 : Statut d'occupation des logements des Espagnols selon la CSP



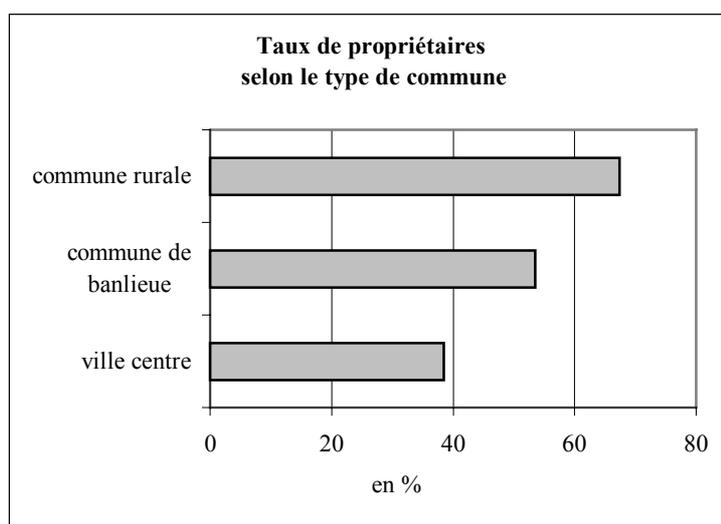
Un léger pourcentage des ménages, (6% soit 5 669 ménages) est logé gratuitement (cf. graphique 26). Cette dernière forme correspond majoritairement à la présence encore fréquente de loges de conciergerie qui ont constitué historiquement à Paris une source d'emploi pour les familles espagnoles ; même si le phénomène a tendance à disparaître, la présence de concierges de nationalité espagnole, hébergés dans des logements de fonction dans des immeubles parisiens explique que 33% des personnes concernées par ce statut résident dans Paris même, et 8% dans trois départements de l'Ile-de-France. Les personnes logées gratuitement sont également nombreuses dans le département urbain des Bouches-du-Rhône (4%), qui correspond au même type d'emploi à Marseille, et dans les départements plus ruraux du Gard (4%) et des Pyrénées Atlantiques (4%) et Orientales (5%) qui correspondent probablement aux ouvriers agricoles logés sur les exploitations. Le

département de l'Hérault où 345 personnes (4%) sont logées selon ce statut correspondant sûrement aux deux types de situation.

Le graphique 29 et le tableau en annexe confirment ces hypothèses puisque ce sont les employés résidant dans des communes centrales qui sont les plus nombreux à être logés gratuitement dans des immeubles collectifs (14% d'entre eux, soit 768 personnes), tandis que parmi les ouvriers, 6,6% de ceux qui résident dans une commune rurale, soit 355 personnes, sont logés gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme, ce qui correspond à la catégorie des ouvriers agricoles des départements cités. Cependant la catégorie des logés gratuitement est un peu représentée pour toutes les CSP, les autres membres des familles bénéficiant de ce statut au même titre que le travailleur qui le justifie.

Le choix de l'accession à la propriété est aussi lié à l'implantation géographique, les marchés immobiliers ne permettant pas tous les mêmes parcours résidentiels. Le graphique 30 montre justement la supériorité du taux de propriétaires dans les communes rurales et les communes de banlieue, les prix du foncier augmentant suivant un gradient positif vers le centre. Ceci explique d'ailleurs que dans les cartes suivantes, les aires urbaines en général soient également majoritairement touchées par le marché de la location.

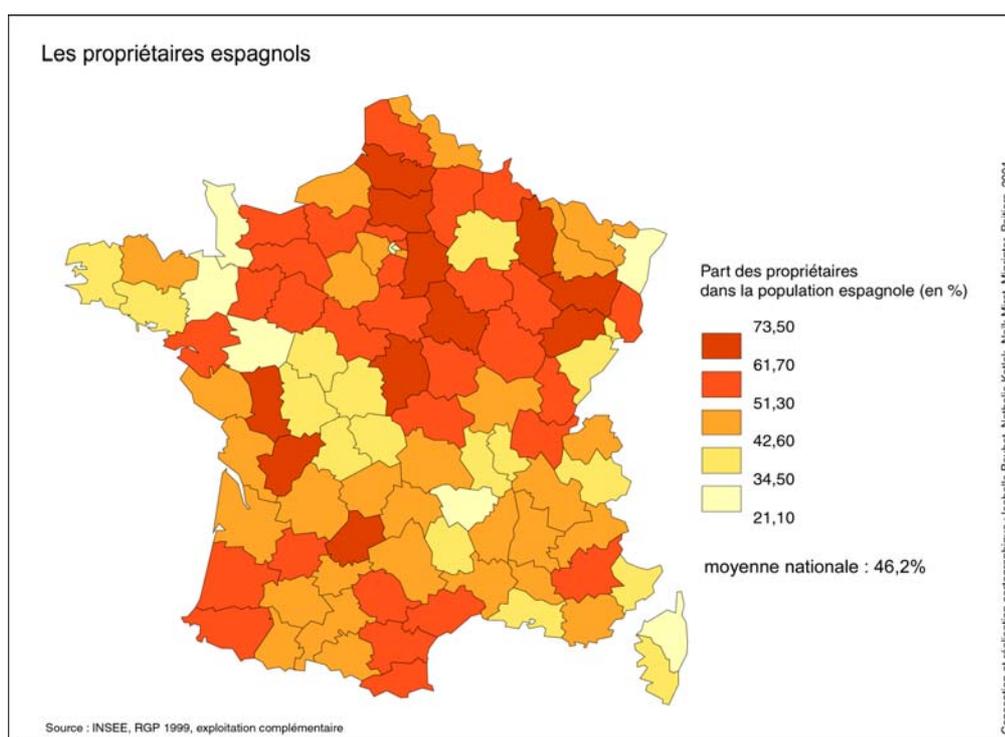
Graphique 30 : Le statut d'occupation des logements des Espagnols selon leur commune de résidence



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

La carte 20 nous permet en effet de mieux cerner la réalité sociale du statut d'occupation à travers ses variations géographiques. Comme pour l'ensemble de la population, la structure du marché immobilier parisien rend difficile l'achat de logement, ce qui explique la très nette sous-représentation des propriétaires parmi la population espagnole des départements des Hauts-de-Seine, de Paris et du Val-de-Marne qui regroupent une part importante de la population espagnole en France. Par contre, l'ensemble du grand bassin parisien, de la Bourgogne à la Normandie présente un taux de propriété supérieur à la moyenne. À l'opposé certaines régions, qui sont particulièrement importantes dans l'accueil des Espagnols connaissent un fort taux de propriété qui traduit probablement un degré d'enracinement supérieur ; c'est le cas notamment en Languedoc-Roussillon, en Aquitaine et en Midi-Pyrénées dans une moindre mesure.

Carte 20 : Variations du statut d'occupation des logements des Espagnols en France en 1999



Le tableau 11 présente les disparités du taux de propriété pour les dix plus grandes villes françaises. L'unité ici prise en compte, l'aire urbaine, permet d'avoir une image globale pour chacune d'elles, indépendamment des nuances introduites par le type de commune, puisque cette unité statistique comprend à la fois les communes centrales, celles de banlieues et les périurbaines.

Tableau 11 : Type de logement et statut d'occupation dans les premières aires urbaines françaises

	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Total
Aire urbaine de Paris	<i>17 650</i>	<i>21 066</i>	<i>4 171</i>	<i>42 887</i>
Maison individuelle, ferme	52,7	5,5	13,0	25,7
Logement dans un immeuble collectif	47,0	90,5	78,9	71,5
Autres	0,3	4,0	8,1	2,9
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Lyon	<i>2 575</i>	<i>2 872</i>	<i>229</i>	<i>5 676</i>
Maison individuelle, ferme	51,3	7,2	8,7	27,3
Logement dans un immeuble collectif	48,7	89,6	91,3	71,1
Autres	0,0	3,2	0,0	1,6
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Bordeaux	<i>2 647</i>	<i>2 197</i>	<i>149</i>	<i>4 993</i>
Maison individuelle, ferme	88,7	30,8	56,4	62,2
Logement dans un immeuble collectif	10,7	66,0	38,3	35,9
Autres	0,6	3,2	5,4	1,9
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Lille	<i>894</i>	<i>752</i>	<i>16</i>	<i>1 662</i>
Maison individuelle, ferme	97,1	40,2	75,0	71,1
Logement dans un immeuble collectif	2,5	52,8	0,0	25,2
Autres	0,4	7,0	25,0	3,7
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Marseille-Aix en Provence	<i>1 190</i>	<i>1 838</i>	<i>194</i>	<i>3 222</i>
Maison individuelle, ferme	57,4	13,1	39,2	31,0
Logement dans un immeuble collectif	42,3	85,6	50,5	67,5
Autres	0,3	1,4	10,3	1,5
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Nantes	<i>219</i>	<i>157</i>	<i>12</i>	<i>388</i>
Maison individuelle, ferme	83,6	12,7	66,7	54,4
Logement dans un immeuble collectif	11,0	84,7	0,0	40,5
Autres	5,5	2,5	33,3	5,2
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Strasbourg	<i>512</i>	<i>1 517</i>	<i>105</i>	<i>2 134</i>
Maison individuelle, ferme	52,7	6,9	7,6	17,9
Logement dans un immeuble collectif	47,3	91,7	84,8	80,7
Autres	0,0	1,4	7,6	1,4
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Toulouse	<i>2 069</i>	<i>2 098</i>	<i>140</i>	<i>4 307</i>
Maison individuelle, ferme	78,6	16,7	65,7	48,0
Logement dans un immeuble collectif	21,2	80,6	20,0	50,1
Autres	0,2	2,6	14,3	1,8
Total	100	100	100	100
Aire urbaine de Nice	<i>839</i>	<i>1 152</i>	<i>172</i>	<i>2 163</i>
Maison individuelle, ferme	42,1	18,3	27,9	28,3
Logement dans un immeuble collectif	57,4	79,6	65,1	69,9
Autres	0,5	2,1	7,0	1,8
Total	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

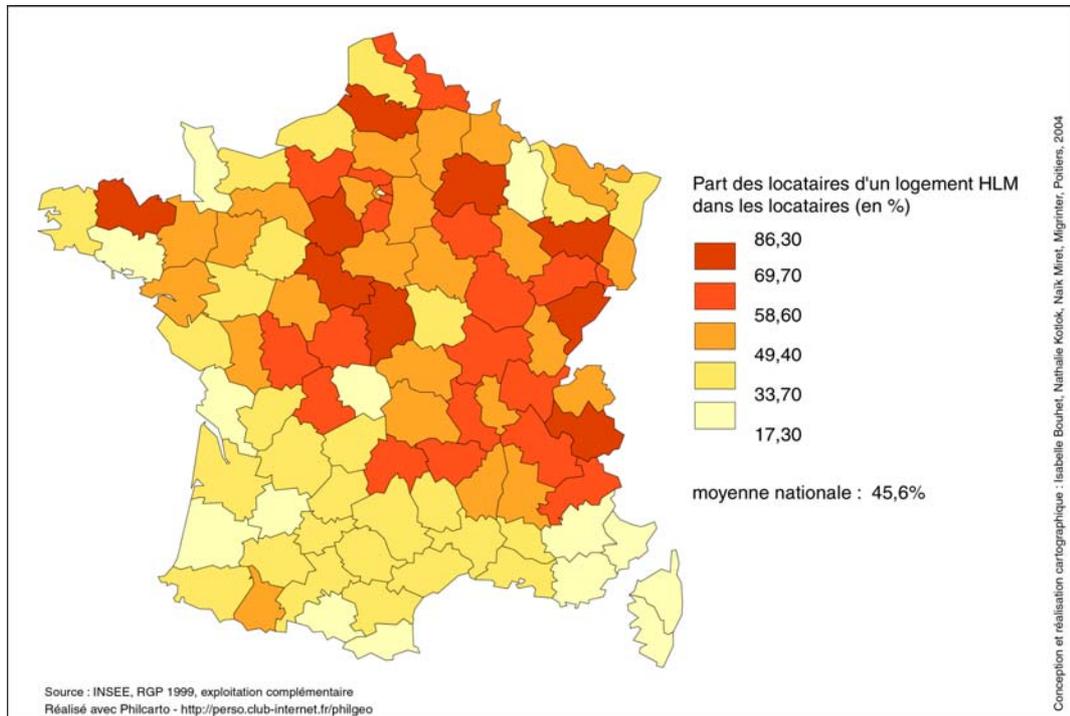
Dans l'ensemble, les Espagnols résidant dans les grandes villes françaises ont des comportements différents. Ce n'est pas à Paris que les pourcentages de propriété sont les plus faibles mais à Marseille-Aix-en-Provence, à Nice et surtout à Strasbourg. Dans ce dernier cas, la sur-représentation des locataires mais aussi de personnes logées gratuitement doit être imputée à la présence de fonctionnaires européens de passage pour des courts séjours et s'inscrivant surtout dans le marché locatif de luxe ou dans des logements de fonction officielle.

Pour affiner ces différences, on peut utiliser la carte 21 qui indique, pour les locataires, la part de ceux installés dans le parc social public (Habitations à Loyer Modéré). En effet les étrangers dans leur ensemble, et les Espagnols dans une moindre mesure, ont une prédilection pour l'offre locative de type social. Or la qualité et le prix avantageux de ces logements, surtout pour ceux de plus grande taille, incite une partie de la population immigrée à rester locataire. Selon S. Thave (1999), en 1996 la part du logement HLM était deux fois plus importante parmi les ménages étrangers que parmi les ménages français, et parmi eux, 56% ont une nationalité du Maghreb. Parmi les locataires espagnols, 46% sont présents dans le parc HLM, soit 37 000 personnes environ, part qui correspond à celle des Français mais qui est inférieure de 10 points à celle de l'ensemble des étrangers.

Cependant, la part du logement social est fortement tributaire de la répartition géographique de l'offre de logements. La carte 21 ne peut pas être mise directement en corrélation avec les niveaux de richesse ou de stabilité des ménages espagnols, car elle doit être pondérée par les fortes différences quantitatives de l'offre de logement social selon les régions, qui impliquent dans certains cas une situation de logement similaire mais dans un parc social « de fait » relevant du secteur privé.

La géographie des régions où plus de la moitié des locataires espagnols est installée dans un logement HLM correspond assez clairement à la fameuse ligne de démarcation entre Le Havre et Marseille, qui sépare la France industrielle et urbanisée de l'espace moins peuplé et plus rural du Grand Ouest et du Centre. C'est à l'est de cette ligne que les villes les plus attractives ont construit le plus de logements sociaux durant les Trente Glorieuses, ce qui explique la sur-représentation de ce type d'hébergement pour les Espagnols. Ces régions sont en effet celles où la majorité d'entre eux est arrivée en France durant la période de plus forte industrialisation. Il s'agit notamment de la région parisienne où se localisent 20% des locataires espagnols en HLM.

Carte 21 : Part des locataires d'un logement HLM parmi les locataires espagnols.



Mais l'importance du logement social s'explique aussi probablement par leur situation socioprofessionnelle dans ces régions où, rappelons-le, la part des catégories populaires et notamment des employés et ouvriers qualifiés est supérieure à la moyenne, ce qui a probablement bloqué, pour un certain nombre d'ouvriers espagnols âgés touchés par la crise industrielle et le chômage, le système d'ascension dans le parcours résidentiel.

Les régions où moins de la moitié des locataires espagnols sont dans le logement social, correspondent à leur présence importante dans les villes du littoral méditerranéen où le parc HLM est insuffisant pour accueillir tous les demandeurs, et où l'offre locative est plus variée, et aux régions du Sud-Ouest où ils sont arrivés de plus longue date, et où leur implantation s'explique aussi par une sur-représentation de l'emploi agricole, et donc une localisation plutôt dans les communes rurales où ce type de logement est quasiment absent.

Tableau 12 : Les Espagnols résidant en logement ordinaire par type de logement et par type de commune

	Commune rurale		Commune centre		Commune de		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
% en ligne							
Logement appartenant à un organisme HLM	848	3	17 554	54	14 015	43	32 417
Logement n'appartenant pas à un organisme HLM	19 227	16	57 941	48	44 603	37	121 771
Total	20 075	13	75 495	49	58 618	38	154 188

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Le tableau 12 exprime bien ces inégalités puisque plus de la moitié des logements HLM occupés par des Espagnols sont localisés dans des communes centre, tandis que le reste est pour l'essentiel dans les communes de banlieue. C'est cette géographie des marchés immobiliers et de la répartition entre l'offre publique et privée qui explique également en partie le type d'habitation.

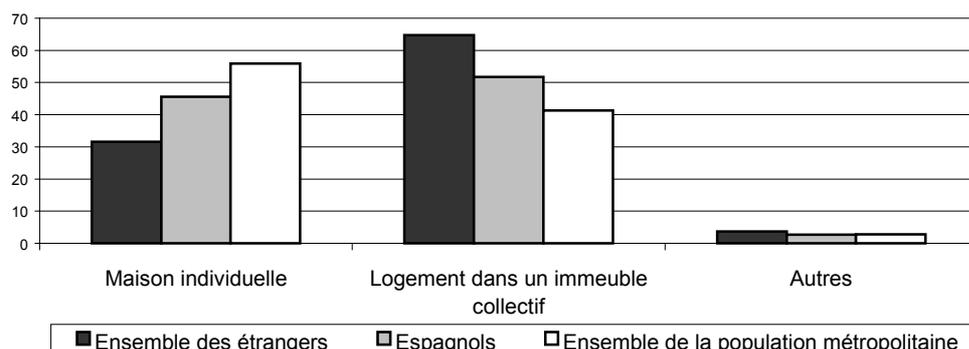
B – L'importance du logement individuel chez les Espagnols

En effet, pour mieux affiner les conditions de logement des Espagnols, il convient également d'observer la variable type de logement qui révèle d'autres choix résidentiels ou d'autres contraintes des marchés immobiliers (cf. graphique 31). Là encore, pour cette variable qui traduit les étapes du parcours résidentiel, le logement en maison individuelle correspondant souvent à une étape familiale du parcours et souvent également à l'accession à la propriété, les Espagnols se trouvent dans une situation intermédiaire entre les autres nationalités étrangères et l'ensemble de la population française. Avec 45%, la proportion d'entre eux occupant une maison individuelle est de dix points inférieure à celle de l'ensemble de la population⁴, mais de 14 points supérieure à l'ensemble des étrangers.

⁴ La catégorie autres correspond au logement-foyer pour personnes âgées, aux chambres d'hôtel, aux constructions provisoires et habitations de fortune, aux pièces indépendantes sous louées ou prêtées, ou aux logements situés dans un immeuble à usage autre que l'habitation.

Si nous observons la carte 22, c'est une géographie de la France rurale et des villes moyennes qui se dessine, s'adaptant ainsi au modèle résidentiel global des Français : les périphéries de l'Ile-de-France, les régions rurales de l'Ouest et le pourtour méditerranéen apparaissent comme les espaces où ce choix a été le plus facile pour les Espagnols, sans qu'il y ait forcément de corrélation avec la taille des groupes installés.

Graphique 31 : Le type de logement des Espagnols

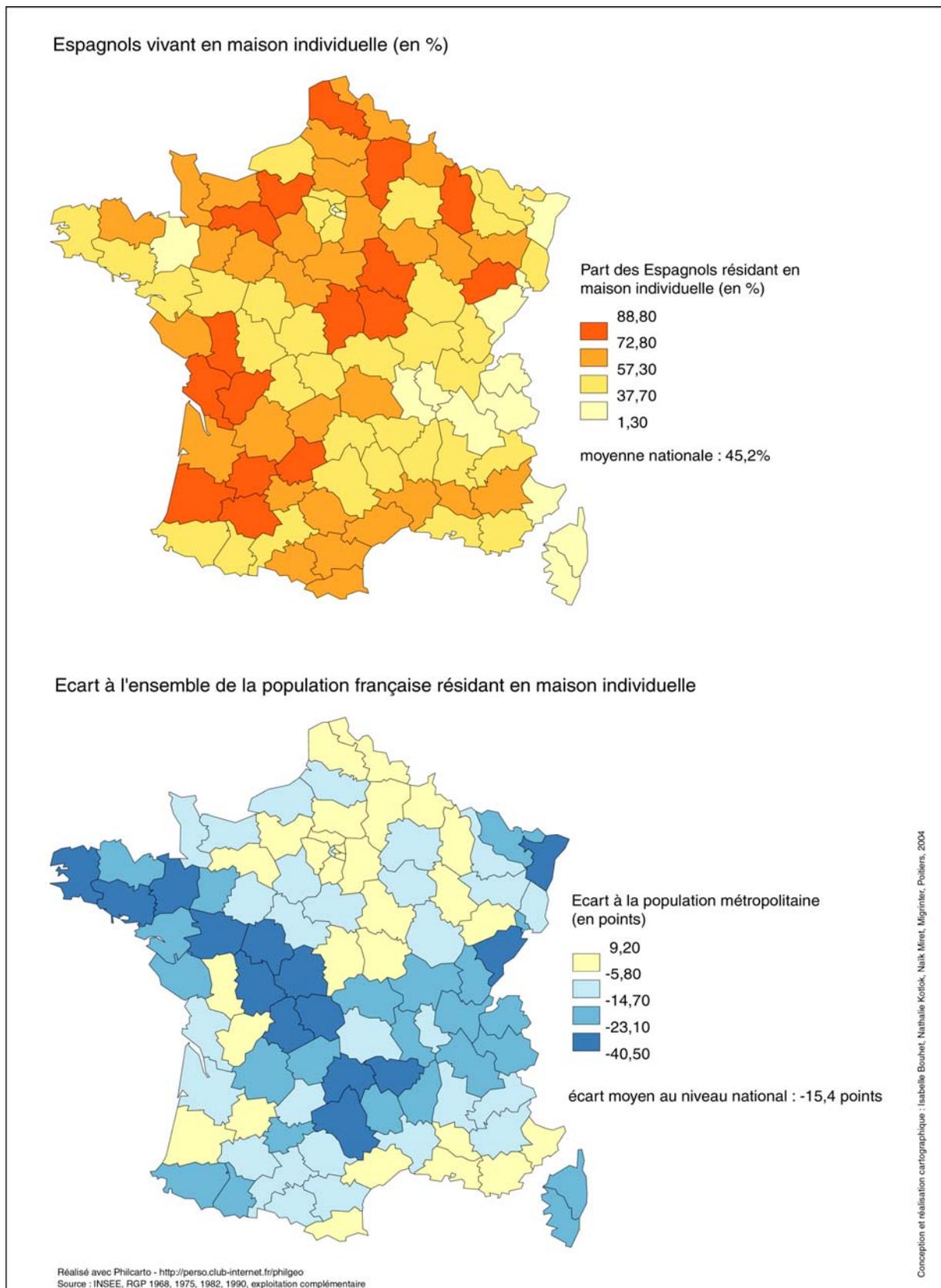


Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Seule se distingue sur la carte la place des grandes villes et notamment de Nantes, Bordeaux et Toulouse où la part du logement individuel est proche ou inférieure à la moyenne en raison des plus fortes densités d'Espagnols dans ces villes, et surtout de la structure même des marchés immobiliers où le logement collectif domine. Rappelons que 56% des Espagnols vivant dans les communes urbaines sont localisés dans les villes-centre où ils ont plus difficilement accès aux maisons individuelles dont les prix sont bien plus élevés que dans les communes de banlieue.

En outre, certaines différenciations apparaissent par rapport aux comportements résidentiels de la population métropolitaine dans son ensemble. Parmi les régions où ils sont les plus nombreux, c'est paradoxalement en banlieue parisienne, dans les départements du sud de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans ceux de la région Nord-Pas de Calais que les Espagnols sont, plus que pour l'ensemble de la population, logés dans des maisons individuelles. Il faut chercher ici probablement un lien avec leur répartition dans ces aires urbaines et avec leurs emplois, lien qui ne peut être observé à cette échelle statistique.

Carte 22 : Les Espagnols résidant en maison individuelle par rapport au reste de la population métropolitaine

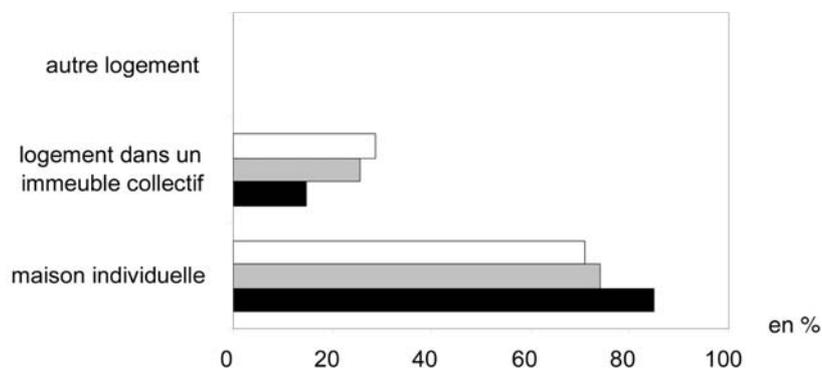


Le rapport entre le statut d'occupation et le type de logement va généralement dans le sens d'une majorité d'appartements dans le parc locatif, tandis que souvent, les aspirants à la propriété souhaitent surtout l'achat d'une maison individuelle. Mais la part des logements indépendants – maisons individuelles ou fermes – est variable d'une grande ville à l'autre, passant de 18% à Strasbourg à 71% à Lille. Dans le premier cas, cela s'explique encore par la grande domination de l'appartement en location, mais dans celui de Lille, où la part du locatif est relativement importante, cela s'explique par une structure urbaine particulière, où une partie des Espagnols locataires le sont dans des cités ouvrières qui ont accueilli une grande partie des ouvriers immigrés de l'agglomération. Dans l'ensemble, la part du collectif est assez faible parmi les logements en propriété (de 2 à 21%), sauf dans le cas des plus grandes métropoles comme Paris et Lyon ou Strasbourg où elle atteint 47-49% des propriétaires. Le cas de Nice est remarquable par le poids des personnes logées gratuitement (8%) qui se trouvent surtout dans les maisons individuelles ce qui correspond probablement à des employés domestiques. La situation est en fait opposée en cela à celle de Paris où 10% des Espagnols qui ont ce statut de logement sont dans des logements collectifs, ce qui correspond nous l'avons déjà dit à des logements de fonction liés à l'entretien des bâtiments.

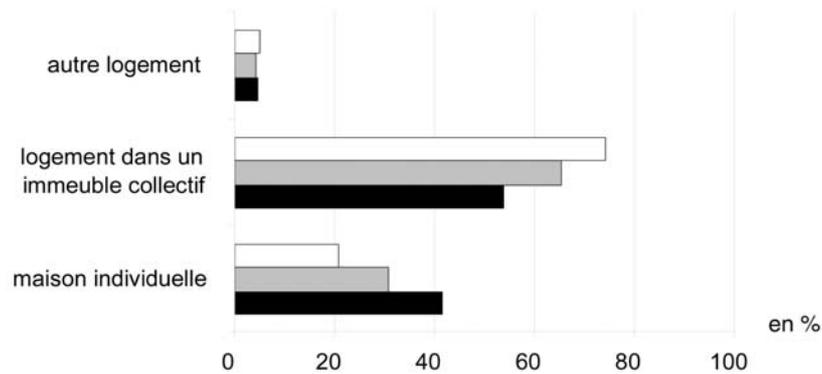
Le graphique 32 spécifie les caractéristiques de ces logements en fonction du statut d'occupation. De manière générale, le marché immobilier français est composé d'une majorité de maisons individuelles pour l'accession à la propriété et plutôt d'appartements pour le marché locatif surtout public social. Dans ce contexte, les Espagnols sont encore une fois dans une situation intermédiaire entre les Français et les autres étrangers : quand ils achètent ou quand ils louent, dans le parc social ou privé, c'est plus souvent un appartement que les Français qui sont les plus proches de l'idéal social de la maison individuelle.

Graphique 32 : Type d'habitation selon le statut d'occupation

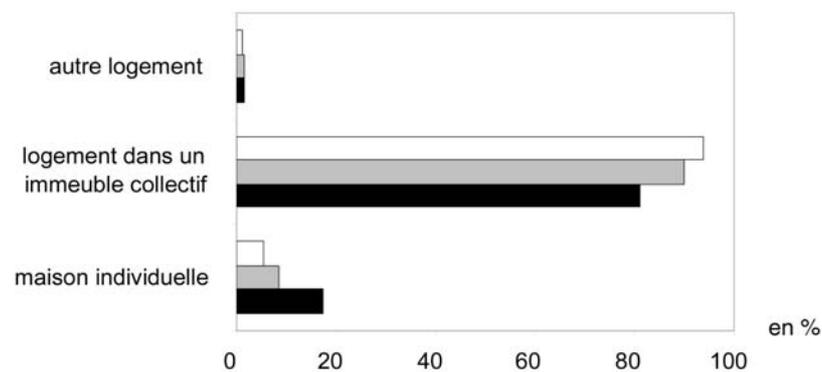
Propriétaire



Locataire d'un logement non HLM



Locataire d'un logement HLM



■ Français ■ Espagnols □ Etrangers

Mode de lecture des graphiques : parmi les propriétaires, 74% des Espagnols vivent en maison individuelle, contre 85% pour les Français et 71% pour les étrangers.

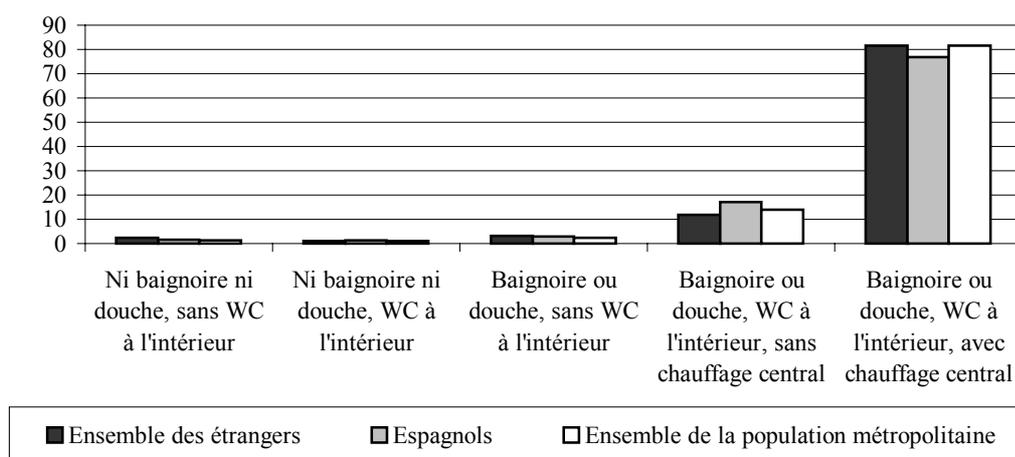
Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Pour parfaire ce panorama des conditions de logement de la population espagnole, il convient finalement de s'intéresser à la qualité des logements eux-mêmes.

C – Le niveau de confort et la taille du logement des Espagnols

Comme pour les nationaux, la plus grande majorité des logements des Espagnols (95 %) est dotée de tout le confort, en raison des réglementations strictes en la matière dans la législation française, et de l'éventuelle sous-évaluation des logements les plus vétustes qui sont en général moins bien recensés que les autres. En 1999 en France, plus de 80% de l'ensemble de la population dispose ainsi d'un bon confort sanitaire avec des logements équipés en baignoire ou douche, avec des WC à l'intérieur et le chauffage central qui s'est banalisé en France dans la deuxième moitié du XXème siècle. L'importance des logements sans chauffage central s'explique par une large diffusion du chauffage individuel électrique dans les logements construits ou rénovés durant les années 1980 et 1990.

Graphique 33 : Le niveau de confort des logements



Source : INSEE/RGP 1999 ; exploitation complémentaire

Le tableau 13 montre que ce niveau de confort est surtout important pour les logements en propriété dont la plupart disposent du confort sanitaire minimal, même si 23% d'entre eux ne sont pas équipés en chauffage central, fort coûteux à l'installation. La part des logements en location qui ne bénéficient pas de salle de bains intérieure correspond probablement à de petits logements d'une pièce qui partagent encore souvent, notamment dans les grandes villes, leurs sanitaires avec les appartements voisins.

Tableau 13 : Le confort du logement des Espagnols selon le statut d'occupation des logements

	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Total
<i>Base</i>	73 938	71 188	9 062	154 188
Ni baignoire, ni douche sans wc à l'intérieur	348	1 363	565	2 276
Ni baignoire, ni douche avec wc à l'intérieur	542	836	226	1 604
Baignoire ou douche sans wc à l'intérieur	1 675	1 939	962	4 576
Baignoire ou douche avec wc à l'intérieur, sans chauffage central	16 712	9 235	1 749	27 696
Baignoire ou douche avec wc à l'intérieur, avec chauffage central	54 661	57 815	5 560	118 036
% en colonne				
Ni baignoire, ni douche sans wc à l'intérieur	0	2	6	1
Ni baignoire, ni douche avec wc à l'intérieur	1	1	2	1
Baignoire ou douche sans wc à l'intérieur	2	3	11	3
Baignoire ou douche avec wc à l'intérieur, sans chauffage central	23	13	19	18
Baignoire ou douche avec wc à l'intérieur, avec chauffage central	74	81	61	77
Total	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Ce faible confort est enfin beaucoup plus fréquent pour les personnes logées gratuitement, dont 8% n'ont ni baignoire ni douche, et dont 11% n'ont pas de WC intérieurs ; ces déficiences de confort, qui restent minoritaires en valeur absolue puisqu'elles ne concernent que 1 753 personnes, correspondent probablement aux « chambres de bonne » notamment parisiennes, qui ont accueilli pendant longtemps des populations immigrées, qui ont aujourd'hui soit vieilli, soit accédé à un logement meilleur.

Cependant des critères comme celui de la superficie, notamment rapportée à la taille des ménages permettent d'appréhender plus finement la situation de confort des logements. En effet, même si la surface moyenne des logements occupés par les ménages étrangers en France a augmenté d'un mètre carré par an depuis 1984, elle reste, en 1996, d'après l'enquête logement, avec une surface moyenne de 89 m², inférieure de 13 m² à celle des logements des ménages français (Thave, S., 1999). Pour leur part, les Espagnols disposent pour 56% d'entre

eux d'un logement de plus de 70 m², et pour plus de 20% de plus de 100 m², ce qui représente largement plus que la moyenne des autres étrangers. Le document ci-dessous confirme, comme pour l'ensemble de la population française, que la taille des logements est plus importante dans les communes rurales et dans les communes de banlieue dans une moindre mesure.

Tableau 14 : la superficie des logements par type de commune

	Commune rurale	Commune centre	Commune de banlieue	Total
<i>Base</i>	20 075	75 495	58 618	154 188
Moins de 40 m ²	862	11 941	4 507	17 310
De 40 à moins de 70 m ²	4 689	26 276	19 734	50 699
De 70 à moins de 100 m ²	7 851	25 475	22 643	55 969
De 100 à moins de 150 m ²	5 063	9 444	9 596	24 103
150 m ² ou plus	1 610	2 359	2 138	6 107
% en colonne				
Moins de 40 m ²	4,3	15,8	7,7	11,2
De 40 à moins de 70 m ²	23,4	34,8	33,7	32,9
De 70 à moins de 100 m ²	39,1	33,7	38,6	36,3
De 100 à moins de 150 m ²	25,2	12,5	16,4	15,6
150 m ² ou plus	8,0	3,1	3,6	4,0
Total	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation secondaire

Mais c'est en termes de peuplement des logements que les ménages étrangers sont les plus défavorisés, puisque l'INSEE considère que 30% d'entre eux vivent en conditions de surpeuplement, c'est à dire dans un logement dont le nombre de pièces est insuffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage⁵ (Thave, S., 1999). Il nous faut donc pour cela prendre en considération la composition des ménages espagnols, dont nous avons vu qu'une grande majorité était de petite taille, ce qui rend la superficie des logements moyens tout à fait confortable.

⁵ La norme établie par l'INSEE est : deux pièces pour une personne seule ou un couple, et pour les familles, une pièce supplémentaire pour deux enfants du même sexe et de moins de 19 ans ou de sexe différent et de moins de sept ans, ou sinon, une pièce par enfant.

Conclusion

La position intermédiaire qui semble caractériser la population espagnole à l'analyse des données ci-dessus, s'explique par une grande diversité de situations. D'un côté, se trouve une partie de la population âgée, de revenu plus ou moins modeste et qui n'a pas eu la possibilité de suivre l'ensemble des étapes des parcours résidentiels, de l'autre se trouvent des actifs arrivés de plus ou moins longue date mais dont le statut socioprofessionnel est meilleur, et qui sont dans une situation plus favorable par rapport au logement. Ces derniers sont largement dans la moyenne des comportements résidentiels de l'ensemble de la population française, tandis que les plus âgés sont dans des situations proches de la plupart des étrangers actuellement recensés en France qui appartiennent à des vagues migratoires plus récentes comme celle issue du Maghreb.

Plusieurs éléments parmi ces données statistiques nous permettent de voir émerger une catégorie migratoire récente encore méconnue, constituée de personnels très qualifiés et de jeunes qui semblent venir en France pour de courts séjours professionnels. Ces personnes constituent probablement le noyau des populations de cadres espagnols qui se contentent d'un logement en location, de ceux qui dans les grandes villes sont logés gratuitement dans les logements de fonction des grandes entreprises, des représentations diplomatiques ou des institutions européennes.

IV - Les relations avec l'Espagne

Pour parfaire l'étude des conditions de vie de ces personnes, il convient d'évaluer leurs relations actuelles avec l'Espagne. Il peut s'agir de relations financières, transferts de remises, transferts sociaux, de circulations migratoires comme les retours en vacances, ou de retours définitifs, pour la retraite ou pour des projets d'investissement professionnel en Espagne. Transferts monétaires, de biens matériels, transferts légaux et illicites se cumulent pour former un flux financier conséquent. Celui-ci témoigne des attaches profondes et révèle les intentions de chacun. Chaque comportement individuel s'inscrit dans un processus général de transferts d'économie qui illustre les relations entretenues avec le pays d'origine. Peu de données statistiques ont pu être réunies dans ce domaine, aussi l'enquête qualitative devra approfondir ces questions.

Nous ne présenterons ici que deux aspects de cette question ; une approche partielle du nombre d'émigrés ou de familles d'émigrés, retournés en Espagne et conservant des relations avec la France à travers le versement de prestations financières, ainsi qu'une estimation de l'évolution du nombre de retours d'après les données consulaires de 2003.

A - Les transferts de prestations financières de la France vers l'Espagne

Si les migrations récentes se caractérisent par d'importants transferts d'économie, l'effet à retardement des transferts sociaux pour les migrations plus anciennes contribue à augmenter la somme des montants envoyés.

En application des règlements communautaires de sécurité sociale et de retraite complémentaire, les transferts sociaux inhérents à l'emploi passé et présent se chiffrent à 21,592 milliards de francs en 1990 dont 1,58 vers l'Espagne. En 2001, la France a versé 4,16 milliards d'euros à des personnes résidant à l'étranger. Il s'agit dans la majorité des cas d'immigrés en France qui sont retournés dans leur pays d'origine où ils touchent des prestations de retraite, plus rarement des membres des familles de ressortissants étrangers occupés et résidant en France et qui ont droit à certaines allocations familiales, mais aussi de ressortissants français et de leurs familles installés à l'étranger. Ces données présentent un inconvénient pour cette étude, dans la mesure où elles ne différencient pas toujours les versements à ces différentes catégories de personnes.

Tableau 15 : Les versements du CLEISS à des personnes résidant en Espagne

	Transferts vers l'Espagne		Part des transferts totaux vers l'Europe (%)	
	Nombre de bénéficiaires	Montant en euro	Part du nombre de bénéficiaires (%)	Part du montant en Euros (%)
Pensions de vieillesse	259 130	440 361 431	38	32
Allocation de retraite complémentaire	139 173	115 284 080	33	28
Pensions d'invalidité	455	2 594 622	8	10
Rentes d'accident du travail	7 375	19 594 816	22	20
Prestations familiales (1)	531	918 744	24	16
Allocation de veuvage	165	628 473	38	22

Source : Rapport statistique du CLEISS, disponible sur <http://www.cleiss.fr>

Cependant, nous savons que près de la moitié (49,3%) de cette somme correspond à des versements à des Etats de l'Espace Economique Européen (EEE), essentiellement sous la

forme de pensions rentes et allocations (74%) et de retraites complémentaires (19 %). Ce sont ces deux postes budgétaires qui sont à l'origine de l'augmentation globale de 8% des sommes versées par l'intermédiaire du Centre de Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) vers des Etats étrangers, augmentation liée notamment à la hausse des sommes allouées au versement des pensions de vieillesse et des allocations de retraite complémentaire aux immigrés retournés vers l'Espagne, le Portugal et l'Algérie. C'est en ce sens que ces données nous intéressent.

Le tableau 15 montre d'une part la constitution des sommes allouées à l'Espagne, et la part de cet Etat dans l'ensemble des sommes versées à un Etat membre de l'Union Européenne. Dans l'ensemble, les pays de l'UE bénéficiant de ces sommes sont ceux qui ont connu une forte émigration vers la France, soit l'Espagne, l'Italie, et le Portugal.

Les pensions de vieillesse concernent 259 130 Espagnols retournés dans leur pays France reverse ce type de pension. Leur part dans les montants globaux est inférieure, par rapport aux périodes de travail prises en compte en France dans le calcul des retraites, les immigrés portugais ayant par exemple connu des carrières plus longues. A noter le succès incontestable des retraites complémentaires. Signe d'une certaine appréhension de l'avenir, une simple retraite souvent partielle ne permettant pas une vie décente telle que la conçoit un émigré de retour dans son pays d'origine. Ce complément de retraite suggère aussi une possibilité de capitalisation sans doute supérieure à celle des Français de même catégorie sociale.

Au total, la part élevée de l'Espagne dans les prestations sociales à d'anciens travailleurs immigrés en France reflète l'importance de ce courant migratoire. Cette participation financière va probablement encore augmenter pendant les prochaines années étant donnée la pyramide des âges des Espagnols encore en activité en France.

B - L'évolution des effectifs recensés par les Consulats

Nous disposons de deux types de données pour analyser les retours d'émigrés espagnols vers leur pays d'origine : celles des désinscriptions des Consulats dans les pays d'accueil et celles du Ministère de travail et affaires sociales concernant l'émigration assistée, dont on peut penser qu'elles sont relativement fiables étant donné l'importance des aides aux retours (à préciser avec l'enquête qualitative). Globalement, en 2003, les retours en Espagne

représentent 40% des désinscriptions, chiffre qui pourrait probablement être augmenté par la connaissance des causes inconnues (tableau 2). Cependant, la part des décès doit être prise en considération dans la mesure où elle représente une cause importante de disparition des sources consulaires. On peut d'ailleurs se demander si les causes inconnues ne doivent pas être attribuées à la mortalité élevée en raison de la moyenne d'âge des Espagnols en France.

Tableau 16 : Désinscriptions consulaires de l'année 2003 par Consulat en France

	Population inscrite en 2002	Retours en Espagne 2003	Décès	Changement de consulat	Cause inconnue	Caducité du passeport	Total désinscriptions en 2003
Bayonne	14 467	58	85	23	0	145	311
Bordeaux	8 647	48	190	24	100	100	462
Lyon	26 925	715	286	146	8	0	1155
Marseille	17 517	210	215	84	141	0	650
Montpellier	13 277	128	233	53	979	4	1397
Paris	88 772	1159	—	—	—	—	—
Pau	—	33	105	29	17	13	197
Perpignan	10 155	175	350	36	1	0	562
Strasbourg	13 992	239	109	47	659	11	1065
Toulouse	9 114	213	243	68	88	8	620
Total français	202 866	2978	1816	510	1993	281	7578
% des désinscriptions	—	39,30	23,96	6,73	26,30	3,71	100,00

Source : Ambassade d'Espagne.

C - Les retours vers l'Espagne

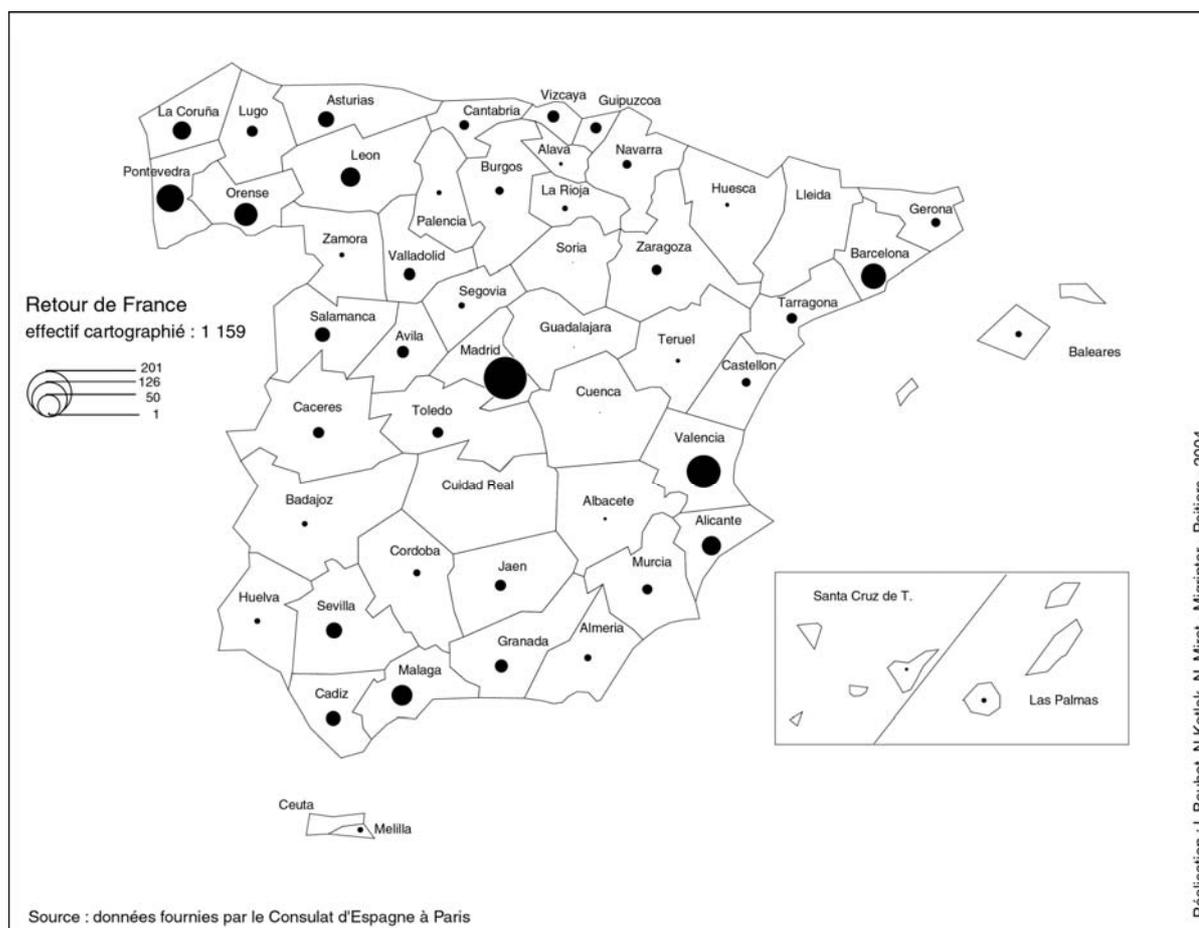
Pour l'année 2003, nous disposons d'une image ponctuelle des lieux de retours pour la seule circonscription consulaire de Paris qui recense tout de même 44% des inscrits ; ces données sont bien sûr à manipuler avec précaution étant donnée leur faible représentativité et doivent être replacées dans un contexte plus large.

Pour information sur la représentativité de cette source, il faut savoir qu'en 2001, parmi les retours en Espagne, depuis les pays d'émigration de l'Union Européenne, 16% proviennent de France, dont la moitié du Consulat de Paris⁶. Au total, le flux de départs depuis ce consulat semble diminuer, en raison probablement du vieillissement de la population inscrite, puisque depuis 1996, chaque année 1 600 personnes environ déclarent leur départ vers l'Espagne, alors qu'elles ne sont plus que 1 159 en 2003. Ce chiffre représente à peine 1,5% de l'ensemble des personnes inscrites à ce Consulat.

⁶ D'après les données du Ministère recueillies dans : Anuario de Migraciones, 2002.

La répartition géographique indiquée sur la carte 23 reflète d'une part les principaux pôles d'émigration, et d'autre part les zones d'attraction économique en Espagne : ainsi, l'Andalousie et la Galice, les deux régions dont sont partis plus de la moitié des migrants⁷ dans la deuxième moitié du XXème siècle, représentent respectivement 14% et 20% des retours en 2003 pour le Consulat général de Paris, et Valence, quatrième région de départ sur la période a accueilli 10% de ce flux en 2003.

Carte 23 : Provinces de destination des Espagnols retournés en Espagne



⁷ Respectivement 25% et 31% des flux globaux d'émigration enregistrée de 1966 à 2001, source Anuario de Migraciones p.26. D'après les données concernant la seule émigration assistée sur la période, donc largement sous-estimées.

Par contre, l'attraction de la province de Madrid vers laquelle se sont dirigés 17% de ce flux, et de celle de Barcelone dans une moindre mesure, reflète essentiellement l'attraction économique de ces deux pôles ; il s'agit là de ce que Angels Pascuals qualifiait de retour extérieur large en 1990 ⁸, c'est à dire de retour vers une région autre que celle de départ, en raison de l'attraction pour les grandes agglomérations des émigrés d'origine rurale qui ont passé plusieurs décennies dans une grande ville durant leur histoire migratoire. Cette caractéristique s'explique aussi par le regroupement familial avec des personnes de la famille ayant effectué une migration interne vers ces métropoles, mais également peut-être par la volonté d'une partie des personnes qui sont retournées en Espagne de poursuivre une activité salariée.

La géographie de ces retours reflète la géographie générale des retours des émigrés espagnols au cours des dix dernières années. Les données du Ministère indiquent en effet pour la période 1995-2001⁹ que la première région de retour pour 23% des personnes est la Galice, suivie par l'Andalousie (16%), la Communauté de Madrid (13%), la Catalogne (11%), la Communauté valencienne (10%) et la Castille Léon pour 6%.

⁸ Pascuals de Sans, A & Cardelus, J., 1990, « Migració i historia personal, investigació sobre la mobilitat des de la perspectiva del retorn, UAB, Publicacions d'Antropologia Cultural, Barcelona, 1990.

⁹ Anuario de Migraciones, p.33.

CONCLUSION

L'étude des conditions de vie de cette population révèle une typologie de profils complexes, qui traduit l'évolution de cette vague migratoire au cours du XXème siècle. Une frange importante de la population espagnole recensée en 1999, environ le quart qui touche des revenus inférieurs au SMIC est dans une situation sociale assez précaire. Il s'agit des personnes les plus âgées, qui ont occupé toute leur vie des emplois peu qualifiés, et n'ont pas eu les opportunités de développer un processus d'ascension sociale. Il serait intéressant de mesurer leur part dans les flux de retour vers l'Espagne.

Leurs enfants arrivés jeunes en France et une partie des actifs d'aujourd'hui, dont le profil se rapproche des Français par acquisition d'origine espagnole, ont connu un processus de mobilité sociale qui les a hissés vers le niveau de vie moyen en France en termes de revenus et de qualité des logements.

Enfin une petite partie du groupe est constituée d'une population financièrement mieux dotée, dans l'ensemble plus qualifiée, mais dont les caractéristiques du logement laissent à penser qu'elle ne souhaite pas s'installer durablement sur le territoire.

CONCLUSION GENERALE

L'étude des caractéristiques de la population espagnole présentée à travers les données du recensement de la population de 1999 a permis d'actualiser la connaissance d'un groupe national qui a eu tendance à fortement se transformer à la fin du XXème siècle en France. Cette population qui avait en effet été abondamment étudiée au début de sa vague migratoire avait fini par être oubliée en tant que groupe national, étant donné les conditions relativement favorables de son intégration durant les Trente Glorieuses.

Cependant, les résultats présentés obligent à nuancer cette considération. Dans bien des domaines, la population espagnole en France s'est rapprochée au cours de la deuxième moitié du XXème siècle du profil moyen de la population française, mais les analyses opérées en fonction des années d'arrivée et de la structure par âge nous forcent à relativiser ce résultat. Une partie de cette population, la plus âgée, qui est aujourd'hui majoritaire au sein du groupe n'a pas bénéficié directement de la promotion sociale liée à l'immigration mais a investi considérablement dans l'avenir de ses enfants. Ce ne sont que les plus jeunes des migrants, arrivés au moment où la croissance économique et l'état de « bien être social » étaient les plus propices en France, et les jeunes issus de l'immigration espagnole qui en ont le plus profité. Il nous paraît cependant essentiel d'avoir montré les caractéristiques de cette population de primo migrants, souvent proche de l'âge de la retraite et dont une partie va encore probablement augmenter ses relations avec le pays d'origine, voire y retourner définitivement, même si c'est au profit d'une installation dans la circulation migratoire entre les deux pôles de leur espace de vie, ne serait-ce que pour maintenir les liens familiaux avec les plus jeunes.

Cette population vieillissante est en passe de disparaître des statistiques des recensements, soit par solde naturel, soit par retour au pays d'origine, soit par un faible mouvement d'acquisition de la nationalité, tel que cela s'observe déjà dans les données consulaires. Mais le traitement des statistiques détaillées nous a permis d'analyser les comportements différentiels en fonction de l'âge et de l'année d'arrivée qui conditionnent les modes de vie et les modalités d'intégration à la société d'accueil, et qui sont nécessaires pour la prise en charge de la frange de cette population la plus fragilisée.

Malheureusement, les termes fixés par la Direction Générale de l'Organisation des Migrations qui limitaient l'approche aux personnes n'ayant que la nationalité espagnole, à l'exclusion des Français par acquisition et des double nationaux, n'ont pas permis de délimiter

plus précisément les contours et les caractéristiques de la population davantage « intégrée » à la société française, constituée par les migrants les plus jeunes et leurs descendants.

L'aspect le plus intéressant de ces résultats réside probablement dans la mise en évidence d'une population qui va progressivement prendre de l'ampleur parmi les Espagnols en France, ce qui devrait se confirmer dans les prochains recensements. Il s'agit en effet des immigrés récents, arrivés depuis l'intégration de l'Espagne à l'Union Européenne, qui appartiennent aux mobilités internes à l'espace européen encore peu étudiées. Nous avons montré que leurs localisations, leurs métiers et leurs niveaux d'étude sont fort différents et induisent des caractéristiques distinctes d'intégration mais aussi de projets migratoires innovants, liés à leur situation privilégiée dans l'échelle sociale et à des opportunités de mobilité plus nombreuses, qui expliquent qu'on les qualifie parfois « d'élites circulantes ».

Cependant les flux migratoires ont beaucoup décliné et la population espagnole arrivée depuis 1975, date à laquelle la migration de travail en provenance de l'Espagne s'est interrompue, ne représente que 20 000 personnes, dont 12 000 sont arrivées depuis 1990. La part des étudiants qui représentent un tiers de ce groupe, mais qui effectuent probablement de courts séjours ne doit pas d'ailleurs être oubliée. On ne peut donc encore parler que de tendances à vérifier dans les prochaines années pour ces nouvelles filières migratoires.

Certains thèmes mériteraient cependant d'être approfondis, tels que leur part dans des régions en plein essor comme l'Ouest français, ou leur rôle dans les institutions internationales et les entreprises multinationales des métropoles françaises et notamment de la capitale. Bien sûr une partie des hypothèses à leur égard demande à être confirmée par l'analyse qualitative qui nous permettra d'affiner ces considérations.

Bibliographie sélective francophone

La bibliographie* ci-dessous signale 89 références de documents en langue française sur les Espagnols en France. Il s'agit là d'une sélection, d'un tri indicatif, dont l'objectif est de faire ressortir les thèmes de recherche en rapport avec la population étudiée. Le résultat que nous livrons est donc bien évidemment fragmentaire. Il ne prétend qu'à introduire le sujet et à alerter sur l'édification d'un objet de connaissance tenu en réduction depuis quelques années.

On notera d'abord l'émergence de cette problématique de recherche dans les années soixante-dix, mais surtout l'intérêt porté par les chercheurs dans les années quatre-vingt-dix : plus de la moitié des références datent de cette décennie. Depuis 2000, les travaux portant sur les Espagnols en France se font rares.

L'analyse de cette liste bibliographique fait clairement apparaître l'important travail réalisé par les historiens, plus particulièrement sur la période de la Deuxième Guerre Mondiale : cela représente le quart des travaux ci-dessous. Les réfugiés espagnols après 1936 et leur devenir dans la société ont également été largement étudiés. Globalement, près de 60% des références concernent une approche historique de cette population.

La participation des sociologues concerne plus particulièrement la famille, les femmes, les enfants, ainsi que les personnes âgées, à travers des études plutôt centrées sur l'intégration, l'exclusion sociale, ou les représentations. Souvent, les Espagnols ont été l'objet d'études comparatives dans lesquelles on retrouve les Portugais de France. On notera certains travaux de géographes portant principalement sur la répartition des Espagnols à Paris, ou plus largement en Ile-de-France. Enfin, 10% des travaux repérés concernent les travailleurs saisonniers dans l'agriculture, dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

-0-

* Pour compléter ce travail, on consultera "L'apport de la migration espagnole : bibliographie analytique", *Cahier de l'Observatoire de l'intégration*, n°11, mai 1994, 54 p. Réalisée par Johanne Mongrain, pour l'Observatoire de l'intégration en Languedoc-Roussillon, elle contient 131 références.

- (1976), 'Des femmes immigrées nous parlent à travers une enquête, à travers des témoignages', *Migrants formation*, n°14-15, pp.13-31.
- (1977), *Culture immigrée intégration ou résistance : des immigrés parlent de leurs tentatives d'expression culturelle*, Paris, Autrement, 216 p. (Autrement ; 11)
- (1980), 'De jeunes Espagnols se préparent au retour', *Migrants formation*, vol.38-39, pp.76-77.
- (1980), 'Espagnols et Italiens dans l'Hérault à la veille de la 1ère guerre mondiale', *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, vol.14, n°1, pp.1-12.
- (1984), 'Scolarisation des enfants des travailleurs saisonniers espagnols', *Actualités-Migrations*, vol.35, pp.7.
- (1985), 'La population espagnole féminine en France', *Actualités-Migrations*, vol.85, pp.11-16.
- (1985), 'Vendanges 1985', *Actualités-Migrations*, vol.91, pp.1-12.
- (1987), 'Les vendangeurs espagnols dans la région du Languedoc-Roussillon', *Actualités-Migrations*, n°187, pp.5-7.
- (1989), *Les Espagnols en France*, Paris, L'atelier.
- (1991), *Exil politique et migration économique Espagnols et Français aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Ed. du CNRS, 204 p. (Amérique Latine - Pays Ibériques).
- (1993), 'Les Espagnols en France (1789-1820)', *Exils et Emigrations Hispaniques au XXe siècle, vol. 1*, Paris, Centre d'Etudes et de Recherches Interculturelles Européennes (CERIC), pp.34-49.
- Amar, Marianne et Pierre Milza (1990), *L'immigration en France au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 331 p.
- Angoustures, Aline (1992), 'L'exil espagnol et le statut de réfugié', *Les réfugiés en France et en Europe : actes du colloque [] de l'OFPRA, 11-13 juin 1992*, Paris, OFPRA, pp.187-207.
- Angoustures, Aline (1997), 'Les réfugiés espagnols en France de 1945 à 1981', *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol.44, n°3, pp.457-483.
- Angoustures, Aline (1998), 'Les Espagnols dans le cinéma français (1945-1965)', *Revue européenne des migrations internationales*, vol.14, n°1, pp.221-252.

- Aubry Bernard, 2001, « Les métiers se redéployent sur le territoire métropolitain », *INSEE Première*, N°792 – juillet 2001.
- Azas, Celine (1981), 'Migrants espagnols dans le Biterrois 1886-1934. Contribution à l'étude des communautés viticoles languedociennes' Thèse, sciences humaines, Paris. 2 tomes, 466 p.
- Bachoud, Andrée (1996), 'Notes sur l'émigration espagnole avant la guerre civile', *Exils et Migrations Ibériques au 20e siècle*, n° 2, Paris, Centre d'Etudes et de Recherches Interculturelles Européennes (CERIC), pp.11-21.
- Billiez, Jacqueline et Louise Dabene (1985), 'La situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration', *Migrants formation : Les enfants d'immigrés et l'enseignement du français*, vol.63, pp.4-6.
- Blanchet, Didier (1985), 'Intensité et calendrier du regroupement familial des migrants : un essai de mesure à partir de données agrégées', *Population*, vol.40, n°2, pp.249-266.
- Boëldieu Julien & Thave Suzanne, 2000, ' Le logement des immigrés en 1996 ', *INSEE Première*, N°730 –août 2000.
- Bonnaud, J. (1982), *Les travailleurs et saisonniers de Lourdes dans l'hôtellerie et le commerce des souvenirs. Saison 1980 : emploi, recrutement, formation*, Toulouse, Direction Régionale du Travail et de l'Emploi, 296 p.
- Bonnaud, J. (1983), 'Les groupes dominants. Premier groupe : les Italiens et les Espagnols', *Problématique sociale des communautés d'origine étrangère à Toulouse en 1983 : Dossier n° 1 : méthode de l'enquête. Aperçu statistique. Groupes dominants*, Toulouse, Direction Régionale du Travail et de l'Emploi Midi-Pyrénées, pp.41-50.
- Borrel Catherine, Boëldieu Julien, 2001, ' De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail ', *INSEE Première*, N°791 – juillet 2001.
- Brousse, Georges (1979), 'La scolarisation des enfants des travailleurs saisonniers espagnols en Lot-et-Garonne', *Migrants formation*, vol.35-36, pp.97-98.
- Bussy-Genevoix, D. (1993), 'Les femmes espagnoles et l'exil', *Exils et Emigrations Hispaniques au XXe siècle*, vol. 1, Paris, Centre d'Etudes et de Recherches Interculturelles Européennes (CERIC).

- Calvo, Michel (1995), 'Que nous apprennent les statistiques sur les Espagnols en Languedoc-Roussillon?' *Hommes et Migrations : D'Espagne en France*, vol.1184, pp.18-23.
- Canonero Bernard & Dejean René, 2002, 'L'espace des métiers en Languedoc-Roussillon en 1999', *Repères pour l'économie du Languedoc Roussillon, Synthèse N°7, INSEE, juin 2002*.
- Carrière, Pierre et Robert Ferras (1968), 'Les vendangeurs espagnols en Languedoc et Roussillon', *Etudes rurales*, n°32, pp.7-42.
- Catani, Maurizio et Salvatore Palidda (1989), 'Devenir Français : pourquoi certains jeunes étrangers y renoncent', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.5, n°2, pp.89-106.
- Cattaneo, Petrini (1974), 'Travailleurs saisonniers', *Hommes et migrations documents*, n°868, pp.4-22.
- Chavanon, Olivier (2001), 'La topographie oubliée des immigrés en terre française', *Hommes & migrations*, n°1231, pp.92-102.
- Combe, Sonia (1997), *Le livre du retour : récits du pays des origines*, Paris, Autrement, 231 p. (Mutations : 173)
- Devoto, Fernando J. et Pilar Gonzalez Bernaldo (eds.) (2001), *Emigration politique : une perspective comparative. Italiens et Espagnols en Argentine et en France (XIXe-XXe siècles)*, L'Harmattan, Paris, 311 p. (Recherches et documents Amériques latines)
- Dianteill, Erwan (1992), 'L'Etat espagnol et les associations d'émigrés en France : une relation structurante', *Migrations Société : Intégration : quartiers et associations*, vol.4, n°19, pp.35-43.
- Dreyfus-Armand, Geneviève (1991), 'Les oubliés', *Hommes et migrations, Aux soldats méconnus*, vol.1148, pp.36-44.
- Dreyfus-Armand, Geneviève (1994), '1939, l'internement des républicains espagnols', *Hommes et migrations, La mémoire retrouvée*, vol.1175, pp.6-10.
- Dreyfus-Armand, Geneviève (1995), 'La constitution de la colonie espagnole en France', *Hommes et Migrations : D'Espagne en France*, n°1184, pp.6-12.

- Dreyfus-Armand, Geneviève (1995), 'L'immigration espagnole en banlieue parisienne : la diversité des flux migratoires, 1918-1968', in Brunet, J.-P. (ed.), *Immigration, vie politique et populisme*, Paris, L'Harmattan, pp.131-152.
- Dreyfus-Armand, Geneviève (1999), 'La politique des pouvoirs publics français à l'égard des réfugiés espagnols, 1936-1940', *Exils et migrations ibériques*, vol.7, pp.147-164.
- Dreyfus-Armand, Geneviève et Emile Temime (1995), *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Autrement, 141 p. (Série monde / Français d'ailleurs, peuple d'ici HS 88)
- Dubois, M. (1992), 'Le vieillissement chez d'anciens réfugiés politiques espagnols', in Noiriél, G. (ed.), *Le vieillissement des immigrés en région parisienne (rapport)*, Paris, Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles, pp.557-588.
- Ewencyk, Pierre (1981), 'Les Espagnols : émigration et développement économique', in *L'argent des immigrés*, Paris, Presses universitaires de France, pp.71-98.
- Ewencyk, Pierre, Jean-Pierre Garson et Yann Moulier (1978), 'Retour et développement l'exemple espagnol 1960-1978', Paris, Fondation nationale des sciences politiques. Service d'étude de l'activité économique.
- Ewencyk, Pierre, Jean-Pierre Garson, Yann Moulier, Catherine Wihtol de Wenden, Myriana Morokvasic, Gildas Simon et Altan Gokalp (1977), 'Le comportement de transfert des travailleurs immigrés étude de huit nationalités.' Paris, Fondation Nationale des sciences politiques.
- Gentil-Laurans, Maryvonne (1995), 'L'hispanité au quotidien', *Hommes et Migrations : D'Espagne en France*, vol.1184, pp.24-31.
- George, Pierre (1952), *Etude sur les migrations de population*, Paris, Centre de documentation universitaire, 148 p. (Les cours de la Sorbonne) - (2e éd. rev. et augm. en 1955)
- Gonzalez-Demichel Christine et Nauze-Fichet Emmanuelle (2003), ' Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité ', *Economie et Statistique*, N° 362 - juillet 2003.
- Guillon, Michelle (1984), 'Quartiers pluri-ethniques : une grande diversité', *Espaces et Sociétés*, n°45, pp.27-42.

- Guillon, Michèle, Véronique De Rudder et Isabelle Taboada-Leonetti (1985), 'Pratiques urbaines et transformations sociales dans 3 quartiers pluri-ethniques. Volume II', Paris, s.n., p.
- Harzoune, Mustapha (2004), 'Les républicains espagnols dans les Hautes-Pyrénées : de l'exil à l'intégration', *Hommes et migrations*, n°1249, pp.123-126.
- Hassoun, Jean-Pierre, Catherine Fle, M. Blanco, S. Benami, Isabelle Taboada-Leonetti, Véronique De Rudder et Michelle Guillon (1985), 'Les immigrés dans les beaux quartiers : les Espagnols de Passy', *Pratiques urbaines et transformations sociales dans 3 quartiers pluri-ethniques : rapport de recherche*, Paris, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, pp.360-455.
- Hermet, Guy et Jacqueline Marquet (1961), 'Emigrants saisonniers espagnols en France : enquête par sondage dans le département de l'Oise en 1959', *Série C : Recherches ; 3*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Institut d'Etudes Politiques. Lyon (1966), *Les travailleurs étrangers dans la région Rhône-Alpes*, Lyon, Editions de la Chronique Sociale de France, 76 p.
- Lagarde, Christian (1995), 'Les limites de 'l'intégration réussie'', *Hommes et Migrations : D'Espagne en France*, vol.1184, pp.32-39.
- Lagarde, Christian (1996), *Conflits de langues, conflits de groupes : les immigrés espagnols du Roussillon*, Paris, L'Harmattan, 318 p. (Sémantiques)
- Lainé Frédéric & Rieu Carole, 1999, ' la diversité industrielle des territoires ', *INSEE Première, N°650 – juin 1999*.
- Laurens, Jean-Paul (1995), 'La migration : une chance contre l'échec scolaire?' *Hommes et Migrations : Histoires de familles*, vol.1185, pp.19-25.
- Legros Françoise, 2003, 'La fécondité des étrangères en France : une stabilisation entre 1990 et 1999 ', *INSEE Première, N°898 – mai 2003*.
- Le Pors, Anicet (1976), *Immigration et développement économique et social. Balance des paiements, bilan social, impacts sectoriels et macroéconomiques*, Paris, La Documentation française, 3
64 p. (Etudes prioritaires interministérielles)
- Leonetti, Isabelle (1979), 'L'immigration féminine espagnole aujourd'hui', *Migrants*

formation, n°32-33, pp.17-21.

Leonetti, I. et F. Levy (1978), 'Modes d'insertion des femmes immigrées', *Migrations études - Comptes rendus, synthèses de travaux sur le fait migratoire*, vol.11, pp.1-27.

Lequin, Yves (ed.) (1988), *La mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration*, Larousse, Paris, 479 p.

Lequin, Yves (ed.) (1992), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 493 p. (Références Larousse. Histoire)

Lillo, Natacha (2000), 'Vieillir loin de son pueblo', *Migrations société*, vol.12, n°68., pp.59-67.

Lillo, Natacha (2004), *La 'Petite Espagne' de la Plaine Saint-Denis, 1900-1980*, Paris, Autrement, 168 p. (France d'ailleurs, peuple d'ici ; 143)

Martinez Veiga, Ubaldo, Marie-Claude Munoz et Ana-Isabel Fernandez Asperilla (2001), *Situations d'exclusion des immigrés espagnols âgés en Europe*, Paris, Fédération d'associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF), 130 p.

Milza, Pierre et Denis Peschanski (1994), 'Exils et migration. Italiens et Espagnols en France, 1938-1946', Paris L'Harmattan, 695 p.

Montbroussous, M.L. (1995), *Histoire d'une intégration réussie : les Espagnols dans le bassin de Decazeville*, Cahors, Editions du Rouergue, 199 p.

Moulier, Yann, Jean-Pierre Garson et Pierre Ewencyk (1979), 'Retour et développement : l'exemple espagnol-1960-1978', *Migrations-Etudes*, vol.20, pp.1-11.

Munoz, Marie-Claude (2000), 'Les immigrés espagnols retraités en France : entre intégration et vulnérabilité sociale', *Hommes et migrations*, vol.1228., pp.95-101.

Muro, Olga (1995), 'Le rôle des institutions espagnoles dans l'immigration', *Migrations santé : Europe, acculturation, intégration : actes du deuxième colloque européen, 20 et 21 Octobre 1994 - Paris, tome I*, vol.81-82, pp.147-157.

Noiriel, Gérard, Eric Guichard et Marie-Hélène Lechien (1993), 'Le vieillissement des immigrés en région parisienne', *Migrations études*, n°40, pp.1-8.

Observatoire de l'Intégration en Languedoc-Roussillon, Montpellier (1994), *L'intégration des Espagnols et l'identité hispanique en Languedoc-Roussillon : actes du colloque Rencontres Méditerranéennes, Montpellier, 1994/05/13-14*, Montpellier, ODAC,

161 p.

- Observatoire de l'Intégration en Languedoc-Roussillon, Montpellier (1994), 'L'apport de la migration espagnole : bibliographie analytique', *Cahier de l'Observatoire de l'Intégration*, n°11, pp.1-56.
- Rocheron, Yvette (1999), 'Les mariages mixtes, un indice anthropologique de l'assimilation ?' in Dewitte, P. (ed.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp.205-211.
- Rohi, David (2003), *Discriminations légales et précarité : Algériens et Espagnols de France*, Paris, Mission de recherche Droit et Justice, 171 p. (Arrêt sur recherches ; 3)
- Ropital, Dominique (1978), 'Les travailleurs frontaliers', *Migrations études - Comptes rendus, synthèses de travaux sur le fait migratoire*, vol.16.
- Rubio, Javier (1995), 'L'accueil de la grande vague de réfugiés de 1939', *Hommes et Migrations*, n°1184, pp.13-17.
- Sala, Raymond et Alain Tarrus (2000), *Occitans, Espagnols, Marocains : migrations d'hier et d'aujourd'hui en Roussillon.*, Canet, Trabucaire, 155 p. (Recherches en cours ; 3)
- Salgues, Bruno (1988), 'Les flux financiers des travailleurs immigrés', in Hessel, S. (ed.), *Immigrations : le devoir d'insertion. Analyses et annexes*, Paris, La Documentation française, pp.393-420.
- Saphy, Francis (1979), 'Les enfants de la saison', *Migrants formation*, vol.35-36, pp.95-96.
- Schor, Ralph (1996), *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 347 p. (U ; 263)
- Sempere Souvannavong, Juan David, 2000, ' la disminución de inmigrantes españolas en Francia ', *Estudios Geograficos*, n°239, tomo LXI, 2000.
- Simon, Patrick (1997), 'Parcours de jeunes issus de l'immigration', *Projet*, n°251, pp.43-53.
- Sisasli, Nermin (2004), 'La situation des réfugiés espagnols en Poitou-Charentes', *Hommes et migrations*, n°1249, pp.127-133.
- Stein, N.B. (1981), *Par-delà l'exil et la mort : les républicains espagnols en France*, Paris, Mazarine, 384 p.
- Taboada-Leonetti, Isabelle (1981), 'Les jeunes filles (une problématique spécifique)', *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*, Paris, La Documentation française,

pp.249-268.

Taboada-Leonetti, Isabel (1983), 'Jeunes immigrées d'origine maghrébine et jeunes immigrées d'origine ibérique de la seconde génération', *Hommes et migrations documents*, n°1050, pp.3-19.

Taboada-Leonetti, Isabelle (1986), 'L'immigration espagnole et la langue de Cervantes', *Migrants formation*, vol.67, pp.17-30.

Taboada-Leonetti, Isabelle et Michelle Guillon (1987), *Les immigrés des beaux quartiers la communauté espagnole dans le XVIe. Cohabitation, relations inter-ethniques et phénomènes minoritaires*, Paris, L'Harmattan, 211 p. (Migrations et changements ; 13)

Temime, Emile (1998), 'Les immigrés espagnols en France', *La France et les Français : guide pédagogique à l'usage des maîtres*, Montrouge, Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), pp.102-105.

Thave, Suzanne (1999), 'Les immigrés de 60 ans ou plus : quelques chiffres', *Gérontologie et société*, vol.91, pp.11-18.

Thave Suzanne, 1999, ' Les étrangers et leurs logements ', *INSEE Première*, N°689 – décembre 1999.

Thave Suzanne, 2000, ' L'emploi des immigrés en 1999 ', *INSEE Première*, N°717 – mai 2000.

Tomasi-Lesaingoux, Annie (1984), 'Les Espagnols dans les Bouches-du-Rhône (1870-1940)'
Thèse, hist., Aix-en-Provence, Univ. Provence. 3 vol., 493 p.

Vasquez, A. (1981), 'Quelques données sur la scolarité des enfants immigrés (Espagnols et Portugais) à Paris', *Les Sciences de l'Education*, vol.4, n°4, pp.155-169.

Weibel, Nadine (1992), 'Les étrangers et la création d'entreprise en Alsace', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.8, n°1, pp.73-81.

Wisniewski, Jean (1972), 'Les populations étrangères en France', *Hommes et migrations documents*, n°829, 15/6/1972, pp.4-20.

Wisniewski, Jean (1976), 'Scolaires et étudiants étrangers : année universitaire 1974-1975',
Hommes et migrations documents, n°904, pp.4-37 et n°903, pp.4-34. Annexes

Annexe 1 : Part des Espagnols résidant en France en 1999 selon la période d'arrivée

Région	effectif	avant 1945	1946-1955	1956-1965	1966-1974	1975-1989	après 1990	% en ligne
Ile de France	32 114	4	4	48	23	8	14	100
Champagne Ardenne	1 574	3	5	60	25	2	6	100
Picardie	1 693	4	2	53	29	6	6	100
Haute-Normandie	806	13	10	40	17	6	15	100
Centre	2 842	14	9	49	17	5	6	100
Basse-Normandie	467	11	13	34	18	4	19	100
Bourgogne	2 142	6	7	57	21	5	5	100
Nord-Pas de Calais	2 143	2	4	50	24	6	12	100
Lorraine	2 641	2	3	60	24	3	8	100
Alsace	3 234	2	1	42	33	6	16	100
Franche-Comté	957	3	4	53	26	4	10	100
Pays de la Loire	855	13	7	23	18	12	27	100
Bretagne	702	5	4	31	21	5	34	100
Poitou-Charentes	785	17	12	34	14	8	16	100
Aquitaine	11 686	14	9	38	14	8	18	100
Midi-Pyrénées	8 825	22	11	37	14	5	11	100
Limousin	510	16	13	49	8	3	11	100
Rhône-Alpes	12 362	5	4	53	24	5	9	100
Auvergne	1 639	10	9	49	22	1	9	100
Languedoc -Roussillon	16 221	15	7	46	18	7	7	100
PACA	9 772	6	4	48	22	10	10	100
Corse	231	4	4	40	25	13	13	100
Total	114 201	9	6	46	21	7	12	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Annexe 2 : Les Espagnols aux différents recensements de la population française entre 1968 et 1999

	1968	1975	1982	1990	1999
Bas-Rhin	4416	6110	3700	2809	2558
Haut-Rhin	3984	4610	4340	2452	1897
Alsace	8400	10720	8040	5261	4455
Dordogne	2152	1755	960	520	538
Gironde	24244	18645	13740	9104	6488
Landes	4812	3810	2360	1576	1304
Lot-et-Garonne	5128	3145	2900	1428	957
Pyrénées-Atlantiques	16540	14010	9920	7800	7545
Aquitaine	52876	41365	29880	20428	16832
Allier	2384	1765	940	648	458
Cantal	604	465	200	192	78
Haute-Loire	764	535	180	256	173
Puy-de-Dôme	8584	7140	2800	2341	1783
Auvergne	12336	9905	4120	3437	2492
Côte-d'Or	3332	2500	1760	1284	869
Nièvre	1548	1215	1040	321	255
Saône-et-Loire	5224	4295	2280	1997	1299
Yonne	2348	1615	700	664	515
Bourgogne	12452	9625	5780	4266	2938
Côtes-du-Nord	288	315	160	164	130
Finistère	708	505	480	412	422
Ille-et-Vilaine	676	605	780	280	344
Morbihan	268	190	260	88	132
Bretagne	1940	1615	1680	944	1028
Cher	2340	1615	1200	924	584
Eure-et-Loir	1928	1325	1000	748	558
Indre	464	390	280	196	151
Indre-et-Loire	2072	1420	1140	672	512
Loir-et-Cher	1592	1290	880	624	503
Loiret	7092	5795	3320	2174	1715
Centre	15488	11835	7820	5338	4023
Ardennes	2156	1550	880	692	412
Aube	2380	2005	1360	888	692
Marne	3040	2930	1980	1149	876
Haute-Marne	1552	1025	940	476	285
Champagne-Ardenne	9128	7510	5160	3205	2265
Corse-du-Sud	-	-	240	204	160
Haute-Corse	-	-	140	224	161
Corse	1560	1325	380	428	321
Doubs	3392	3115	1540	1108	809
Jura	972	925	520	368	291
Haute-Saône	492	480	140	244	157
Territoire de Belfort	952	910	620	416	276
Franche-Comté	5808	5430	2820	2136	1533

Ville de Paris	65512	54275	36600	22395	15620
Seine-et-Marne	9384	8130	6280	4384	3814
Yvelines	9348	8935	4580	4160	3347
Essonne	6368	6180	4000	3012	2354
Hauts-de-Seine	16280	14905	10740	7840	5834
Seine-Saint-Denis	19528	18170	11620	9188	6551
Val-de-Marne	10148	9285	7260	5005	3680
Val-d'Oise	7960	7000	4600	3588	3053
Ille-de-France	144528	126880	85680	59572	44253
Aude	17956	12495	7920	4428	2828
Gard	17828	13405	7640	5433	3820
Hérault	39340	30100	17120	11148	8108
Lozère	828	450	380	144	108
Pyrénées-Orientales	32864	25685	18180	12396	8753
Languedoc-Roussillon	108816	82135	51240	33549	23617
Corrèze	1792	1195	800	420	382
Creuse	352	120	60	92	67
Haute-Vienne	1184	930	680	432	304
Limousin	3328	2245	1540	944	753
Meurthe-et-Moselle	2832	2530	1340	1124	884
Meuse	1460	985	1000	420	350
Moselle	8720	8480	6200	3148	2211
Vosges	1860	1455	1380	612	493
Lorraine	14872	13450	9920	5304	3938
Ariège	5820	4220	3060	1588	1118
Aveyron	3896	2835	1280	1088	713
Haute-Garonne	19316	16225	11580	6872	5309
Gers	3500	2360	2000	872	695
Lot	2676	1490	1140	648	405
Hautes-Pyrénées	8512	6395	3480	2816	1877
Tarn	6760	5360	2480	2008	1428
Tarn-et-Garonne	3748	2815	1860	1192	857
Midi-Pyrénées	54228	41700	26880	17084	12402
Nord	8844	7955	4380	3364	2788
Pas-de-Calais	1224	1265	900	408	370
Nord-Pas-de-Calais	10068	9220	5280	3772	3158
Calvados	1032	840	420	352	303
Manche	216	175	220	112	119
Orne	572	585	260	252	187
Basse-Normandie	1820	1600	900	716	609
Eure	1700	1220	600	492	468
Seine-Maritime	2436	1770	880	848	675
Haute-Normandie	4136	2990	1480	1340	1143
Loire-Atlantique	1220	880	720	548	616
Maine-et-Loire	700	385	320	248	249
Mayenne	148	135	120	68	71
Sarthe	720	665	180	340	272
Vendée	176	105	80	108	126
Pays de la Loire	2964	2170	1420	1312	1334

Aisne	2928	2420	1660	980	719
Oise	4160	3285	1860	1608	1296
Somme	1144	745	500	392	262
<i>Picardie</i>	8232	6450	4020	2980	2277
Charente	1292	975	720	560	372
Charente-Maritime	1268	935	480	388	328
Deux-Sèvres	328	205	240	132	126
Vienne	576	600	400	352	324
<i>Poitou-Charentes</i>	3464	2715	1840	1432	1150
Alpes-de-Haute-Provence	2944	1890	1500	612	436
Hautes-Alpes	476	385	220	209	168
Alpes-Maritimes	6828	5690	5120	3369	2494
Bouches-du-Rhône	28032	21715	11280	7417	5069
Var	7636	6095	3680	2264	1693
Vaucluse	17652	14205	9580	5340	3752
<i>Provence-Alpes-Côte-d'Azur</i>	63568	49980	31340	19211	13612
Ain	6104	5370	4020	2684	2087
Ardèche	2852	2300	1000	1004	674
Drôme	5088	3100	2600	1876	1117
Isère	12880	11265	6700	3956	3454
Loire	6380	5020	2820	1996	1429
Rhône	24856	20605	11920	8188	5873
Savoie	1836	1490	800	648	557
Haute-Savoie	7176	7465	4360	3036	2438
<i>Rhône-Alpes</i>	67172	56615	34220	23388	17629
Total	607184	497480	321440	216047	161762

D'après Sempere Souvannavong Juan David

Annexe 3 - Structure par âge des Espagnols en 1999

Effectif	0-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et +	Total
Ile-de-France	2 060	2 199	8 016	16 069	15 909	44 253
Champagne-Ardenne	58	91	401	779	936	2 265
Picardie	81	87	479	735	895	2 277
Haute-Normandie	33	44	204	313	549	1 143
Centre	111	130	576	1 162	2 044	4 023
Basse-Normandie	19	43	119	146	282	609
Bourgogne	91	78	396	884	1 489	2 938
Nord-Pas-de-Calais	150	190	775	921	1 122	3 158
Lorraine	147	134	685	1 306	1 666	3 938
Alsace	308	272	1 207	1 469	1 199	4 455
Franche-Comté	50	51	299	511	622	1 533
Pays de la Loire	52	99	335	327	521	1 334
Bretagne	26	120	284	279	319	1 028
Poitou-Charentes	26	67	213	275	569	1 150
Aquitaine	821	798	2 535	4 092	8 586	16 832
Midi-Pyrénées	286	448	1 388	2 297	7 983	12 402
Limousin	8	18	112	190	425	753
Rhône-Alpes	696	738	3 147	5 384	7 664	17 629
Auvergne	68	72	286	724	1 342	2 492
Languedoc-Roussillon	636	698	2 632	5 196	14 455	23 617
PACA	558	611	2 194	4 040	6 209	13 612
Corse	17	21	59	108	116	321
Total	6 302	7 009	26 342	47 207	74 902	161 762

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation principale

% en ligne	0-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et +	Total
Alsace	6,9	6,1	27,1	33,0	26,9	100
Aquitaine	4,9	4,7	15,1	24,3	51,0	100
Auvergne	2,7	2,9	11,5	29,1	53,9	100
Basse-Normandie	3,1	7,1	19,5	24,0	46,3	100
Bourgogne	3,1	2,7	13,5	30,1	50,7	100
Bretagne	2,5	11,7	27,6	27,1	31,0	100
Centre	2,8	3,2	14,3	28,9	50,8	100
Champagne-Ardenne	2,6	4,0	17,7	34,4	41,3	100
Corse	5,3	6,5	18,4	33,6	36,1	100
Franche-Comté	3,3	3,3	19,5	33,3	40,6	100
Haute-Normandie	2,9	3,8	17,8	27,4	48,0	100
Ile-de-France	4,7	5,0	18,1	36,3	36,0	100
Languedoc-Roussillon	2,7	3,0	11,1	22,0	61,2	100
Limousin	1,1	2,4	14,9	25,2	56,4	100
Lorraine	3,7	3,4	17,4	33,2	42,3	100
Midi-Pyrénées	2,3	3,6	11,2	18,5	64,4	100
Nord-Pas-de-Calais	4,7	6,0	24,5	29,2	35,5	100
Pays de la Loire	3,9	7,4	25,1	24,5	39,1	100
Picardie	3,6	3,8	21,0	32,3	39,3	100
Poitou-Charentes	2,3	5,8	18,5	23,9	49,5	100
PCA	4,1	4,5	16,1	29,7	45,6	100
Rhône-Alpes	3,9	4,2	17,9	30,5	43,5	100
Total	3,9	4,3	16,3	29,2	46,3	100

Annexe 4 - Catégories socioprofessionnelles des femmes actives espagnoles

Effectifs	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
Agriculteurs exploitants	0	22	38	82	49	191
Artisans	4	79	120	115	45	363
Commerçants et assimilés	8	57	158	160	91	474
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0	0	29	8	4	41
Professions libérales	4	81	56	20	16	177
Cadres fonct. publique, prof. intellect., artistiques	50	502	282	139	49	1022
Cadres d'entreprises	9	343	280	122	20	774
Prof. intermédiaire : enseig., sante, fonct. pub., assimilés	67	523	462	234	165	1451
Prof. intermédiaires administratives, commerciales des ent.	43	469	562	261	79	1414
Techniciens	9	69	45	25	20	168
Contremaîtres, agents de maîtrise	0	24	35	44	20	123
Employés de la fonction publique	36	334	557	692	674	2293
Employés administratifs d'entreprises	115	745	1193	456	110	2619
Employés de commerce	135	565	676	301	113	1790
Personnels des services directs aux particuliers	202	729	1475	3246	3130	8782
Ouvriers qualifiés	29	201	457	418	200	1305
Ouvriers non qualifiés	37	335	895	1113	1081	3461
Ouvriers agricoles	17	81	129	168	106	501
Total	765	5159	7449	7604	5972	26949

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

% en colonne	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
Agriculteurs exploitants	0,0	0,4	0,5	1,1	0,8	0,7
Artisans	0,5	1,5	1,6	1,5	0,8	1,3
Commerçants et assimilés	1,0	1,1	2,1	2,1	1,5	1,8
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,0	0,0	0,4	0,1	0,1	0,2
Professions libérales	0,5	1,6	0,8	0,3	0,3	0,7
Cadres fonct. publique, prof. intellect., artistiques	6,5	9,7	3,8	1,8	0,8	3,8
Cadres d'entreprises	1,2	6,6	3,8	1,6	0,3	2,9
Prof. intermédiaire : enseig., sante, fonct. pub., assimilés	8,8	10,1	6,2	3,1	2,8	5,4
Prof. intermédiaires administratives, commerciales des ent.	5,6	9,1	7,5	3,4	1,3	5,2
Techniciens	1,2	1,3	0,6	0,3	0,3	0,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	0,0	0,5	0,5	0,6	0,3	0,5
Employés de la fonction publique	4,7	6,5	7,5	9,1	11,3	8,5
Employés administratifs d'entreprises	15,0	14,4	16,0	6,0	1,8	9,7
Employés de commerce	17,6	11,0	9,1	4,0	1,9	6,6
Personnels des services directs aux particuliers	26,4	14,1	19,8	42,7	52,4	32,6
Ouvriers qualifiés	3,8	3,9	6,1	5,5	3,3	4,8
Ouvriers non qualifiés	4,8	6,5	12,0	14,6	18,1	12,8
Ouvriers agricoles	2,2	1,6	1,7	2,2	1,8	1,9
Total	100	100	100	100	100	100

Annexe 5 - Catégories socioprofessionnelles des hommes actifs espagnols

Effectifs	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
Agriculteurs exploitants	16	13	110	166	121	426
Artisans	8	185	734	1083	516	2526
Commerçants et assimilés	5	103	440	363	183	1094
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0	17	116	114	72	319
Professions libérales	5	38	62	55	46	206
Cadres fonct. publique, prof. intellect., artistiques	22	306	385	302	186	1201
Cadres d'entreprises	29	551	745	454	200	1979
Prof. intermédiaire : enseig., sante, fonct. pub., assimilés	21	210	244	146	124	745
Prof. intermédiaires administratives, commerciales des ent.	40	458	698	342	191	1729
Techniciens	38	369	749	256	119	1531
Contremaîtres, agents de maîtrise	12	180	617	589	364	1762
Employés de la fonction publique	21	215	282	172	171	861
Employés administratifs d'entreprises	40	225	259	139	50	713
Employés de commerce	40	180	171	70	52	513
Personnels des services directs aux particuliers	69	239	277	227	222	1034
Ouvriers qualifiés	207	1944	4595	4326	3046	14118
Ouvriers non qualifiés	243	884	1481	1216	1242	5066
Ouvriers agricoles	50	179	370	423	499	1521
Total	866	6296	12335	10443	7404	37344

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

% en colonne	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54	55 à 64 ans	Total
Agriculteurs exploitants	1,8	0,2	0,9	1,6	1,6	1,1
Artisans	0,9	2,9	6,0	10,4	7,0	6,8
Commerçants et assimilés	0,6	1,6	3,6	3,5	2,5	2,9
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,0	0,3	0,9	1,1	1,0	0,9
Professions libérales	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6
Cadres fonct. publique, prof. intellect., artistiques	2,5	4,9	3,1	2,9	2,5	3,2
Cadres d'entreprises	3,3	8,8	6,0	4,3	2,7	5,3
Prof. intermédiaire : enseig., sante, fonct. pub., assimilés	2,4	3,3	2,0	1,4	1,7	2,0
Prof. intermédiaires administratives, commerciales des ent.	4,6	7,3	5,7	3,3	2,6	4,6
Techniciens	4,4	5,9	6,1	2,5	1,6	4,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,4	2,9	5,0	5,6	4,9	4,7
Employés de la fonction publique	2,4	3,4	2,3	1,6	2,3	2,3
Employés administratifs d'entreprises	4,6	3,6	2,1	1,3	0,7	1,9
Employés de commerce	4,6	2,9	1,4	0,7	0,7	1,4
Personnels des services directs aux particuliers	8,0	3,8	2,2	2,2	3,0	2,8
Ouvriers qualifiés	23,9	30,9	37,3	41,4	41,1	37,8
Ouvriers non qualifiés	28,1	14,0	12,0	11,6	16,8	13,6
Ouvriers agricoles	5,8	2,8	3,0	4,1	6,7	4,1
Total	100	100	100	100	100	100

Annexe 6 - Répartition des femmes espagnoles par CSP et par région

% en ligne	Total	agriculteurs, artisans, commerçants, chef d'entreprise de 10 salariés au plus	cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilée	Techniciens et contremaîtres	Employés de la fonction publique, employés de commerce et employés administrative d'entreprise	personnels des services directs aux particuliers	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers agricoles
Ile de France	11337	2,8	9,1	11,6	1,3	22,1	41,0	4,0	7,9	0,1
Champagne-Ardenne	352	3,7	2,6	8,2	0,0	18,8	30,7	4,8	29,8	1,4
Picardie	418	6,7	7,9	6,7	1,9	30,1	28,9	1,2	14,6	1,9
Haute Normandie	162	7,4	8,6	28,4	0,0	19,8	17,9	4,9	13,0	0,0
Centre	513	2,5	8,6	8,8	1,8	30,4	25,3	6,4	15,4	0,8
Basse Normandie	94	17,0	17,0	13,8	4,3	29,8	8,5	1,1	8,5	0,0
Bourgogne	484	7,0	2,7	12,8	0,8	23,6	25,2	6,2	20,7	1,0
Nord - Pas de Calais	518	3,9	8,9	13,5	0,0	18,9	17,0	10,4	23,6	3,9
Lorraine	560	2,9	2,3	5,7	1,4	27,1	34,3	7,1	18,9	0,2
Alsace	980	2,1	6,8	8,2	1,3	24,3	24,7	8,1	23,7	0,8
Franche-Comté	282	1,4	7,1	10,3	0,0	16,3	27,7	9,9	27,3	0,0
Pays de la Loire	205	2,9	16,1	30,7	0,0	22,9	24,9	2,0	0,0	0,5
Bretagne	185	2,7	13,5	13,5	2,2	34,6	19,5	4,9	9,2	0,0
Poitou-Charentes	179	4,5	8,9	16,2	0,0	35,8	22,9	2,8	4,5	4,5
Aquitaine	2219	7,1	5,8	12,9	1,0	28,2	28,4	5,4	8,5	2,7
Midi-Pyrénées	1275	5,5	7,0	15,6	0,6	26,7	29,2	4,4	10,4	0,6
Limousin	87	4,6	13,8	9,2	0,0	32,2	25,3	9,2	5,7	0,0
Rhône-Alpes	2942	2,2	6,6	6,5	0,4	25,8	26,1	7,0	24,6	0,7
Auvergne	275	4,7	11,3	7,6	1,5	21,1	40,4	4,4	9,1	0,0
Languedoc-Roussillon	2408	7,6	3,6	6,4	0,9	27,5	29,7	3,1	13,4	7,9
PACA	1979	5,1	3,3	9,2	1,2	26,7	29,1	3,3	14,3	7,8
Corse	39	12,8	0,0	12,8	2,6	15,4	33,3	12,8	10,3	0,0
Total	27493	4,0	7,2	10,6	1,1	24,5	33,1	4,8	12,8	1,8

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Annexe 7 - Répartition des hommes espagnols par CSP et par région

% en ligne	Total	agriculteurs, artisans, commerçants, chef d'entreprise de 10 salariés au plus	cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilée	Techniciens et contremaîtres	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers agricoles
Ile de France	11 627	8,5	15,8	8,9	9,3	12,2	34,4	10,3	0,5
Champagne-Ardenne	659	7,1	2,4	6,7	7,9	4,2	50,5	17,8	3,3
Picardie	741	8,6	3,8	7,2	18,5	7,6	34,0	12,8	7,6
Haute Normandie	324	6,8	16,4	7,4	8,6	2,5	42,9	14,2	1,2
Centre	1 023	11,4	6,9	5,4	12,2	6,5	41,1	15,2	1,3
Basse Normandie	156	15,4	18,6	7,7	10,3	5,1	32,1	10,9	-
Bourgogne	689	16,0	2,3	4,1	5,1	6,7	46,9	13,9	5,1
Nord - Pas de Calais	1 004	8,0	8,3	5,2	11,3	5,0	43,4	17,6	1,3
Lorraine	1 030	7,3	5,0	5,9	7,3	3,3	49,3	19,0	2,8
Alsace	1 476	5,9	8,5	5,6	9,8	6,2	41,6	22,4	0,1
Franche-Comté	421	7,6	-	5,5	8,8	4,0	54,4	18,8	1,0
Pays de la Loire	261	10,3	14,9	9,6	16,9	5,4	30,3	8,0	4,6
Bretagne	269	19,3	15,2	5,2	8,6	6,3	34,6	10,0	0,7
Poitou-Charentes	242	24,8	6,6	6,6	9,1	7,0	25,6	12,0	8,3
Aquitaine	3 408	17,0	8,2	7,6	7,7	8,3	33,9	11,7	5,5
Midi-Pyrénées	1 795	19,1	7,1	5,8	8,7	7,2	36,3	13,5	2,3
Limousin	158	18,4	7,6	5,7	7,6	2,5	24,1	24,1	10,1
Rhône-Alpes	4 581	9,2	5,4	5,5	11,4	5,3	42,2	19,6	1,3
Auvergne	548	11,9	7,5	3,1	9,3	6,2	45,1	17,0	-
Languedoc-Roussillon	3 982	19,2	4,0	4,2	3,6	8,1	33,8	10,2	16,8
PACA	3 256	14,1	5,8	4,4	6,3	8,0	38,5	13,4	9,4
Corse	91	14,3	3,3	2,2	4,4	24,2	35,2	13,2	3,3
TOTAL	37 741	11,8	9,2	6,6	8,7	8,4	37,6	13,6	4,1

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Annexe 8 - Les chômeurs espagnols par tranche d'âge et par diplôme

	Tranche d'âge					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	
Aucun diplôme	118	411	641	976	1411	3557
Certificat d'études primaires	13	93	299	445	300	1150
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	62	157	221	77	61	578
CAP	52	349	710	243	136	1490
BEP	75	171	224	66	67	603
Baccalauréat général	24	120	156	86	39	425
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	25	101	142	57	24	349
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	30	173	109	39	22	373
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	25	257	192	73	20	567
Total	424	1832	2694	2062	2080	9092

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

	Tranche d'âge					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	
<i>Effectifs</i>	424	1832	2694	2062	2080	9092
% en colonne						
Aucun diplôme	27,8	22,4	23,8	47,3	67,8	39,1
Certificat d'études primaires	3,1	5,1	11,1	21,6	14,4	12,6
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	14,6	8,6	8,2	3,7	2,9	6,4
CAP	12,3	19,1	26,4	11,8	6,5	16,4
BEP	17,7	9,3	8,3	3,2	3,2	6,6
Baccalauréat général	5,7	6,6	5,8	4,2	1,9	4,7
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	5,9	5,5	5,3	2,8	1,2	3,8
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	7,1	9,4	4,0	1,9	1,1	4,1
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	5,9	14,0	7,1	3,5	1,0	6,2
Total	100	100	100	100	100	100

	Tranche d'âge					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	
% en ligne						
Aucun diplôme	3,3	11,6	18,0	27,4	39,7	100,0
Certificat d'études primaires	1,1	8,1	26,0	38,7	26,1	100,0
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	10,7	27,2	38,2	13,3	10,6	100,0
CAP	3,5	23,4	47,7	16,3	9,1	100,0
BEP	12,4	28,4	37,1	10,9	11,1	100,0
Baccalauréat général	5,6	28,2	36,7	20,2	9,2	100,0
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	7,2	28,9	40,7	16,3	6,9	100,0
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	8,0	46,4	29,2	10,5	5,9	100,0
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	4,4	45,3	33,9	12,9	3,5	100,0
Total	4,7	20,1	29,6	22,7	22,9	100,0

Annexe 9 - Structure des diplômes des retraités espagnols par tranche d'âge

	Tranche d'âge				Total
	35-44	45-54	55-64	65 et plus	
Aucun diplôme	40	108	5 741	32 758	38 647
Certificat d'études primaires	10	45	1 182	5 803	7 040
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	0	0	266	739	1 005
CAP	4	32	750	1 646	2 432
BEP	0	0	126	399	525
Baccalauréat général	8	4	178	707	897
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	1	13	129	294	437
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	0	12	101	400	513
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	0	8	177	685	870
Total	63	222	8 650	43 431	52 366

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

	Tranche d'âge				Total
	35-44	45-54	55-64	65 et plus	
<i>Base</i>	63	222	8 650	43 431	52 366
En %					
Aucun diplôme	63,5	48,6	66,4	75,4	73,8
Certificat d'études primaires	15,9	20,3	13,7	13,4	13,4
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	0,0	0,0	3,1	1,7	1,9
CAP	6,3	14,4	8,7	3,8	4,6
BEP	0,0	0,0	1,5	0,9	1,0
Baccalauréat général	12,7	1,8	2,1	1,6	1,7
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	1,6	5,9	1,5	0,7	0,8
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	0,0	5,4	1,2	0,9	1,0
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	0,0	3,6	2,0	1,6	1,7
Total	100	100	100	100	100

Annexe 10 - Répartition des diplômes par tranche d'âge pour les Espagnols et l'ensemble de la population métropolitaine

Ensemble de la population métropolitaine

	15-24 ans	25-34 ans	35-44	45-54ans	55 ans et +	Total
<i>Base</i>	<i>2503309</i>	<i>8132127</i>	<i>8582709</i>	<i>8191168</i>	<i>15235643</i>	<i>42644956</i>
En %						
Aucun diplôme	20,1	14,2	16,0	15,1	27,8	20,0
CEP	1,5	1,8	6,0	18,0	34,1	17,3
BEPC	10,7	5,9	9,5	8,7	7,8	8,1
CAP BEP	30,8	30,5	32,7	28,3	14,5	24,8
Baccalauréat	22,7	16,8	13,8	11,6	7,4	12,2
BAC+2	10,6	15,4	11,4	8,2	3,1	8,5
Diplômes supérieurs	3,5	15,3	10,7	10,1	5,2	9,1
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Espagnols

	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans et +	Total
<i>Base</i>	<i>6852</i>	<i>14663</i>	<i>22861</i>	<i>21859</i>	<i>87833</i>	<i>154068</i>
En %						
Aucun diplôme	19,8	15,3	20,7	43,7	73,3	53,4
CEP	3,6	4,1	10,1	22,0	13,3	12,7
BEPC	20,6	5,6	7,9	4,8	2,2	4,6
CAP BEP	11,4	25,0	35,1	16,5	5,5	13,6
Baccalauréat	21,5	13,7	11,2	5,3	2,7	6,2
BAC+2	12,6	11,3	6,4	2,7	1,1	3,6
Diplômes supérieurs	10,5	25,0	8,6	5,0	2,0	5,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

Annexe 11 - Structure des diplômes des hommes espagnols selon la période d'arrivée en France

	Période d'arrivée en France						Total
	1901-1945	1946-1955	1956-1965	1966-1974	1975-1989	1990-1999	
Aucun diplôme	3 226	1 857	16 559	5 179	865	708	28 394
Certificat d'études primaires	1 110	475	3 648	1 725	369	288	7 615
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	142	85	944	491	250	282	2 194
CAP	410	449	4 109	1 930	339	181	7 418
BEP	48	68	1 042	661	181	191	2 191
Baccalauréat général	108	90	504	263	206	532	1 703
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	57	69	532	352	161	316	1 487
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	50	44	504	347	219	522	1 686
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	79	101	466	364	443	1 544	2 997
Total	5 230	3 238	28 308	11 312	3 033	4 564	55 685

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

	Période d'arrivée en France						Total
	1901-1945	1946-1955	1956-1965	1966-1974	1975-1989	1990-1999	
<i>Base</i>	<i>5 230</i>	<i>3 238</i>	<i>28 308</i>	<i>11 312</i>	<i>3 033</i>	<i>4 564</i>	<i>55 685</i>
% en colonne							
Aucun diplôme	61,7	57,4	58,5	45,8	28,5	15,5	51,0
Certificat d'études primaires	21,2	14,7	12,9	15,2	12,2	6,3	13,7
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	2,7	2,6	3,3	4,3	8,2	6,2	3,9
CAP	7,8	13,9	14,5	17,1	11,2	4,0	13,3
BEP	0,9	2,1	3,7	5,8	6,0	4,2	3,9
Baccalauréat général	2,1	2,8	1,8	2,3	6,8	11,7	3,1
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	1,1	2,1	1,9	3,1	5,3	6,9	2,7
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	1,0	1,4	1,8	3,1	7,2	11,4	3,0
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	1,5	3,1	1,6	3,2	14,6	33,8	5,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 12 - Structure des diplômes des femmes espagnoles selon la période d'arrivée en France

	Période d'arrivée en France						Total
	1901-1945	1946-1955	1956-1965	1966-1974	1975-1989	1990-1999	
Aucun diplôme	3 363	2 632	17 219	6 903	1 344	898	32 359
Certificat d'études primaires	799	475	2 943	1 796	690	404	7 107
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	99	50	857	569	437	497	2 509
CAP	161	148	1 507	1 016	360	246	3 438
BEP	45	38	604	542	265	210	1 704
Baccalauréat général	95	57	391	369	466	1 016	2 394
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	5	32	351	294	175	405	1 262
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	53	45	347	318	379	1 094	2 236
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	53	56	358	305	608	2 480	3 860
Total	4 673	3 533	24 577	12 112	4 724	7 250	56 869

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

	Période d'arrivée en France						Total
	1901-1945	1946-1955	1956-1965	1966-1974	1975-1989	1990-1999	
<i>Base</i>	4 673	3 533	24 577	12 112	4 724	7 250	56 869
En %							
Aucun diplôme	72,0	74,5	70,1	57,0	28,5	12,4	56,9
Certificat d'études primaires	17,1	13,4	12,0	14,8	14,6	5,6	12,5
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	2,1	1,4	3,5	4,7	9,3	6,9	4,4
CAP	3,4	4,2	6,1	8,4	7,6	3,4	6,0
BEP	1,0	1,1	2,5	4,5	5,6	2,9	3,0
Baccalauréat général	2,0	1,6	1,6	3,0	9,9	14,0	4,2
Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	0,1	0,9	1,4	2,4	3,7	5,6	2,2
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	1,1	1,3	1,4	2,6	8,0	15,1	3,9
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	1,1	1,6	1,5	2,5	12,9	34,2	6,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 13 - Répartition du statut d'occupation des Espagnols selon leur catégorie socioprofessionnelle et le type de commune

	Commune centre	Commune de banlieue	Commune rurale	Total
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 005	3 625	1 417	8 047
Propriétaire d'une maison individuelle ou d'une ferme	41,5	57,1	66,8	53,0
Propriétaire d'un logement dans un immeuble collectif	12,7	11,9	4,9	11,0
Propriétaire d'un autre type de logement	1,7	0,2	1,5	1,0
Locataire d'une maison individuelle	8,7	8,4	15,9	9,8
Locataire d'un logement dans un immeuble collectif	26,1	19,6	2,5	19,0
Locataire d'un autre type de logement	2,4	0,4	3,1	1,6
Logé gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme	1,8	0,7	2,7	1,4
Logé gratuitement dans un logement en immeuble collectif	4,4	1,2	1,4	2,4
Logé gratuitement dans un autre type de logement	0,8	0,4	1,3	0,7
Total	100	100	100	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 420	3 724	647	8 791
Propriétaire d'une maison individuelle ou d'une ferme	13,7	36,4	58,3	26,6
Propriétaire d'un logement dans un immeuble collectif	14,3	18,1	5,6	15,3
Propriétaire d'un autre type de logement	0,1	0,0	0,6	0,1
Locataire d'une maison individuelle	8,3	11,5	17,6	10,4
Locataire d'un logement dans un immeuble collectif	56,0	30,1	11,4	41,7
Locataire d'un autre type de logement	1,4	1,6	0,8	1,4
Logé gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme	0,2	0,6	4,5	0,7
Logé gratuitement dans un logement en immeuble collectif	5,8	1,7	0,0	3,7
Logé gratuitement dans un autre type de logement	0,2	0,0	1,2	0,2
Total	100	100	100	100
Professions intermédiaires	4 915	6 025	1 417	12 357
Propriétaire d'une maison individuelle ou d'une ferme	22,2	46,2	69,0	39,3
Propriétaire d'un logement dans un immeuble collectif	14,8	17,2	1,5	14,4
Propriétaire d'un autre type de logement	0,2	0,1	0,3	0,2
Locataire d'une maison individuelle	9,0	5,1	16,2	7,9
Locataire d'un logement dans un immeuble collectif	44,9	28,1	5,4	32,2
Locataire d'un autre type de logement	1,7	0,7	1,1	1,2
Logé gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme	1,8	1,5	3,7	1,9
Logé gratuitement dans un logement en immeuble collectif	4,6	1,0	1,7	2,5
Logé gratuitement dans un autre type de logement	0,8	0,1	1,1	0,5
Total	100	100	100	100
Employés	5 409	3 908	872	10 189
Propriétaire d'une maison individuelle ou d'une ferme	11,4	22,6	59,1	19,8
Propriétaire d'un logement dans un immeuble collectif	11,6	16,8	0,5	12,6
Propriétaire d'un autre type de logement	0,0	0,0	0,5	0,0
Locataire d'une maison individuelle	6,1	4,8	21,1	6,9
Locataire d'un logement dans un immeuble collectif	51,4	46,1	9,2	45,7
Locataire d'un autre type de logement	2,2	1,2	2,3	1,8
Logé gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme	1,2	2,1	4,4	1,8
Logé gratuitement dans un logement en immeuble collectif	14,2	5,6	3,0	10,0
Logé gratuitement dans un autre type de logement	2,0	0,6	0,1	1,3
Total	100	100	100	100
Ouvriers	16 607	15 325	5 378	37 310
Propriétaire d'une maison individuelle ou d'une ferme	26,9	39,1	61,2	36,9
Propriétaire d'un logement dans un immeuble collectif	10,7	15,6	1,4	11,4
Propriétaire d'un autre type de logement	0,1	0,1	0,0	0,1
Locataire d'une maison individuelle	9,0	7,5	21,0	10,1
Locataire d'un logement dans un immeuble collectif	42,1	32,1	7,1	32,9
Locataire d'un autre type de logement	1,8	0,8	1,7	1,4
Logé gratuitement dans une maison individuelle ou une ferme	2,1	2,1	6,6	2,7
Logé gratuitement dans un logement en immeuble collectif	6,2	2,2	0,3	3,7
Logé gratuitement dans un autre type de logement	1,1	0,5	0,7	0,8
Total	100	100	100	100

Compte tenu des effectifs, cette exploitation n'a pas été réalisée pour les 1 117 agriculteurs exploitants.

Source : INSEE, RGP 1999, exploitation complémentaire

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Lieu de résidence des Espagnols selon leur année d'arrivée	15
Carte 2 : Les Espagnols en France en 1999	19
Carte 3 : La population espagnole en France en 1968, 1975, 1982 et 1990	21
Carte 4 : Localisation par aire urbaine	22
Carte 5 : Les Français par acquisition d'origine espagnole en France en 1999	28
Carte 6 : Structure par âge de la population espagnole par région en 1999	32
Carte 7 : Les retraités espagnols en France en 1999	41
Carte 8 : Les Espagnols scolarisés en France en 1999	43
Carte 9 : Distribution géographique des femmes actives employées	56
Carte 10 : Distribution géographique des femmes cadres et des professions intermédiaires en 1999	58
Carte 11: Distribution géographique des ouvrières non qualifiées en 1999	59
Carte 12: Distribution géographique des hommes ouvriers en 1999	60
Carte 13: Distribution géographique des travailleurs indépendants	61
Carte 14: Distribution géographique des CSP masculines qualifiées	62
Carte 15 : Distribution géographique des employés	63
Carte 16 : Taux de chômage par département des Espagnols en France en 1999	69
Carte 17 : Répartition des non diplômés	74
Carte 18 : La répartition des diplômés du secteur professionnel	75
Carte 19 : Distribution des bacheliers et des diplômés du Supérieur	76
Carte 20 : Variations du statut d'occupation des logements des Espagnols en France en 1999	91
Carte 21 : Part des locataires d'un logement HLM parmi les locataires espagnols.	94
Carte 22 : Les Espagnols résidant en maison individuelle par rapport au reste de la population métropolitaine	97
Carte 23 : Provinces de destination des Espagnols retournés en Espagne	107

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Immigrés d'origine espagnole et étrangers espagnols en France en 1999	7
Graphique 2 : La population espagnole en France depuis 1851	9
Graphique 3 : Part des Espagnols dans la population étrangère.....	11
Graphique 4 : Espagnols résidant en France en 1999 par année d'arrivée.....	13
Graphique 5 : Les immigrants espagnols résidant en France en 1999 par année d'arrivée et par sexe.....	14
Graphique 6 : Localisation des Espagnols dans les communes urbaines.....	23
Graphique 7 : Population inscrite dans les consulats français en 2002	25
Graphique 8 : Les Français par acquisition d'origine espagnole résidant en France en 1999 par année d'arrivée	26
Graphique 9 : Pyramide des âges des Espagnols en France en 1999	30
Graphique 10 : Structure par âge selon le pays de naissance	33
Graphique 11 : Pays de naissance des Espagnols selon leur tranche d'âge	33
Graphique 12 : Taux d'activité en 1999 selon la nationalité (%)	39
Graphique 13 : La structure de l'emploi des actifs espagnols par catégorie socioprofessionnelle en 1999.....	46
Graphique 14 : Répartition des retraités espagnols par sexe et par ancienne CSP.....	47
Graphique 15 : Répartition de la population selon les CSP détaillées.....	49
Graphique 16 : Catégorie socioprofessionnelle des femmes actives espagnoles selon leur tranche d'âge en 1999	51
Graphique 17 : Catégorie socioprofessionnelle des hommes actifs espagnols selon leur tranche d'âge en 1999	52
Graphique 18 : Taux de chômage selon le sexe (en %).....	65
Graphique 19 : Taux de chômage par âge (en %)	65
Graphique 20 : Répartition des chômeurs espagnols selon leur diplôme.....	67
Graphique 21 : Répartition des Espagnols, des étrangers et des Français de naissance par diplôme en 1999	71

Graphique 22 : Les ménages espagnols selon l'âge de la personne de référence	80
Graphique 23 : Les ménages espagnols selon leur taille	80
Graphique 24 : Structure familiale des ménages espagnols.....	82
Graphique 25 : Familles espagnoles selon le nombre d'enfants	82
Graphique 26 : Le statut d'occupation des logements des ménages espagnols	86
Graphique 27: Statut d'occupation des logements espagnols selon la taille du ménage....	87
Graphique 28 : Taux de propriétaires selon l'âge.....	88
Graphique 29 : Statut d'occupation des logements des Espagnols selon la CSP.....	89
Graphique 30 : Le statut d'occupation des logements des Espagnols selon leur commune de résidence	90
Graphique 31 : Le type de logement des Espagnols.....	96
Graphique 32 : Type d'habitation selon le statut d'occupation	99
Graphique 33 : Le niveau de confort des logements	100

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les actifs espagnols par CSP et par commune de résidence.....	24
Tableau 2 : Etat matrimonial des Espagnols	35
Tableau 3 : Composition des couples dont un conjoint est espagnol.....	35
Tableau 4 : Taux d'activité par tranche d'âge.....	40
Tableau 5 : Taux de scolarisation.....	42
Tableau 6 : Répartition des femmes actives ayant un emploi par tranche d'âge et secteur d'activité.....	54
Tableau 7 : Répartition des hommes actifs ayant un emploi par tranche d'âge et secteur d'activité.....	54
Tableau 8 : Les chômeurs espagnols par tranche d'âge et par diplôme.....	68
Tableau 9 : Structure des Diplômes des Espagnols par tranche d'âge en 1999.....	72
Tableau 10 : Répartition des ménages espagnols selon le nombre d'ascendants et de collatéraux	81
Tableau 11 : Type de logement et statut d'occupation dans les premières aires urbaines françaises.....	95
Tableau 12 : Les Espagnols résidant en logement ordinaire par type de logement et par type de commune.....	96
Tableau 13 : Le confort du logement des Espagnols selon le statut d'occupation des logements.....	101
Tableau 14 : la superficie des logements par type de commune.....	102
Tableau 15 : Les versements du CLEISS à des personnes résidant en Espagne	104
Tableau 16 : Désinscriptions consulaires de l'année 2003 par Consulat en France	106

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 - Part des Espagnols résidant en France en 1999 selon la période d'arrivée	121
Annexe 2 - Les Espagnols aux différents recensements de la population française entre 1968 et 1999	122
Annexe 3 - Structure par âge des Espagnols en 1999 (en %)	125
Annexe 4 - Catégories socioprofessionnelles des femmes actives espagnoles	126
Annexe 5 - Catégories socioprofessionnelles des hommes actifs espagnols	127
Annexe 6 - Répartition des femmes espagnoles par CSP et par région	128
Annexe 7 - Répartition des hommes espagnols par CSP et par région	129
Annexe 8 - Les chômeurs espagnols par tranche d'âge et par diplôme.....	130
Annexe 9 - Structure des diplômes des retraités espagnols par tranche d'âge	131
Annexe 10 - Répartition des diplômes par tranche d'âge pour les Espagnols et l'ensemble de la population métropolitaine	132
Annexe 11 - Structure des diplômes des hommes espagnols selon la période d'arrivée en France	133
Annexe 12 - Structure des diplômes des femmes espagnoles selon la période d'arrivée en France	134
Annexe 13 - Répartition du statut d'occupation des Espagnols selon leur catégorie socioprofessionnelle et le type de commune	135

TABLE DES MATIERES

Synthèse des résultats	3
Introduction	5
Partie 1 : La population espagnole en France ; données de cadrage.....	6
I – Définition de la population étudiée	6
II - Historique de la population espagnole en France	8
III – L’espace migratoire espagnol.....	17
IV – Les acquisitions de la nationalité française	26
V – Une structure démographique vieillissante.....	29
A –répartition par âge et par sexe	29
B – Le lieu de naissance.....	31
C – Situation familiale	34
Conclusion.....	37
Partie 2 : L’activité économique de la population espagnole	38
I - le taux d’activité des Espagnols en France	38
A - Un taux d'activité élevé.....	38
B - L'importance du groupe des retraités	40
C - Les inactifs scolarisés.....	42
II - Structure de l’emploi des Espagnols en France.....	45
A - Une majorité d'employés et d'ouvriers.....	45
B - L'évolution de la structure de l'emploi à travers l'ancienne profession des retraités : diversification et ascension sociale	47
C - Un homme sur deux est ouvrier, une femme sur deux est employée.....	48
D - Les secteurs d'activité	53

III - La géographie de l'emploi des Espagnols.....	55
A - Une concentration de l'emploi domestique féminin en région parisienne	56
B - La répartition de l'emploi masculin en conformité avec les tendances du marché de l'emploi français	59
IV – Structure et inégalités du chômage des Espagnols en France	64
A - L'inégalité des sexes face au chômage.....	64
B - Les variations du taux de chômage selon l'âge	65
C - Les diplômes préservent du chômage	66
D - Les spécificités géographiques du chômage des Espagnols	68
V - Le niveau de qualification des Espagnols en France.....	70
A - L'évolution de la structure des diplômes à travers différentes générations	71
B - Comparaison à l'ensemble de la population métropolitaine à tranche d'âge équivalente	73
C - La géographie des diplômes.....	74
Conclusion.....	78
Partie 3 : Les conditions de vie des Espagnols en France	78
I - Les caractéristiques des ménages.....	78
A - Des ménages âgés et de petite taille.....	79
B - Structure familiale des Espagnols en France	80
II - Les revenus des Espagnols en France	82
III - Les caractéristiques des logements des foyers espagnols	84
A - Presque autant de propriétaires espagnols que dans la population globale	85
B - L'importance du logement individuel chez les Espagnols.....	96
C - Le niveau de confort et la taille du logement des Espagnols.....	103
Conclusion.....	107

IV - Les relations avec l'Espagne.....	107
A - Les transferts de prestations financières de la France vers l'Espagne	108
B - L'évolution des effectifs recensés par les Consulats	109
C - Les retours vers l'Espagne	110
conclusion.....	113
Conclusion générale.....	114
Bibliographie sélective francophone	112
Annexes statistiques.....	121
Table des cartes.....	136
Table des graphiques	137
Table des tableaux	139
Table des annexes	140